

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL

L'ENCHEVÊTREMENT DES DISCOURS MORaux ET LIBERTINS DANS
LES MÉMOIRES POUR SERVIR À L'HISTOIRE DES MŒURS DU XVIII^e SIÈCLE
DE CHARLES PINOT DUCLOS

MÉMOIRE
PRÉSENTÉ
COMME EXIGENCE PARTIELLE
DE LA MAÎTRISE EN ÉTUDES LITTÉRAIRES

PAR
MAY SANSREGRET

MAI 2006

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL

Service des bibliothèques

Avertissement

La diffusion de ce mémoire se fait dans le respect des droits de son auteur, qui a signé le formulaire *Autorisation de reproduire et de diffuser un travail de recherche de cycles supérieurs* (SDU-522 -Rév.01-2006). Cette autorisation stipule que «conformément à l'article 11 du Règlement no 8 des études de cycles supérieurs, [l'auteur] concède à l'Université du Québec à Montréal une licence non exclusive d'utilisation et de publication de la totalité ou d'une partie importante de [son] travail de recherche pour des fins pédagogiques et non commerciales. Plus précisément, [l'auteur] autorise l'Université du Québec à Montréal à reproduire, diffuser, prêter, distribuer ou vendre des copies de [son] travail de recherche à des fins non commerciales sur quelque support que ce soit, y compris l'Internet. Cette licence et cette autorisation n'entraînent pas une renonciation de [la] part [de l'auteur] à [ses] droits moraux ni à [ses] droits de propriété intellectuelle. Sauf entente contraire, [l'auteur] conserve la liberté de diffuser et de commercialiser ou non ce travail dont [il] possède un exemplaire.»

REMERCIEMENTS

Je remercie chaleureusement Lucie Desjardins pour avoir dirigé ce mémoire avec professionnalisme et générosité, mais surtout pour avoir fait de ces trois années une aventure constellée de découvertes, de dépassements et d'exaltation.

C'est avec une sincère gratitude que je remercie également ma famille, spécialement mes parents, ainsi que Frantz Beaujuin, François Boutin, David Cossette et l'équipe de la Librairie Monet pour leurs encouragements sans cesse renouvelés.

Aussi, un clin d'œil particulier à Monsieur Lafon qui m'a transmis une passion infinie pour le livre, et qui, du même coup, a orienté ma vie dans une direction insoupçonnée.

TABLE DES MATIÈRES

RÉSUMÉ.....	v
INTRODUCTION.....	1
CHAPITRE I	
LES <i>MÉMOIRES SUR LES MŒURS</i> DE DUCLOS : ENTRE LIBERTINAGE ET MORALE.....	9
1.1 Du roman libertin au XVIII ^e siècle.....	12
1.1.1 Le roman comme « civilisateur ».....	12
1.1.2 Un genre équivoque : le roman libertin du XVIII ^e siècle	15
1.1.3 L'aspect polymorphe du roman libertin.....	17
1.1.4 De l'érotique, du pornographique et du libertinage.....	21
1.2 Les <i>Mémoires</i> : un roman miroir.....	24
1.2.1 Le libertinage mondain.....	25
1.2.2 Une morale de l'utile.....	28
1.3 Fragmentation générique dans les <i>Mémoires</i>	31
1.3.1 Le roman-mémoire.....	31
1.3.2 Le traité de morale.....	35
1.3.3 Le roman de formation	39
1.3.4 Le roman-liste.....	41
CHAPITRE II	
DE LA FATUITÉ COMME EXPÉRIENCE DU MONDE.....	45
2.1 Le XVIII ^e siècle : époque de la fatuité.....	45
2.1.1 Une nouvelle morale des mœurs.....	45
2.1.2 Légitimation du libertinage des mœurs.....	50
2.2 De la fatuité comme caractère.....	52
2.2.1 Portrait de la fatuité.....	52
2.2.2 La notion de caractère. Du portrait au tableau.....	69

2.3	Pour une évolution du caractère.....	75
2.3.1	L'expérience.....	75
2.3.2	Deux pôles d'expérimentation : le vice et la vertu.....	78
2.3.2.1	L'initiatrice libertine : la marquise de Retel.....	78
2.3.2.2	L'emblème de la vertu : madame de Canaples.....	80
CHAPITRE III		
	POUR UNE MORALE DU BONHEUR.....	84
3.1	Bonheur et Lumières.....	85
3.1.1	L'idée de bonheur sous l'Ancien Régime.....	85
3.1.2	Les réflexions sur le bonheur au siècle des Lumières.....	88
3.1.3	Nature et bonheur.....	91
3.1.4	Du plaisir à l'idée de progrès.....	95
3.2	Le bonheur dans les <i>Mémoires</i> : les notions de « devoir » et de « plaisir »...	98
3.2.1	La notion de plaisir.....	100
3.2.2	La notion de devoir.....	104
3.2.2.1	La probité.....	106
3.2.2.2	L'honneur.....	109
3.2.2.3	La vertu.....	112
3.3	De la fatuité au bonheur.....	114
CONCLUSION.....		
		118
BIBLIOGRAPHIE.....		
		125

RÉSUMÉ

Le roman libertin, au XVIII^e siècle, est litigieux. La censure, l'édition clandestine et la fascination du public marquent l'histoire littéraire du genre et nombre d'auteurs qui excellent dans des formes d'écriture dites sérieuses comptent dans leur production un ou plusieurs romans libertins. Se mouvant entre les frontières des romans érotiques et philosophiques, le roman libertin se présente comme un lieu fondamental de diffusion de la pensée des Lumières. Ces romans qui dénoncent les lacunes de l'ordre établi se veulent donc des témoins inestimables des mœurs de leur temps. Ils ont partie liée avec l'émergence d'un discours moral où l'étude du comportement et la recherche d'un bonheur indépendant de la religion demeurent au centre des préoccupations. Les *Mémoires pour servir à l'histoire des mœurs du XVIII^e siècle* de Charles Pinot Duclos sont à cet égard fort révélateurs. Ils mettent en scène un enchevêtrement des discours moraux et libertins à partir duquel surgit la pensée duclosienne développée précédemment par l'auteur dans un traité de morale intitulé *Considérations sur les mœurs de ce siècle*.

Notre premier chapitre retracera en quoi les *Mémoires* de Duclos se situent au carrefour du libertinage et de la morale. Il s'agira d'examiner la place occupée par ce roman au sein de l'ensemble des romans libertins du XVIII^e siècle dans le but de faire ressortir ses caractéristiques spécifiques. Nous verrons comment, à partir d'un discours critique sur le libertinage mondain, le roman s'oriente vers la diffusion de la morale duclosienne. Parce que la fragmentation générique permet ce mouvement, nous nous pencherons également sur les genres et sous-genres présents dans les *Mémoires*, soit le roman-mémoire, le traité de morale, le roman de formation et le roman-liste.

À partir de cette exploration, nous aborderons spécifiquement le discours sur le libertinage tenu par Duclos qui s'articule spécialement dans la première partie du roman. La question de la fatuité, à partir de laquelle s'élabore le récit, inscrit le personnage dans une société dominée par le paraître qui incite l'adoption des caractères à la mode, dont celui du fat, au détriment de la spécificité de l'individu. L'étude de la notion de caractère suivra donc celle de la fatuité où nous verrons que Duclos, au contraire des caractères théophrastiens, met en scène la progression d'un caractère, celui du narrateur, qui se met en œuvre grâce à une suite d'expériences.

Le bonheur, objet de notre dernier chapitre, s'avère un élément fondamental de la morale et constitue la visée du narrateur tout au long de la seconde partie du roman. Nous observerons les grands enjeux du XVIII^e siècle sur la question du bonheur qui se retrouvent dans les *Mémoires*. Duclos envisage le bonheur selon un équilibre entre les devoirs et les plaisirs, ce qui résume un idéal du bonheur où individualité et collectivité sont d'égale considération.

Mots clés : libertinage, morale, mœurs, fatuité, caractère, bonheur

INTRODUCTION

Il ne reste donc que l'exemple qui puisse servir de règle à quantité de personnes, dans l'exercice de la vertu. C'est précisément pour cette sorte de lecteurs que des ouvrages tels que celui-ci peuvent être d'une extrême utilité ; du moins lorsqu'ils sont écrits par une personne d'honneur et de bon sens. Chaque fait qu'on y rapporte est un degré de lumière, une instruction qui supplée à l'expérience ; chaque aventure est un modèle d'après lequel on peut se former : il n'y manque que d'être ajusté aux circonstances où l'on se trouve. L'ouvrage entier est un traité de morale, réduit agréablement en exercice.

Abbé Prévost, *Manon Lescaut*¹

Dans son essai *Le savoir-vivre libertin*, Michel Delon explique que « le libertinage du XVIII^e siècle nécessite la tension entre l'aimable licence et la prostitution crapuleuse, entre l'allusion voilée et l'explicite pornographique, entre la liberté de parler, d'aimer et les contraintes de la société² ». Le dessein du roman libertin, fort en vogue au XVIII^e siècle, est de dépasser la mise en scène de la sexualité qu'il met en place afin de proposer un discours à caractère moral et philosophique sur l'individu ou la société. Il s'agit, en somme, de diffuser la pensée des Lumières tout en dénonçant les lacunes de l'ordre établi. Ainsi, les fictions libertines deviennent des témoins inestimables des changements de mœurs qui s'opèrent sous la Régence et sous le règne de Louis XV. Du même coup, elles diffusent une morale qui, à cette époque, se fonde principalement sur l'étude du comportement et la recherche d'un bonheur individuel et collectif détaché de la religion. Or, cette visée commune ne limite en aucun cas la variété des discours, car les auteurs orientent leurs ouvrages de manière spécifique selon leurs préoccupations et/ou leurs aspirations. Charles Pinot Duclos fut l'un d'entre eux.

¹ Antoine-François Prévost, dit l'Abbé Prévost, *Manon Lescaut*, Paris, Larousse, « Petits classiques », 2002 [1753], p. 8.

² Michel Delon, *Le savoir-vivre libertin*, Paris, Hachette, « Littératures », 2000, p. 18.

En 1751, Duclos publie un essai de morale intitulé *Considérations sur les mœurs de ce siècle*³. Quelques mois plus tard, pour répondre semble-t-il à la critique qui dénonce le peu d'attention qu'il accorde aux femmes, il publie un roman libertin ayant pour titre *Mémoires pour servir à l'histoire des mœurs du XVIII^e siècle*⁴. Le lien entre les deux ouvrages est tel qu'une réédition du roman, en 1777, s'intitule *Mémoires pour servir de suite aux Considérations*⁵. Ces mémoires fictifs mettent en scène un jeune mondain qui évolue au contact de femmes aux caractères divers provenant des milieux bourgeois et aristocrate. À l'éducation galante et sexuelle du personnage, le roman superpose cependant celle non moins cahoteuse de la vertu. En fait, le récit développe la question de la fatuité – le narrateur nous présente ses mémoires comme étant celles d'un fat – pour mieux se tourner vers celle de la vertu ; cette proximité entre les deux modes de vie permet à la pensée morale de Duclos de prendre forme. Aux rencontres féminines s'ajoutent également des relations significatives avec des personnages masculins qui participent, quant à eux, au progrès moral du narrateur. Les *Mémoires* se trouvent scindées en deux parties ; la première concerne l'initiation libertine du narrateur et, par conséquent, elle est le lieu où se met en place le discours de Duclos sur le libertinage, tandis que la seconde donne à voir le parcours du narrateur vers une vie vertueuse menant au bonheur, tout en permettant au discours moral de l'auteur de prendre forme.

Peu analysés dans l'ensemble des études duclosiennes, les *Mémoires*, longtemps considérés comme une copie des *Confessions* ou comme une suite inutile aux *Considérations*, furent, jusqu'à tout récemment, fort négligés par la critique⁶.

³ Charles Pinot Duclos, *Considérations sur les mœurs de ce siècle*, Paris, Honoré Champion, « L'âge des Lumières », 2000 [1751], 267 p.

⁴ Charles Pinot Duclos, *Mémoires pour servir à l'histoire des mœurs du XVIII^e siècle*, Paris, Desjonquères, « XVIII^e siècle », 1986 [1751], 147 p.

⁵ Voir à ce sujet Henri Coulet, « Préface » des *Mémoires pour servir à l'histoire des mœurs du XVIII^e siècle*, Paris, Desjonquères, « XVIII^e siècle », 1999, p. II.

⁶ Les propos d'Henri Coulet dans sa récente préface aux *Mémoires* réhabilitent la singularité du texte : « Duclos a pourtant écrit avec les *Mémoires* un roman nettement différent des *Confessions* : celles-ci étaient déjà un roman de moraliste, mais dans les *Mémoires*, les aphorismes, les propositions

Malgré la cohésion de l'ensemble des oeuvres du romancier, il reste que chacun des textes demeure un ouvrage à part entière. Or, les principaux travaux qui s'intéressèrent à Duclos traitent ces oeuvres, à travers leur analyse, comme plusieurs parties d'un tout. Ces études, publiées de 1902 à 1971, se révèlent à caractère hautement biographique. On songe, bien sûr, au travail de Léo Le Bourgo⁷, de Paul Meister⁸ et de Jacques Brengues⁹. Mises à part ces recherches d'envergure, l'étude des oeuvres de Duclos s'effectue surtout à travers des articles, publiés pour la plupart à partir de la fin des années quatre-vingt-dix, qui se veulent fort significatifs dans l'avancement de la réflexion littéraire et philosophique concernant le XVIII^e siècle. Ces articles s'emploient à l'analyse de notions précises qui caractérisent les textes de Duclos, tout en marquant leur appartenance au sein des Lumières. Mentionnons particulièrement l'article d'Henri Coulet¹⁰ sur la notion de caractère chez Duclos, celui de Michel Delon¹¹ sur le roman-liste et ceux de Carole Dornier¹² qui se consacrent à la morale duclosienne dans les *Considérations*. De plus, le regain d'intérêt pour le travail de Duclos se manifeste par la récente parution du mémoire de

générales, les définitions, les réflexions sont plus longs et plus nombreux, Duclos voulant seulement rappeler les *Considérations* auxquelles il venait de travailler et que le public accueillait avec l'aveur, mais aussi s'essayer à une forme de récit discourant dans laquelle Marivaux n'avait pas persévéré ». *Ibid.*, p. VI.

⁷ Léo Le Bourgo, *Un homme de lettres au XVIII^e siècle : Duclos sa vie et ses ouvrages*, Genève, Slatkine Reprints, 1971 [1902], 237 p.

⁸ Paul Meister, *Charles Pinot Duclos (1704-1772)*, Genève, Droz, 1956, 237 p.

⁹ Jacques Brengues, *Charles Duclos (1704-1772) ou l'Obsession de la vertu avec son annexe. la Correspondance*, Saint-Brieuc, Presses universitaires de Bretagne, 1971, 640 p.

¹⁰ Henri Coulet, « La notion de caractère dans l'œuvre de Duclos, moraliste et romancier » dans *Grammaire et histoire de la grammaire : hommage à la mémoire de Jean Stefanini*, Aix-en-Provence, Publication de l'Université de Provence, 1988, p.157-168.

¹¹ Michel Delon, « Variations du roman-liste : du temps individuel au temps historique » dans *Eighteenth-century fiction*, vol.13, no.2-3, janvier-avril 2001, p.259-277. Notons que le roman-liste est un sous-genre romanesque qu'exploite Duclos dans les *Confessions du comte de**** et dans les *Mémoires*. Il en sera question dans le premier chapitre de ce mémoire.

¹² Carole Dornier, « Opinion et public dans les *Considérations sur les mœurs* de Duclos », *Dix-huitième siècle*, no.28, 1996, p.397-413. « Gens de lettres, gens d'esprit, auteurs dans les *Considérations sur les mœurs de ce siècle* de Ch. Pinot Duclos » dans *Elseneur*, t.11, décembre 1996, p.35-42. « Morale de l'utile et Lumières françaises. Duclos, *Considérations sur les mœurs de ce siècle* » in *Studies on Voltaire and the Eighteenth century*, no. 362, 1998, p.169-188.

maîtrise d'Amélie Boulianne¹³ qui s'attarde aux formes de modélisation du discours dans les *Considérations* et les *Mémoires* que souligne le passage du traité de morale au récit de fiction. Ces différentes recherches montrent que, à partir du milieu du XX^e siècle, c'est progressivement que l'œuvre de Duclos acquiert ses lettres de noblesse auprès de la critique moderne. Le présent travail participe, bien sûr, à ce mouvement de reconnaissance.

Notre mémoire se propose donc, par l'analyse du discours moral présent dans les *Mémoires*, de réfléchir aux caractéristiques formelles du roman libertin et de comprendre en quoi ce genre romanesque produit à la fois des discours moraux et libertins. De manière plus spécifique, une telle étude permettra de mettre en lumière la façon dont ce roman de Duclos, qui met en scène le libertinage mondain, devient un objet de diffusion du discours moral. En effet, bien que les *Mémoires* fassent du libertinage leur principal enjeu, ils s'appliquent d'abord et avant tout à le critiquer. Pour Duclos, il semble que les mœurs de ses contemporains, notamment celles ayant trait aux choses de l'amour et du libertinage, entretiennent une relation conflictuelle avec la morale. Selon l'auteur, la morale devrait considérer l'intérêt du particulier, mais tout en se réalisant en fonction du bien de la collectivité. À ce sujet, Carole Dornier¹⁴ démontre que ce lien unissant le particulier à la société fait de la morale duclosienne un discours annonciateur de ce qui deviendra, vers la fin du siècle, la morale de l'utilitarisme fondée principalement par Jeremy Bentham. Chez Duclos, la mise en récit de cette morale se fait à partir du principe de fatuité qui donne à voir un parcours, celui du narrateur, qui est semé d'embûches et de réflexions. Ce procédé fait en sorte que la morale duclosienne peut, tout au long du récit, motiver et expliquer son jugement sur les mœurs.

¹³ Amélie Boulianne, *Duclos et le discours sur les mœurs : des Considérations aux Mémoires ou du traité à la fiction*, Mémoire de maîtrise, Faculté des Lettres, Université Laval, Québec, 2004, 91 p.

¹⁴ Carole Dornier, « Morale de l'utile et Lumières françaises. Duclos, *Considérations sur les mœurs de ce siècle* », *loc. cit.*, p.169-188.

Dans un premier temps, nous nous intéresserons au genre libertin afin d'étudier la forme qu'il revêt dans les *Mémoires*. Selon nous, l'organisation structurelle ainsi que la fragmentation générique qui résultent majoritairement de l'appartenance des *Mémoires* au genre libertin participent à la visée de ce roman qui demeure la diffusion de la morale duclosienne. Notre intention est donc de montrer comment la forme et la structure de ce roman de Duclos permettent au récit d'évoluer dans deux domaines contrastés, celui du libertinage et celui de la morale. Cependant, cette analyse implique d'abord de considérer le texte au sein du développement de la production romanesque du XVIII^e siècle, précisément celle de la littérature libertine. Différents ouvrages nous serviront à retracer les éléments significatifs de l'évolution du genre romanesque au XVIII^e siècle, par exemple l'histoire littéraire de Michel Delon et de Pierre Malandain¹⁵ ainsi que les essais d'Henri Coulet¹⁶ et de Jean Sgard¹⁷. En ce qui concerne particulièrement le récit libertin, les ouvrages de Michel Delon¹⁸ et de Marc André Bernier¹⁹ qui portent un regard renouvelé sur le genre seront nécessaires, tout comme le collectif *Du genre libertin au XVIII^e siècle*²⁰ qui donne à voir les recherches actuelles sur la question. Par ailleurs, il importera aussi de distinguer le roman libertin des romans érotiques et pornographiques, puisque les frontières qui les délimitent sont mouvantes et imprécises. L'étude de Jean-Marie Goulemot²¹ sera le point de départ de notre réflexion sur le sujet. Suite à cette synthèse, nous verrons comment l'utilisation du genre libertin dans les *Mémoires* de

¹⁵ Michel Delon et Pierre Malandain, *Littérature française du XVIII^e siècle*, Paris, Presses universitaires de France, « Premier cycle », 1996, 521 p.

¹⁶ Henri Coulet, *Le roman jusqu'à la révolution*, Paris, Armand Colin, « U/ Lettres », 2000 [1967], 523 p.

¹⁷ Jean Sgard, *Le Roman français à l'âge classique 1600-1800*, Paris, Librairie générale française, « Le Livre de poche. Références », 2000, 254 p.

¹⁸ Michel Delon, *Le savoir-vivre libertin*, *op. cit.*, 347 p.

¹⁹ Marc-André Bernier, *Libertinage et figures du savoir*, Québec, Presses de l'Université Laval/L'Harmattan, « Les collections de la République des Lettres. Études », 2001, 273 p.

²⁰ Jean-François Perrin, Philip Stewart (dir.), *Du genre libertin au XVIII^e siècle*, Paris, Desjonquères, « L'esprit des lettres », 2004, 340 p.

²¹ Jean Marie Goulemot, *Ces livres qu'on ne lit que d'une main. lecture et lecteurs de livres pornographiques au XVIII^e siècle*, Paris, Minerve, 1994, 171 p.

Duclos permet l'enchevêtrement de deux discours, libertin et moral, généralement en opposition.

Nous montrerons aussi comment les *Mémoires* apparaissent structurés à la manière d'un miroir où l'image et son reflet représentent deux parties, le libertinage et la morale, tributaires l'une de l'autre. Ainsi, la morale duclosienne s'élabore en tant que résistance ou objet d'obstruction face au libertinage de mœurs. Cette dichotomie se réalise à travers la fragmentation générique qui qualifie le roman libertin. Faut-il rappeler que le genre romanesque du XVIII^e siècle est en continuelle exploration des multiples possibilités que lui permet sa nature? À l'instar de la latitude sous-jacente au genre romanesque, nous verrons que le roman libertin peut emprunter des caractéristiques à d'autres genres et sous-genres littéraires (conte oriental, roman de formation, mémoires, littérature épistolaire, etc.). Dans les *Mémoires*, les discours moraux et libertins s'articulent principalement en fonction du traité de morale, du roman-mémoire, du roman de formation et du roman-liste. Chacun de ces genres ou sous-genres sera étudié dans le but de mettre de l'avant la manière dont il sert les discours du moraliste.

Duclos annonce dans les *Considérations* qu'il se donne comme objet l'examen des mœurs actuelles en observant « les devoirs et les erreurs des hommes²² » à partir des mœurs générales et non celles des particuliers. Nous montrerons, dans un deuxième chapitre, de quelle façon cette ligne de conduite se retrouve dans les *Mémoires*. Le principe de la fatuité sera donc étudié ainsi que les rôles tenus respectivement par l'éducation, l'expérience et la société dans le cheminement moral du narrateur ainsi que dans la formation de son caractère. Le narrateur qui affirme au début du texte « [...] j'étais sensible par caractère, je devins

²² Charles Pinot Duclos, *Considérations sur les mœurs de ce siècle*, op. cit., p. 99.

fat par principe²³ » montre la possibilité qu'a l'individu de changer. À partir de la notion de caractère qu'a déjà étudiée Louis Van Delft²⁴, il s'agira de réfléchir sur la conception de l'identité dans le roman libertin. En effet, la notion de caractère permet, selon Van Delft, de comprendre la façon dont un individu peut se définir au XVII^e siècle puisqu'elle est le lieu même d'une inscription d'un moi stable et permanent. Toutefois, chez Duclos, comme chez bien d'autres romanciers libertins du reste, le portrait fixe et stable que l'on retrouve par exemple chez La Bruyère se voit substitué par le tableau qui révèle, par sa mise en scène, le caractère du personnage qui évolue sans cesse à travers l'action. Selon Duclos, c'est ce qui rend possible le dépassement de la satire pour faire émerger le discours moral.

Enfin, notre troisième chapitre se propose d'étudier la question du bonheur dans les *Mémoires*, car elle se présente comme l'essence de la morale duclosienne. Comme l'idée de bonheur apparaît, au XVIII^e siècle, intrinsèque à la nature de l'homme, notre analyse s'étayera principalement à la lumière de deux ouvrages majeurs concernant le XVIII^e siècle : celui de Robert Mauzi²⁵ pour ce qui a trait à l'idée de bonheur et celui de Jean Ehrard²⁶ pour l'idée de nature. Chez Duclos, le principe du bonheur se formule à la dernière phrase du roman : « [...] il n'y a de vrai bonheur que dans l'union du plaisir et du devoir ». Cette conception du bonheur fait écho à ce que Mauzi nomme « la recherche des équilibres » qui consiste à l'atteinte du bonheur par l'harmonie entre les sens et la raison, le plaisir et la sagesse, le moi et le monde. Dans cette perspective, nous verrons comment s'articulent différents concepts présents dans les *Considérations* comme le plaisir, le devoir, la probité, l'honneur et la vertu. Le narrateur acquiert ces différentes notions au fil de ses

²³ Charles Pinot Duclos, *Mémoires pour servir à l'histoire des mœurs du XVIII^e siècle*, op. cit., p. 46.

²⁴ Louis Van Delft, *Littérature et anthropologie. Nature humaine et caractère à l'âge classique*, Paris, PUF, « Perspectives littéraires », 1993, 280 p.

²⁵ Robert Mauzi, *L'idée de bonheur dans la littérature et la pensée française au XVIII^e siècle*, Paris, Librairie Armand Colin, 1965 [1960], 725 p.

²⁶ Jean Ehrard, *L'idée de nature en France dans la première moitié du XVIII^e siècle*, Genève-Paris, Slatkine, 1981 [1963], 861 p.

rencontres, car la composition des personnages de Duclos, autre que celle du narrateur, démontre que chacun d'eux incarne une notion chère à la morale duclosienne. C'est par l'étude de ces derniers que nous procéderons à l'analyse des différentes composantes du bonheur. Nous verrons donc de quelle manière le narrateur chemine de la fâtauité au bonheur.

Les *Mémoires* de Duclos, autant par leur forme que par leur contenu, démontrent leur appartenance au genre libertin et à la morale d'une manière qui leur est propre. L'enchevêtrement des discours moraux et libertins tel qu'engendré par le récit s'avère justifié en ces temps où le roman rejoint un nombre toujours grandissant de lecteurs. Aussi cet exercice marque-t-il à la fois le désir de séduire le lecteur tout en lui donnant matière à réflexion. Observer le libertinage et la morale dans ce roman s'avère essentiel pour comprendre le travail de moraliste effectué par Duclos, mais aussi pour ouvrir une fenêtre sur les mœurs de la société mondaine et bourgeoise du XVIII^e siècle.

CHAPITRE I

LES MÉMOIRES SUR LES MŒURS DE DUCLOS : ENTRE LIBERTINAGE ET MORALE

L'homme qui écrit ne peut avoir que deux objets : l'utile et l'amusant. Peu d'auteurs sont parvenus à les réunir. Celui qui instruit, ou dédaigne d'amuser, ou n'en a pas le talent ; et celui qui amuse n'a pas assez de force pour instruire : ce qui fait nécessairement que l'un est toujours sec, et que l'autre est toujours frivole.

Crébillon fils,
*Les égarements du cœur et de l'esprit*²⁷

Les *Mémoires pour servir à l'histoire des mœurs du XVIII^e siècle* de Charles Pinot Duclos, publiées en 1751, appartiennent, selon la critique littéraire, au genre du roman libertin. Les thèmes de l'amour et du libertinage y prédominent dans une perspective qui met de l'avant la réflexion philosophique et morale. En fait, on retrouve dans ce texte un enchevêtrement des discours moraux et libertins qui permet aux libertinages d'esprit et de mœurs de cohabiter. Suivant l'histoire sémantique du mot « libertin », le XVII^e siècle se voit, de manière générale, associé au libertinage d'esprit, alors que le XVIII^e se caractérise plutôt par un libertinage des mœurs. Pourtant, ces deux types de libertinage semblent liés tout au long de l'Ancien Régime. Notons qu'à la Renaissance, on associe déjà l'immoralité à la libre pensée chez les libertins²⁸. Du reste, Marc André Bernier, dans un ouvrage qu'il consacre à la

²⁷ Claude Prosper Jolyot de Crébillon, « Préface » dans *Les égarements du corps et de l'esprit* [1736-1738], dans *Romans libertins du XVIII^e siècle*, Paris, Robert Laffont, « Bouquins », 1993, p. 19.

²⁸ Raymond Trousson explique que « [...] dès le XVI^e siècle ont été associés les concepts d'irrégion et d'impiété, soit de dévergondage intellectuel, de *libido sciendi*, et d'immoralité, de contestation des interdits sexuels, soit de dévergondage des mœurs, tantôt le second s'avérant conséquence du premier, tantôt le premier procédant du second ». « Préface » dans *Romans libertins du XVIII^e siècle*, *op. cit.*, p. IV. Pour une analyse sémantique détaillée du mot « libertin », voir Rosy Pinhas-Delpuech, « De l'affranchi au libertin, les avatars d'un mot » dans *Éros philosophe. Discours libertins des Lumières*. Paris, Honoré Champion, 1984, p. 11-20.

rhétorique et au roman libertin dans la France des Lumières, souligne que l'essence intellectuelle du libertinage d'esprit propre au Grand Siècle se retrouve dans le libertinage des mœurs du siècle suivant : « Au nom du combat mené contre « l'obscurantisme », « libertinage d'esprit » et « libertinage de mœurs » se coalisent, tout le travail critique de la raison trouvant dans le domaine du licencieux un lieu d'expérience imaginaire à partir duquel il devient possible d'interroger l'ensemble des connaissances humaines²⁹ ». Chez Duclos, ce « travail critique de la raison » s'annonce d'emblée dans son « Avertissement » aux *Mémoires*. L'auteur y explique que le libertinage sera envisagé selon une perspective morale :

L'amour, la galanterie, et même le libertinage, ont de tout temps fait un article si considérable dans la vie de la plupart des hommes, et surtout des gens du monde, que l'on ne connaîtrait qu'imparfaitement les mœurs d'une nation, si l'on négligeait un objet si important. [...] Parmi celles qu'on a peintes, on en trouvera quelques-unes de peu régulières; mais il me semble que l'aspect sous lequel elles sont présentées est aussi favorable à la morale que ces mœurs y sont contraires³⁰.

Dans cet extrait, l'auteur souligne un élément important de la morale, soit le rapport étroit que cette dernière entretient avec les mœurs de la société. Dans *Littérature et morale*, on explique que le terme « morale » dérive en fait du latin *moralis*, terme qui se définit comme étant ce qui est « relatif au mœurs³¹ ». On y ajoute également que dès l'Antiquité, « la notion de “morale” allie une réflexion sur les conditions individuelles du bonheur, à la description raisonnée ou mimétique des comportements³² ». Ainsi, il apparaît que l'harmonie entre les questions de mœurs et de bonheur, d'individualité et de société relève directement de la morale. Lucie

²⁹ Marc André Bernier, *Libertinage et figures du savoir*, Québec, Presses de l'Université Laval/L'Harmattan, « Les collections de la République des Lettres. Études », 2001, p. 2.

Voir aussi ce titre pour une analyse sémantique détaillée du mot « libertin ». *Ibid.*, p. 13-32.

³⁰ Voir l'« Avertissement » dans Charles Pinot Duclos, *Mémoires pour servir à l'histoire des mœurs du XVIII^e siècle*, Paris, Desjonquères, « XVIII^e siècle », 1986 [1751].

³¹ Muriel Bourgeois, Olivier Guerrier et Laurence Vanoffen, *Littérature et morale 16^e-18^e siècle. De l'humanisme au philosophe*, Paris, Armand Colin, « U/Lettres », 2001, p. 5.

³² *Ibid.*, p. 5.

Desjardins et Éric Méchoulan expliquent, pour leur part, dans *Les écritures de la morale au XVII^e siècle*, qu'à partir du XVII^e siècle, les savoirs de la morale ne sont plus des dogmes formulés par des savants ou des institutions, mais prennent la forme de questionnement relatif à la conduite en société. En fait, ils précisent la définition de la notion telle qu'elle se conçoit à partir du XVII^e siècle :

[...] la morale se trouve à la fois repliée dans son for intérieur, synonyme donc d'une liberté individuelle, et déployée dans l'espace social des savoirs, où elle devient susceptible d'un apprentissage, voire d'une contrainte. La morale détermine peut-être moins un *éthos* qu'une éthique, elle suppose moins un rôle à jouer dans la communauté qu'une pratique personnelle des rapports humains. Objet d'un savoir, elle apparaît, du coup, argumentable, variable, contestable, « ironisable »³³.

Cette idée d'une « pratique personnelle des rapports humains » se retrouve dans les *Mémoires*. Le narrateur, dont le comportement lié à la fatuité s'inscrit dans un libertinage des mœurs, progresse au gré d'un libertinage d'esprit qui le dirige vers la morale et un comportement axé sur la probité, l'honneur et la vertu. Par ailleurs, cette « coalition » de deux angles du libertinage se retrouve non seulement dans le contenu, mais dans la forme des *Mémoires*; deux aspects qui nous occuperont dans ce mémoire. La forme de ce récit se caractérise, comme nombre de romans du XVIII^e siècle, par une hybridation des genres qui lui permet d'amalgamer différents discours. Ainsi, il importe de regarder le libertinage, la morale et la fragmentation générique dans les *Mémoires*, parce que cette collusion donne lieu à l'élaboration de la pensée duclosienne. Cependant, cette combinaison des discours moraux et libertins pose problème pour certains critiques. Henri Coulet, en reconnaissant que le succès des romans de Duclos est dû à « une adroite conciliation entre le moralisme et le libertinage, entre le conformisme et l'audace », affirme que l'auteur n'a pas « le

³³ Lucie Desjardins et Éric Méchoulan, « Liminaire » dans « Les écritures de la morale au XVII^e siècle », *Tangence*, 2001, no. 66, été, p. 6.

courage d'un hédonisme revendicatif³⁴ ». Au contraire, le discours libertin que l'on retrouve à travers tout le récit des *Mémoires* apparaît plutôt comme un prétexte nécessaire à la mise en place de la morale de Duclos. Aussi, il importe de s'attarder aux particularités du roman libertin afin de saisir comment s'articule le « libertin » dans les *Mémoires*. Pour ce faire, nous nous attarderons à l'orientation du genre romanesque au XVIII^e siècle – sans faire une histoire littéraire; il y en a d'excellentes, dont celle de Michel Delon et de Pierre Malandain³⁵ – dans le but de comprendre le contexte d'émergence du roman libertin propre au Siècle des Lumières. Pour cerner davantage les particularités du roman libertin, nous aborderons également l'aspect polymorphe de ce dernier ainsi que son rapport à l'érotique et au pornographique. Précisons toutefois que le but ici n'est pas de réaliser une étude de la question générique du roman libertin, ni de mettre en cause l'appartenance du texte de Duclos à ce genre romanesque. Il s'agit plutôt de situer les *Mémoires* dans l'ensemble des romans libertins tout en distinguant ce qui fait sa spécificité en tant que texte libertin.

1.1 Du roman libertin au XVIII^e siècle

1.1.1 Le roman : un « civilisateur »

La littérature libertine qui fleurit dans une multitude de genres – la poésie, le théâtre, le conte en vers, etc. – se développe abondamment à travers le genre romanesque qui rejoint, vers 1680, un nombre grandissant de lecteurs et se voit accusée d'une mauvaise qualité, tant éthique qu'esthétique³⁶. Selon Malandain, ces

³⁴ Henri Coulet, *Le roman jusqu'à la révolution*, Paris, Armand Colin, « U/ Lettres », 2000 [1967], p. 355.

³⁵ Michel Delon et Pierre Malandain, *Littérature française du XVIII^e siècle*, Paris, Presses universitaires de France, « Premier cycle », 1996, 521 p.

³⁶ Robert Mauzi affirme que « dans le courant du XVIII^e siècle, les œuvres de fiction l'emportent statistiquement sur les autres publications ». Cependant, on accuse le genre romanesque d'être de mauvaise qualité éthique parce qu'il est « dangereux pour la vertu des âmes fragiles » et de mauvaise qualité esthétique parce qu'il est « un genre facile; praticable par n'importe qui, il contribue au

accusations amènent les auteurs de romans, à partir de la fin du XVII^e siècle, à emprunter trois différentes directions qui tentent de remédier aux lacunes que l'on attribue au genre, soit l'aménagement du roman baroque, le parti pris réaliste et le choix délibéré du merveilleux³⁷. Précisons que ces directions ne sont pas incompatibles les unes avec les autres, car elles peuvent se retrouver ici et là à l'intérieur d'un même roman. Chacune à leur façon, elles participent à l'évolution du genre, mais, comme le souligne Malandain, elles n'ont pas le même statut historique :

La première est à l'évidence une queue de comète et, [...] doit aller s'exténuant; la deuxième est au contraire l'aurore d'un jour qui éclairera longuement le genre romanesque, au XIX^e siècle; quant à la troisième, tout immortelle qu'elle est dans l'histoire universelle du récit, elle caractérise notre période, dont elle est restée un emblème³⁸.

C'est le parti pris réaliste qui, voulant obvier à l'invraisemblance du récit, mène le genre vers un nouveau dessein où le roman, explique Coulet, « se trouve investi d'une tâche nouvelle : peindre les hommes modernes³⁹ ». Nous le verrons au chapitre suivant, le travail sur les mœurs et la morale qu'effectue Duclos dans *Considérations sur les mœurs de ce siècle*⁴⁰ et les *Mémoires* s'inscrit tout à fait dans une étude qui met de l'avant les hommes de son temps. Selon Péter Nagy, Duclos « pousse la comparaison assez loin entre le roman et l'histoire, en les associant pour le souci de la véracité; il demande déjà la vraisemblance de chaque épisode, et n'accorde de licence poétique que pour le rapprochement des événements notables ou caractéristiques⁴¹ ». D'ailleurs, Duclos, dont la majorité des œuvres romanesques correspondent au réalisme, expose sa vision de l'avènement de ce courant dans l'univers romanesque :

relâchement du langage ». *Précis de littérature française du XVIII^e siècle*, Paris, Presses universitaires de France, 1990, p. 62.

³⁷ Pierre Malandrin, « Première partie : 1680-1750. Les Lumières naissantes » dans *Littérature française du XVIII^e siècle*, *op. cit.*, p. 156.

³⁸ *Ibid.*, p. 156-157.

³⁹ Henri Coulet, *op. cit.*, p. 293.

⁴⁰ Charles Pinot Duclos, *Considération sur les mœurs de ce siècle*, Paris, Honoré Champion, 2000 [1751], 267 p.

⁴¹ Péter Nagy, *Libertinage et révolution*, Paris, Gallimard, « Idées », 1975, p. 52.

Les auteurs des romans se seraient donc contentés d'altérer l'histoire, s'ils eussent pu se flatter de faire recevoir leurs imaginations pour la vérité; mais, voyant qu'ils n'y pouvoient plus prétendre, ils se livrèrent uniquement aux fictions. Comme jamais les hommes ne gardent de mesure en rien, les romans devinrent si extravagants, qu'ils tombèrent dans le mépris. Dès lors on exigea plus de vraisemblance; et bientôt, pour plaire, il fallut que le roman prît le ton de l'histoire, et cherchât à lui ressembler. Ce fut une espèce d'hommage que le mensonge rendit à la vérité en elle-même, et que le roman ne s'éloigne de la vraisemblance qu'en rapprochant en un court espace temps des situations qui ne sont fréquentes dans la nature, et qui seroient par conséquent plus éparses dans l'histoire. C'est ainsi qu'on resserre au théâtre dans l'espace d'une ou deux heures, la représentation d'une action qui en exigeroit vingt-quatre. Elle est la seule différence qui devoit se trouver entre le roman et l'histoire⁴².

Ce désir de vraisemblance que décrit Duclos se traduit de manière concrète dans nombre de titres de romans, puisque les auteurs, pour un effet de réel convaincant, utilisent des appellations comme « confessions », « mémoires », « histoire », etc. Les titres de Duclos ne font pas exception, que l'on songe aux *Mémoires*, mais aussi à *l'Histoire de Madame de Luz* ou aux *Confessions du comte de****. Toutefois, c'est dans la forme et le contenu des œuvres que l'on voit se définir cette conception littéraire. D'une part, l'utilisation d'une narration à la première personne donne de nouvelles possibilités au roman - nous y reviendrons lorsqu'il sera question des faux mémoires - et, d'autre part, le style d'écriture apparaît simple et naturel en comparaison au siècle précédent. Ainsi, à partir des années 1730, « le roman [selon Jean Sgard] est apte à exprimer toute pensée philosophique, politique, religieuse; il peut décrire la totalité d'une expérience et d'une vie⁴³ ». Par la suite, la notion de réalisme évolue, et fait en sorte que nombre d'écrivains de la seconde moitié du siècle

⁴² Charles Pinot Duclos, « Lettre à l'auteur de Madame de Luz » dans *Œuvres complètes, précédées d'une notice sur sa vie et ses écrits par M. Auger*, Genève, Slatkine Reprints, 1968, tome I, p. 213. Cité par Péter Nagy, *op. cit.*, p. 166.

⁴³ Jean Sgard, *Le Roman français à l'âge classique 1600-1800*, Paris, Librairie générale française, « Le Livre de poche. Références », 2000, p. 109.

s'orientent vers la morale et la sensibilité⁴⁴. Robert Mauzi explique la présence de la morale dans les œuvres romanesques par le fait que

[I]es grands écrivains qui cherchent à moderniser les thèmes et les structures de la fiction narrative tâchent ainsi de concilier le souci de la vérité dans la peinture des mœurs et des sentiments, avec le désir de dignité morale que l'absence de « règles » et la liberté qui appartient à la définition même du genre [romanesque] paraissent mettre en danger⁴⁵.

Cette conjoncture fait du roman un véritable outil pour la diffusion de la pensée puisque, à partir de 1740, les écrivains sont généralement des philosophes dont le but est de « faire connaître au public le plus vaste les apports de la philosophie nouvelle, de répandre les lumières de la raison, de faire œuvre de civilisateurs⁴⁶ ». « Faire œuvre de civilisateur », voilà qui fait écho à la morale de l'utile que l'on retrouve dans la pensée duclosienne et à laquelle nous nous attarderons plus loin. Ceci étant dit, les romans libertins participent activement à ce mouvement de diffusion de la pensée en abordant à leur manière les thèmes et les réflexions chers au Siècle des Lumières. En mettant en scène l'homme du XVIII^e, le roman libertin marque son appartenance à la morale et à la philosophie. Malgré cette particularité, le genre souffre d'un manque de considération de la part de l'institution littéraire, non seulement au XVIII^e siècle, mais au fil des siècles qui lui ont succédé.

1.1.2 Un genre équivoque : le roman libertin du XVIII^e siècle

Les romans libertins du XVIII^e siècle, longtemps condamnés par les autorités et appartenant à la littérature clandestine, sont ignorés par la critique littéraire du XIX^e siècle et même d'une grande partie de celle du XX^e siècle. En effet, l'histoire

⁴⁴ Françoise Barguillet explique : « Deux lignes de forces se dégagent qui orientent tour à tour le choix des romanciers : en réaction aux romans précieux, les auteurs de la première moitié du XVIII^e siècle privilégient le réalisme; ceux de la seconde moitié, en réaction aux précédents écrivains, choisissent la morale et la sensibilité (avant que celles-ci ne soient niées par sardoniquement par Sade) ». *Le roman au XVIII^e siècle*, Paris, Presses universitaires de France, « Littératures », 1981, p. 17.

⁴⁵ Robert Mauzi, *op.cit.*, p. 61.

⁴⁶ Jean Sgard, *op. cit.*, p. 152.

littéraire a longtemps considéré le roman libertin comme un genre mineur, peu sérieux et inintéressant. On peut voir dans les anthologies de littérature abordant le Siècle des Lumières, comme celle d'André Lagarde et Laurent Michard⁴⁷, qu'on privilégiait certaines œuvres, par exemple *Manon Lescaut*⁴⁸ ou *Paul et Virginie*⁴⁹, au détriment d'une grande partie de la production romanesque de l'époque, dont les romans libertins. Ainsi, l'œuvre romanesque de Duclos est demeurée dans l'ombre pendant près de deux siècles. Même aujourd'hui, cet auteur demeure connu presque exclusivement par le milieu universitaire. Il apparaît que ce n'est que depuis une quinzaine d'années que la critique littéraire se penche activement sur les romans libertins, notamment à partir des travaux effectués par Robert Darnton sur la littérature clandestine. Ces derniers ont permis la redécouverte d'un corpus demeuré dans l'ombre puisqu'il n'apparaissait pas dans les catalogues imprimés des bibliothèques privées⁵⁰. L'intérêt pour ce genre romanesque a donc pris de l'ampleur et nombre de chercheurs se penchent maintenant sur la question, qu'il s'agisse de Michel Delon⁵¹ ou de Marc André Bernier⁵² qui ont publié ces dernières années des ouvrages fondamentaux sur le sujet. Notons aussi la récente parution d'un volume, *Du genre libertin au XVIII^e siècle*⁵³, qui recueille les actes du colloque international *La littérature libertine au XVIII^e siècle : existe-t-il un genre libertin ? Définition,*

⁴⁷ André Lagarde et Laurent Michard, *XVIII^e siècle*, Paris, Bordas, « Collection littéraire. Textes et littérature », 1970, 416 p.

⁴⁸ Antoine-François Prévost, dit l'Abbé Prévost, *Manon Lescaut*, Paris, Larousse, « Petits classiques Larousse », no. 93, 2002 [édition de 1753], 351 p.

⁴⁹ Jacques-Henri Bernadín de Saint-Pierre, *Paul et Virginie : avec des extraits du Voyage à l'Île de France*, Paris, Gallimard, « Folio », no. 1552, 1984 [1788], 336 p.

⁵⁰ Robert Darnton explique, d'une part, que les catalogues des bibliothèques privées devaient obligatoirement passer devant la censure, donc les héritiers enlevaient tout livre qui aurait pu contrevenir aux bonnes mœurs et ternir l'image que la postérité devait garder du défunt. D'autre part, la découverte du corpus clandestin a été possible grâce à la collection complète de la Société typographique de Neuchâlet, conservée à la Bibliothèque publique et universitaire de Neuchâlet, car « la STN trafiquait tant en livres prohibés, que son commerce peut-être tenu comme représentatif de la librairie illégale dans son ensemble ». *Édition et sédition. L'univers de la littérature clandestine au XVIII^e siècle*, Paris, Gallimard, « NRF essais », 1991, p. I-III.

⁵¹ Michel Delon, *Le savoir-vivre libertin*, Paris, Hachette, « Littératures », 2000, 347 p.

⁵² Marc-André Bernier, *op. cit.*, 273 p.

⁵³ Jean-François Perrin et Philip Stewart (dir.), *Du genre libertin au XVIII^e siècle*, Paris, Desjonquères, « L'esprit des lettres », 2004, 340 p.

typologie, limites chronologiques, corpus où l'on aborde les problématiques liées à la question générique de la littérature libertine du XVIII^e siècle. La publication de cet ouvrage montre à quel point cette notion de genre libertin demeure un vaste sujet d'étude. Toutefois, si les chercheurs s'entendent généralement sur le corpus, les domaines de recherche – définition, périodisation, typologie, intertextualité, etc. – nécessitent quant à eux une exploration plus approfondie. Cette étude de la question générique se voit d'autant plus fondée que l'adjectif « libertin » n'est pas utilisé au Siècle des Lumières pour qualifier le genre. Comme le souligne Jean-François Perrin, « la notion de roman libertin *stricto sensu*, est une invention de la critique du XX^e siècle⁵⁴ ». La complexité liée à la codification de ce genre provient du contexte même de sa genèse, puisque les auteurs explorent pendant toute l'époque classique, les voies possibles du genre romanesque. À ce propos, Jean Sgard rappelle que « si les grands genres sont effectivement très codifiés à l'époque classique, le roman dans son ensemble n'est pas encore théorisé, ses limites génériques sont floues, et il est en redéfinition pratique permanente⁵⁵ ». Ainsi, le roman libertin du XVIII^e siècle offre un vaste éventail de textes dont la variété en fait une « production littéraire polymorphe⁵⁶ ».

1.1.3 L'aspect polymorphe du roman libertin

Bien que des caractéristiques communes marquent les différents types de romans libertins, il reste que la diversité de forme et de contenu qui détermine le genre implique nombre de particularités variables. En ce qui concerne les *Mémoires* de Duclos, précisons pour le moment qu'ils s'associent à la spécificité du roman de libertinage mondain, mais tout en utilisant d'autres formes littéraires (traité de morale, roman-mémoire, roman de formation, roman-liste). Au sujet de cette variabilité du texte libertin, Delon affirme que le libertinage « se raconte dans des

⁵⁴ Jean-François Perrin, « Préface » dans *Du genre libertin au XVIII^e siècle*, *op. cit.*, p. 11.

⁵⁵ Ces propos de Jean Sgard sont cités par Jean-François Perrin, *Ibid.*, p. 11.

⁵⁶ L'expression est de Michel Delon, *op. cit.*, p. 37.

langages différents, mais surtout selon des points de vue variés⁵⁷ ». Pour sa part, le texte de Duclos offre trois différents points de vue : celui du narrateur qui relate ses mémoires, celui du narrateur pendant sa jeunesse et celui de l'auteur, « bourgeois réaliste et irrespectueux⁵⁸ ». Même si Duclos, à l'instar de Crébillon fils, est « moins un romancier libertin qu'un romancier qui peint des libertins⁵⁹ », il reste que la morale exposée dans les *Mémoires* se rapporte directement au vécu et à l'expérience du moraliste, notamment en ce qui a trait à sa vision bourgeoise de l'univers mondain. Cette proximité entre la vie du libertin et la mise en récit du libertinage, Delon l'expose en affirmant que « le libertinage peut donc être appréhendé comme un ensemble d'idées subversives ou un réseau de connivences, comme une thématique littéraire ou un style de vie⁶⁰ ». Par ailleurs, le rapport entre le modèle (le libertinage vécu) et son image (la littérature libertine) préoccupe la critique actuelle, particulièrement Jean-Pierre Dubost qui apporte une précision importante :

Oui, le libertinage *vécu* n'est pas du même ordre que le libertinage *représenté*. Non, le libertinage représenté n'est pas une image *du* libertinage, mais une *image libertine* du libertinage – mais c'est une image. Ce qui veut dire que de la réalité au texte il y a certes une coupure, celle de la *mimesis*, mais une coupure qui garantit un *continuum*⁶¹.

Cette précision que donne Dubost nuance le lien entre le modèle et l'image et marque encore davantage, malgré la coupure qui s'établit, l'implication inhérente des auteurs face à leurs textes libertins. Déjà, au XVII^e siècle, la sentence provenant de l'Italien Cremonini, « Intus ut libet, foris ut moris⁶² », autour de laquelle se

⁵⁷ *Ibid.*, p. 39.

⁵⁸ Henri Coulet, « Préface » dans *Mémoires pour servir à l'histoire des mœurs du XVIII^e siècle*, *op. cit.*, p. IX.

⁵⁹ Henri Coulet tient ses propos au sujet de Crébillon fils. *Le roman jusqu'à la révolution*, *op. cit.*, p. 334.

⁶⁰ Michel Delon, *Le savoir-vivre libertin*, *op. cit.*, p. 14.

⁶¹ Jean-Pierre Dubost, « Érotologie, érotographie, libertinage : d'Éléphantis à madame de Choiseul-Meuse, combien d'intertextes libertins ? » dans *Du genre libertin au XVIII^e siècle*, *op. cit.*, p. 55.

⁶² « À l'intérieur comme il te plaît, à l'extérieur selon la coutume ». À ce propos, voir Michel Delon, *Le savoir-vivre libertin*, *op. cit.*, p. 25.

développèrent les thèmes liés au libertinage, impliquait un vaste champ d'exploration, et ce, autant pour ce qui a trait au libertinage vécu qu'aux récits littéraires.

Cette variété de formes et de contenus qui caractérise le libertinage littéraire fait en sorte qu'il est complexe d'établir une franche définition du genre. Nous retiendrons ici celle élaborée par Jacques Rustin où il qualifie de libertin « tout roman, indépendamment du style et des intentions de l'auteur, proposant la peinture de l'univers du libertinage dans ses multiples finalités⁶³ ». Raymond Trousson adhère à cette proposition tout en soulignant son principal atout qui fait en sorte que « du divertissement aristocratique à la philosophie en passant par la permissivité ou le monde des bas-fonds, le libertinage y perd sans doute en spécificité, mais y gagne en richesse et en diversité⁶⁴ ». Des bas-fonds à la scène du monde, les contextes dans lesquels peut se dérouler un récit libertin sont multiples et la diversité des personnages mis en scène peut aller vers des types disparates, comme le petit-maître, la prostituée et le religieux ou la religieuse. Ainsi, tout comme le roman qui se veut, selon l'appellation de Béatrice Didier, un « genre multiple⁶⁵ », le roman libertin explore plusieurs avenues. Cette particularité fait en sorte qu'il emprunte des formes littéraires apparentées – faux mémoires, roman épistolaire, conte oriental, etc. – et développe toute une typologie de sous-genres qui peuvent généralement s'enchâsser – roman mondain, de mœurs, de formation, etc. Cette diversité de genres et de sous-genres a pour conséquence de rendre le classement des romans libertins problématique puisqu'une telle catégorisation serait forcément réductrice. Pourtant, nombre de théoriciens ont tenté l'exercice, comme Coulet qui divise les romans libertins en deux catégories, soit les romans galants et les romans cyniques⁶⁶. Bien que Trousson rende hommage aux efforts du théoricien, il n'en souligne pas moins le

⁶³ Jacques Rustin, « Définition et explication du roman libertin au siècle des Lumières » dans *Travaux de linguistique et de littérature*, XVI, 2, 1978, p. 30-31. Cité par Raymond Trousson, *op. cit.*, p. XXII.

⁶⁴ Raymond Trousson, *op. cit.*, p. XXII.

⁶⁵ L'expression est de Béatrice Didier, *Histoire de la littérature française du XVIII^e siècle*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, « Histoire de la littérature française », 2003, p. 35.

⁶⁶ Henri Coulet, *op. cit.*, p. 353-356.

caractère fort restreignant d'une telle organisation. En somme, cette catégorisation écarte nombre d'ouvrages et ne rend compte que de l'un des aspects du libertinage⁶⁷. Plus récemment, Sgard, dans un article qui tend à démontrer la valeur du texte *Le Sopha* de Crébillon comme anthologie du libertinage, dénombre à partir de ce texte six différentes branches du roman libertin : le conte oriental, le récit de métamorphoses, la carrière de la prostituée, le récit des plaisirs, la carrière du séducteur et la satire sociale⁶⁸. À propos de ces multiples catégories, Bernier offre un autre point de vue :

Le genre propre aux romans libertins ne s'accommode guère de l'une ou l'autre des catégories à partir desquelles l'histoire littéraire appréhende, depuis Henri Coulet notamment, le roman au Siècle des Lumières. Autrement dit, il serait difficile, voire impossible, de rendre raison des aspects multiples et protéiformes de ces ouvrages en recourant aux distinctions d'usage entre, par exemple, conte oriental et roman mondain, roman épistolaire et roman-mémoires. Chacun de ces textes est plutôt susceptible de se prêter tour à tour à l'un ou l'autre de ces sous-genres, si bien que leur caractère propre ne tient pas tant à une forme littéraire fixée à l'avance qu'à la complexité d'une écriture toujours prompte à allier licence des mœurs et libre pensée⁶⁹.

Ainsi, le roman libertin ne possède pas un sous-genre romanesque fixe, mais peut au contraire naître de la majorité de ces derniers. La spécificité du roman libertin relève davantage des idées et des savoirs véhiculés que de sa forme. L'imprécision des limites génériques du roman libertin apparaît en accord avec le fait que ce type de roman s'élabore constamment entre deux pôles romanesques, soit le roman érotique et le roman philosophique. Certains empruntent tantôt plus à l'un qu'à l'autre et inversement. Un roman libertin se voit, par exemple, empreint d'érotisme, voire de pornographie, alors que d'autres, comme les *Mémoires*, n'y font référence qu'implicitement. Quoi qu'il en soit, le roman libertin se définit, en partie du moins, à l'intérieur du rapport qu'il entretient avec la littérature érotique.

⁶⁷ Voir Raymond Trousson, *op. cit.*, p. XIII-XIV.

⁶⁸ Jean Sgard, « Le Sopha comme classique du libertinage » dans *Du genre libertin au XVIII^e siècle*, *op. cit.*, p. 177-180.

⁶⁹ Marc André Bernier, *op. cit.*, p. 2-3.

1.1.4 De l'érotique, du pornographique et du libertinage

Comme « le libertinage se situe au croisement des faits de société et de rêverie érotique, du commerce des corps et de l'invention littéraire⁷⁰ », le roman libertin se retrouve souvent associé aux littératures érotique et pornographique⁷¹. En résulte une dépréciation du roman libertin en ce qui concerne son rapport à la morale et à la philosophie. En sachant que les *Mémoires* sont considérés comme un roman libertin, un lecteur non-initié pourrait se voir déçus par l'absence d'allusions érotiques qui caractérise le texte de Duclos. Effectivement, Péter Nagy remarque que

[d]ans sa texture, le roman de Duclos n'a rien de libertin : ni lascivité badine, ni lubricité violente, mais une retenue, une pudeur vraiment pseudo-classique. Dans son enseignement, par contre, il l'est davantage que bien d'autres; il ne défie ni Dieu ni la vertu, mais il les rend simplement ridicules. Mais cette sécheresse *matter of fact* détruit plus efficacement les préjugés et les illusions de la religion et de la morale que ne le feraient les diatribes les plus inspirées⁷².

Cet extrait donne à voir les effets de la sexualité sous-entendue dans les *Mémoires* tout en démontrant le large champ dans lequel peuvent se déployer l'érotique et le pornographique. En fait, les frontières qui délimitent ces derniers du genre libertin sont floues et mouvantes. Delon expose cette confusion des frontières lorsqu'il affirme que « la différence entre le roman sentimental moralisant, le roman libertin mondain et le roman pornographique se situe [...] dans le degré d'explication et dans le jugement porté sur les actes⁷³ ». Cette idée de jugement évoque un lien indéniable entre la morale et les littératures libertine, érotique et pornographique. De la

⁷⁰ Michel Delon, *Le savoir-vivre libertin*, *op. cit.*, p. 13.

⁷¹ Jean-Marie Goulemot précise que le terme « pornographie » ne fait pas partie du vocabulaire du XVIII^e siècle, si ce n'est qu'en 1769, Rétif de La Bretonne publie un traité abordant la réglementation de la prostitution intitulé *Le pornographe, ou idées d'un honnête homme*. Voir *Ces livres qu'on ne lit que d'une main. Lecture et lecteurs de livres pornographiques au XVIII^e siècle*, Paris, Minerve, 1994, p. 14.

⁷² Péter Nagy, *op. cit.*, p. 128-129.

⁷³ Michel Delon, *Le savoir-vivre libertin*, *op. cit.*, p. 233.

permissivité à la condamnation, la sexualité qui se retrouve de manière implicite ou explicite dans ces textes s'inscrit dans une réflexion sociale, celle sur les mœurs du temps.

En fait, la différence majeure que relève Goulemot entre le roman libertin et les romans érotiques et pornographiques s'appuie sur le principe de l'effet de désir créé chez le lecteur. Cette idée de l'effet veut que la distinction entre ces types de romans se démontre par l'organisation de leur récit : d'une part, les romans érotiques et pornographiques veulent produire un effet de désir sans jamais mettre en scène une résistance à l'acte d'aimer, et d'autre part, le roman libertin tend à montrer une stratégie de séduction où les obstacles et l'art de convaincre sont de mise⁷⁴. Dans les *Mémoires*, les stratégies de séduction et tout ce qui précède ou suit les relations intimes forment la trame du récit. Par ailleurs, cette théorie de l'effet produit sur le lecteur est remise en cause par Philip Stewart qui remarque, dans son article « Définir la pornographie? », que ce postulat est difficilement recevable parce qu'il repose obligatoirement sur la subjectivité de chaque lecteur. Pour lui, la pornographie est difficilement définissable par l'intention de l'auteur, l'effet produit sur le lecteur ou même par son contenu en tant que tel, car « la pornographie *est* ce qu'on la sent (ou qu'on la croit) être⁷⁵ ». Il apparaît donc que cerner les contours de la pornographie reste problématique étant donné que ce qui la constitue varie selon l'époque et la société où l'on se situe. À ce propos, Jean-François Perrin précise que « la pornographie est une frontière, mais mobile, car le grossier, l'interdit, l'obscène, l'infâme évoluent avec la société; c'est une catégorie ouverte, dosée, modulée, historique⁷⁶ ». Cet élément de réflexion montre une nouvelle fois que la morale et les mœurs de la société demeurent au premier plan dans la réflexion sur la sexualité. Le lien indéniable qui existe entre la pornographie et la société fait en sorte que les sous-

⁷⁴ Jean Marie Goulemot., *op. cit.*, p. 62.

⁷⁵ Philip Stewart, « Définir la pornographie ? » dans *Du genre libertin au XVIII^e siècle*, *op. cit.*, p. 91.

⁷⁶ Jean-François Perrin, *op. cit.*, p. 17.

genres romanesques liés au domaine de l'érotique s'avèrent des véhicules efficaces pour la pensée des Lumières. Pour Goulemot, cette collusion créée par le jeu entre le pornographique et le libertin s'explique par un trait unificateur de premier ordre : « un effet corrupteur unit philosophie des Lumières et littérature pornographique, car une même arme sert leurs fins : la séduction. La séduction des sens par l'illusion de l'écriture du pornographique rejoint la séduction par l'écriture que met en place la philosophie avec un art consommé⁷⁷ ». Mais si les domaines de l'érotique et du libertin peuvent s'unir dans le but de diffuser la pensée des Lumières, ils le font sous une multitude de formes et à des degrés fort variés. Si bien que

[p]lus la pornographie est « dure » [selon Stewart] et moins elle s'intéresse aux dimensions morales et spirituelles de l'homme. Ainsi la tendresse amoureuse, étant une spiritualisation des pulsions sexuelles, ne joue qu'un rôle minimal dans cette pornographie-là. Plus elle est « philosophique » et plus elle mêle à l'activité sexuelle d'autres discours, souvent politiques ou philosophiques. [...] Il peut y avoir non une mais *des* pornographies selon l'époque ou la société⁷⁸.

En adhérant au fait qu'il peut y avoir plusieurs pornographies, on remarque un autre aspect selon lequel le roman libertin peut emprunter un large choix de variantes, autant dans sa forme que dans son contenu. À ce sujet, Coulet écrit que « le fait de structure qu'est la présence de détails scabreux et le fait de style qu'est leur formulation explicite ou métaphorique peuvent être regardés comme caractéristiques du roman libertin⁷⁹ ». Toutefois, tous les auteurs de roman libertin n'utilisent pas le domaine de l'érotique de manière explicite ou métaphorique. Certains, comme Duclos, préfèrent élaborer un récit où l'idée d'une sexualité entre les personnages se trouve sous-entendue au profit du discours moral ou philosophique. Dans ces textes, il est plutôt question d'une critique du libertinage, comme dans les romans de Crébillon fils ou de Laclos. Que Duclos ne traite pas directement de la sexualité dans

⁷⁷ Jean Marie Goulemot., *op. cit.*, p. 19.

⁷⁸ Philip Stewart, *op. cit.*, p. 96.

⁷⁹ Henri Coulet, « Oeuvres en miroir : roman libertin et roman moral » dans *Du genre libertin au XVIII^e siècle*, *op. cit.*, p. 217.

les *Mémoires* implique que le discours moral qu'il met en place s'applique à d'autres questions. En omettant entièrement le déroulement de la relation sexuelle, le moraliste se concentre sur les mœurs sociales qui entourent la rencontre intime. Cette pratique favorise ainsi l'évolution d'un récit qui intègre un discours moral. Bref, la manière dont Duclos exploite l'idée d'une sexualité témoigne de l'étroit rapport qui unit, dans les *Mémoires*, le libertinage avec le discours de la morale.

En effectuant cette étude du roman libertin, on remarque que le « libertin » se manifeste de manière distincte et méthodique dans les *Mémoires* de Duclos. En effet, l'auteur réalise à sa manière une équation de certaines des particularités du roman libertin dont résulte une trame narrative qui lui permet à la fois d'intégrer et d'articuler son discours moral. Bref, ce roman libertin est orienté dans une perspective réaliste qui tend à réaliser une critique de l'univers mondain. Il évince tout passage érotique ou pornographique au profit d'une sexualité tacite qui met l'accent sur les mœurs plutôt que sur l'acte sexuel en tant que tel. Ces spécificités des *Mémoires* font en sorte que le récit met en œuvre deux parties – libertine et morale – qui sont tributaires l'une de l'autre pour assurer leur existence. Il s'agit maintenant de considérer chacune de ces deux parties et de mettre en relief ce qui fait la singularité des *Mémoires*.

1.2 Les *Mémoires* : un roman miroir

Il s'avère intéressant d'observer que le miroir, objet convoité qui se multiplie dans les intérieurs au XVIII^e siècle et thème récurrent de la littérature libertine, peut apparaître comme le principe structurel des *Mémoires* de Duclos. En fait, l'idée de miroir pour illustrer le lien qui unit la morale et le libertinage dans ce roman provient d'un article de Coulet intitulé *Œuvres en miroir : roman libertin et roman moral*⁸⁰. L'auteur y développe l'idée que certains romans se veulent, sur le plan de la forme et

⁸⁰ *Ibid.*, p. 217-228.

d'une partie du contenu, le pendant direct des romans libertins, mais avec un discours purement moraliste. Par exemple, Coulet met en relation les romans libertins qui adoptent le type du roman-liste avec le texte de Lesbros de la Versane qui s'intitule *Caractère des femmes ou Aventures du chevalier de Miran*⁸¹. Dans ce texte, le protagoniste augmente peu à peu la liste de ses amantes, mais sans faire preuve d'un comportement de séducteur comme chez les libertins. Bref, il résulte des observations de Coulet que « s'il n'y avait pas de romans moraux, il n'y aurait pas de romans libertins; les deux « genres » sont le produit d'une société d'ordre où la censure est une réalité; que la censure faiblisse, que l'opinion se modifie, et les deux pôles de la contradiction vont perdre de leur tranchant⁸² ». Dans les *Mémoires* qui, rappelons-le, font écho à un traité de morale, on observe à la fois « la chose et son contraire », c'est-à-dire que la première partie du texte est réservée à la formation du jeune mondain en lien avec la carrière de la fatuité, alors que la seconde met en scène le progrès moral du personnage. Il y a donc deux pôles contradictoires, celui d'une vie dictée par le libertinage et celui d'une vie guidée par la vertu, qui ne sont jamais condamnés, mais qui se confrontent ostensiblement pour faire jaillir le discours critique de l'auteur. C'est-à-dire que le discours moral de Duclos n'aurait pas lieu d'être s'il n'y avait pas auparavant tout le processus relié au libertinage. Nous émettons donc l'hypothèse que les *Mémoires* se veulent une œuvre en miroir où le discours sur le libertinage permet à la morale de l'utile chère à Duclos de prendre forme. Ces deux pôles, chacun à leur manière, sont porteurs d'un discours qui sera dûment approfondi dans les chapitres suivants.

1.2.1 Le libertinage mondain

⁸¹ Cette référence est donnée par Henri Coulet. *Ibid.*, p. 220. Lesbros de la Versane, *Caractère des femmes ou Aventures du chevalier de Miran*, Londres, 1769.

⁸² Ces propos sont ceux de Jean-François Perrin qui résume l'article de Coulet « Oeuvres en miroir : roman libertin et roman moral ». « Préface » dans *Du genre libertin au XVIII^e siècle*, *op. cit.*, p. 16.

Comme nous l'avons vu, le thème du libertinage se développe sous une multitude de facettes. Duclos, pour sa part, s'exerce dans un axe du libertinage qui s'appuie sur une conception aristocratique de l'existence et qui s'étend de Crébillon fils jusqu'à Laclos, soit le libertinage mondain. Ce genre spécifique auquel appartiennent nombre de romans libertins répond à des règles déterminées somme toute bien définies. Florence Lotterie, dans un article abordant le libertinage mondain comme archétype narratif, spécifie à ce sujet que

[...] l'appartenance d'une œuvre à un genre ne se décide que si on postule *a priori* des critères de généricité mais, à l'inverse, ces critères ne prennent sens que de leur saisie dans la multiplicité des textes. Par bonheur, les « récits de séduction » du libertinage mondain témoignent explicitement de leur dimension sérielle : on pourrait presque dire qu'ils revendiquent l'insertion dans une *classe*⁸³.

Cette classe, car on peut stipuler qu'elle existe, se caractérise notamment par une écriture qui porte une attention particulière au ton employé et à l'élégance de l'expression. Ici, il n'est nullement question d'un langage de l'« ordure », c'est-à-dire cru et vulgaire comme on le voit dans les romans libertins s'apparentant davantage à la pornographie. Le genre utilise le langage du « gazé » qui découle de l'érotique et où il est question des « plaisirs de l'amour⁸⁴ » plutôt que de la débauche. La particularité du langage utilisé va de pair avec la société de la bonne compagnie que l'on retrouve mise en scène dans ces romans dont Trousson dresse le portrait de la manière suivante :

Le principe de la mondanité n'en demeure pas moins celui d'une société close, régentée par des règles impératives, quoique non écrites, dont la fermeture même fait, pour l'extérieur, une sorte de théâtre où les acteurs de la bonne

⁸³ Florence Lotterie, « D'une loi du genre : les « récits de séduction » ou le libertinage mondain comme archétype narratif » dans *Du genre libertin au XVIII^e siècle*, *op. cit.*, p. 148.

⁸⁴ « Dans l'âge où j'étais, les plaisirs de l'amour en imitent le sentiment et empêchent qu'on soit tourmenté. » Charles Pinot Duclos, *Mémoires pour servir à l'histoire des mœurs du XVIII^e siècle*, *op. cit.*, p. 28.

compagnie donnent et se donnent la représentation d'une comédie sur laquelle le rideau ne tombe jamais⁸⁵.

La mise en récit de ce microcosme de la mondanité s'articule selon des angles variés que Mauzi divise, pour sa part, en trois axes : le jeune homme qui fait ses débuts dans le monde, la femme mariée menacée et le libertinage du roué⁸⁶. En ce qui concerne les *Mémoires*, le récit s'élabore selon la première catégorie, puisque le personnage de Duclos découvre la mondanité par la fréquentation de femmes qui, elles, évoluent chacune dans différentes petites sociétés qui se caractérisent toutes par des particularités spécifiques. Par exemple, soulignons la société de madame de Saintré qui regroupe l'élite de la meilleure compagnie⁸⁷. Ainsi, de cette société close, Duclos donne divers angles d'observation, ce qui a pour résultat de dresser un véritable tableau de la vie mondaine de l'époque. Olivier de Magny, dans son introduction à une édition conjointe des *Confessions* et des *Considérations*, souligne les raisons sous-jacentes au talent de Duclos pour la peinture des différentes classes et catégories de la société :

Le sens vif qu'il garde de son appartenance à la bourgeoisie donne une assiette fixe et ferme à cet observateur friand de se pousser parmi les grands seigneurs, les opulents de ce monde, les gens à panache ou à prétentions, ce qui en fait un témoin très exact des différences sociales, un connaisseur extrêmement objectif et précis des classes et des catégories aux nuances distinctes qui se côtoient et jusqu'à un certain point se mélangent dans la société parisienne de son époque⁸⁸.

⁸⁵ Raymond Trousson, *op. cit.*, p. XXVIII.

⁸⁶ Robert Mauzi, *L'idée de bonheur dans la littérature et la pensée française au XVIII^e siècle*, Paris, Librairie Armand Colin, 1965 [1960], p. 30-32.

⁸⁷ « C'était une jeune veuve qui par son rang, sa fortune et son goût, rassemblait chez elle l'élite de la bonne compagnie. Je m'y fis présenter par un de mes parents qui y était admis, et je sus depuis que ce n'avait pas été sans peine qu'il l'avait obtenu pour moi. » Charles Pinot Duclos, *Mémoires pour servir à l'histoire des mœurs du XVIII^e siècle*, *op. cit.*, p. 65.

⁸⁸ Olivier de Magny, « Introduction » dans *Les confessions du comte de*** suivi de Considérations sur les mœurs de ce siècle*, Paris, Rencontre, « Bibliothèque Rencontre des lettres anciennes et modernes », 1970, p. 13.

Ce talent particulier permet à Duclos de mettre en récit ses observations afin de réaliser une critique précise de la mondanité qui repose sur le principe voulant que le libertinage soit considéré comme « le fait d'une civilisation corrompue et non comme une conception aberrante ou libératrice de la vie⁸⁹ ». Pour illustrer sa pensée, l'auteur fonde son discours sur le principe de fatuité qui occupe les esprits libertins de la mondanité et qui fournit le contexte idéal à l'établissement d'un cadre précis, celui de la liste, qui deviendra, tel que mentionné précédemment, un sous-genre propre au roman libertin. Sgard souligne que Duclos « est sans doute celui qui a donné à la critique de la mondanité les structures romanesques les plus claires, et donné un cadre aux récits de libertinage⁹⁰ ». En fin de compte, la manière dont Duclos aborde la question du libertinage, c'est-à-dire sous un angle critique, est tout à fait propice et complémentaire à l'élaboration de la morale de l'utile que l'on retrouve dans l'ensemble de ses œuvres romanesques, mais tout spécialement dans les *Considérations* et dans les *Mémoires*.

1.2.2 Une morale de l'utilité

Dans son « Avertissement », Duclos énonce l'intention qui motive la publication des *Mémoires* : « J'ai cru que l'ouvrage pourrait être utile : c'est l'unique raison qui m'engage à le donner au public ». Cette affirmation se retrouve également dans les *Considérations* où l'auteur mentionne : « J'ai vécu, je voudrais être utile à ceux qui ont à vivre⁹¹ ». Au XVIII^e siècle, il est commun chez les auteurs de romans de justifier ainsi la publication de leur roman. Par exemple, Crébillon, dans sa préface aux *Égarements du cœur et de l'Esprit*, tente de justifier le genre romanesque :

Le Roman, si méprisé des personnes sensées, et souvent avec justice, serait peut-être celui de tous les genres qu'on pourrait rendre le plus *utile*, s'il était

⁸⁹ Henri Coulet, « Oeuvres en miroir : roman libertin et roman moral » dans *Du genre libertin au XVIII^e siècle*, op. cit., p. 225.

⁹⁰ Jean Sgard, *Le roman français à l'âge classique*, op. cit., p. 121.

⁹¹ Charles Pinot Duclos, *Considérations sur les mœurs de ce siècle*, op. cit., p. 94.

bien manié, si, au lieu de le remplir de situations ténébreuses et forcées, de Héros dont les caractères et les aventures sont toujours hors du vraisemblable, on le rendait, comme la Comédie, le tableau de la vie humaine, et qu'on y censurât les vices et les ridicules. [...] L'homme enfin verrait l'homme tel qu'il est ; on l'éblouirait moins, mais on l'instruirait davantage⁹².

À de tels propos, il n'est souvent pas possible d'ajouter foi et certains auteurs, dont Jean-Jacques Rousseau⁹³, dénoncent l'idée que le roman puisse être utile, spécialement pour la jeunesse. Or, le cas de Duclos ne peut être jugé si promptement, car ses deux ouvrages donnent lieu à l'élaboration d'une véritable morale de l'utilité. En effet, le travail de moraliste qu'il réalise dans ses ouvrages s'inscrit dans un courant d'idées largement répandu qui débute au siècle suivant, en France et en Grande-Bretagne, et qui parvient à sa forme aboutie, vers 1780, avec la doctrine de l'« utilitarisme » dont Jeremy Bentham est le fondateur. Dans son ouvrage *Un homme de lettres au XVIII^e siècle : Duclos sa vie et ses ouvrages*, Léo Le Bourgo évoquait déjà la morale de l'utilité de Duclos : « [...] sa morale est avant tout utilitaire, sociale, elle est appuyée sur la solidarité, et si le mot n'existe pas dans l'ouvrage, l'idée qu'il exprime domine néanmoins⁹⁴ ». De son côté, Carole Dornier met de l'avant l'influence duclosienne dans l'évolution de ce principe de l'utilité : « Duclos est intéressant, non pour l'originalité de ses idées, mais parce qu'il témoigne de la présence, avant la publication de *De l'esprit des lois*, d'un ensemble relativement cohérent de notions qui trouveront chez Helvétius, puis chez Bentham, une formulation systématique⁹⁵ ». Nous aborderons au troisième chapitre de ce mémoire, par le biais de la notion de bonheur, les détails de la morale de l'utile de Duclos, mais

⁹² C'est nous qui soulignons. Claude Prosper Jolyot de Crébillon, *op. cit.*, p. 19.

⁹³ Raymond Trousson explique que Rousseau « n'était pas dupe quand il condamnait, non pas même les romans libertins, mais les romans d'amour, en disant dans la seconde préface de *La Nouvelle Héloïse* : « On a voulu rendre la lecture des romans utile à la jeunesse. Je ne connais point de projet plus insensé. C'est commencer par mettre le feu à la maison pour faire jouer les pompes ». *Op. cit.*, p. XXVI.

⁹⁴ Léo Le Bourgo, *Un homme de lettres au XVIII^e siècle : Duclos sa vie et ses ouvrages*, Genève, Slatkine Reprints, 1971 [1902], p. 172.

⁹⁵ Carole Dornier, « Morale de l'utile et Lumières françaises : Duclos, *Considérations sur les mœurs de ce siècle* » dans *Studies on Voltaire and the Eighteenth century*, no. 362, 1998, p.173.

il importe ici de saisir, d'un point de vue général, les bases de cette philosophie. Ainsi, les fondements qui caractérisent cette doctrine et que l'on retrouve au préalable chez Duclos veulent que « la seule fin *propre* que doivent viser le moraliste et le législateur, c'est « le plus grand bonheur du plus grand nombre », tandis que le seul moyen *actuel* par lequel on peut inciter un individu à œuvrer conformément à ce principe est le bonheur de ce même individu⁹⁶ ». Il apparaît donc que le propre de cette morale est d'adjoindre les idées de bonheur et de collectivité à celle de l'intérêt personnel. Pour nombre de philosophes du XVIII^e siècle qui aspiraient, comme nous l'avons vu plus haut, à « faire œuvre de civilisateurs », cette morale où le bonheur individuel vient servir celui du plus grand nombre devient un véritable instrument de protestation face aux valeurs de l'aristocratie. Dornier résume ainsi l'opposition entre les principes de l'aristocratie et ceux défendus par la morale de l'utilité :

Pour l'auteur [Duclos] comme pour d'autres philosophes des Lumières, la morale de l'utilité est une sorte de machine de guerre contre la société d'Ancien régime, les privilèges et leurs conséquences sociales. Elle fonde aussi les revendications de nouvelles élites qui trouvent dans le mérite, l'utilité et la sanction de l'opinion publique des sources de légitimation. Elle constitue surtout une mise en cause de la culture aristocratique exaltant l'art de plaire, le naturel, l'attitude désintéressée et l'élégante désinvolture de l'homme de Cour⁹⁷.

La morale de l'utilité sert la mise en contexte du rapport entre le libertinage et la morale que l'on retrouve dans les *Mémoires*, car Duclos place son narrateur au centre de cette lutte opposant la culture aristocratique liée au libertinage à des principes provenant de la bourgeoisie qui se fondent sur le mérite. Aussi, on pourrait croire que Duclos unit le libertinage et la morale à l'intérieur d'une trame romanesque dans l'intérêt de séduire le lecteur afin de transmettre ses principes moraux et mener ainsi sa lutte contre certains principes fondateurs de la culture aristocratique. Bref, à

⁹⁶ Jean-Pierre Cléro, article « Jeremy Bentham (1748-1832) et le principe d'utilité » dans *Histoire raisonnée de la philosophie morale et politique : le bonheur et l'utile*, Paris, La Découverte, 2001, p. 492.

⁹⁷ Carole Dornier, *op. cit.*, p.187.

l'instar des propos de Crébillon, il joint l'utile à l'amusant⁹⁸. Notons toutefois que l'on ne retrouve pas dans les ouvrages de Duclos une volonté d'abolir l'aristocratie, car malgré qu'il en décrie certains principes, il reste qu'elle demeure chez lui le modèle de référence.

Ainsi, parce que l'image du miroir rend possible l'élaboration de deux philosophies de vie antinomiques, elle participe à l'enchevêtrement des discours libertin et moral que l'on retrouve dans les *Mémoires*. De plus, cette idée de miroir sous-entend la présence de sous-genres romanesques différents puisqu'elle se compose d'éléments contradictoires. Effectivement, les *Mémoires* nous apparaissent un bel exemple de fragmentation générique. C'est-à-dire que les sous-genres façonnent non seulement la structure du texte de manière à lui donner sa spécificité, mais aussi tout le discours de l'auteur. La fragmentation générique que nous proposons ici ne prétend pas rassembler la totalité des sous-genres romanesques présents dans les *Mémoires*, mais plutôt mettre de l'avant quatre d'entre eux qui présentent un intérêt particulier, voire essentiel, pour l'enchevêtrement des discours moraux et libertins de Duclos. Nous étudierons donc le roman-mémoire, dont l'importance sur le plan structurel est considérable dans les *Mémoires*, le traité de morale qui prête au texte l'aspect de formes brèves, le roman de formation par lequel s'élabore la thématique du roman et, finalement, le roman-liste qui sert de justification aux nombreuses rencontres du narrateur.

1.3 Fragmentation générique dans les *Mémoires*

1.3.1 Le roman-mémoire

Pour parler des thèmes de l'amour et du libertinage à travers le cheminement moral d'un personnage, Duclos emploie un genre important au Siècle des Lumières :

⁹⁸ Voir la citation de Crébillon en exergue au tout début de ce chapitre.

le roman-mémoire. Ce genre naît au XVIII^e siècle et devient, selon René Démoris, la forme canonique de la fiction, principalement dans la période de 1728 à 1750⁹⁹. Les *Mémoires* appartiennent au genre du roman-mémoire qui s'apparente à une plus large catégorie, soit celle du « roman à la première personne » qui semble tout à fait idéale pour renseigner le lecteur sur le système et la pensée du libertin. L'émergence de ce type de narration apparaît au XVII^e siècle avec les vrais mémoires dont les auteurs sont généralement des personnages importants de l'histoire et dont la fonction est de « faire valoir les actes et exploits de leurs auteurs devant la postérité, face à un pouvoir royal qui les a méconnus, mal récompensés ou même dénaturés¹⁰⁰ ». Face à la faveur de ces derniers, on remarque l'apparition de faux-mémoires ou de mémoires apocryphes. Selon la critique, le premier ouvrage de ce genre serait né en 1671 avec les *Mémoires de la vie d'Henriette-Sylvie de Molière*¹⁰¹ de madame de Villedieu. En raison d'un contenu qui s'apparente à la fiction, ces ouvrages ne peuvent être attestés comme vrais, mais leur fonction didactique n'est pas contestée. Micheline Cuénin, dans un article traitant spécifiquement des faux-mémoires, définit le genre comme étant une « catégorie spécialisée du roman à la première personne » qui « présente la caractéristique d'avoir pour héros principal un personnage historique réel, célèbre ou obscur, dont l'existence est imbriquée dans une trame historique d'une grande exactitude¹⁰² ». L'intérêt marqué pour ce genre s'étend, en gros, sur les quarante dernières années du règne de Louis XIV, soit jusqu'en 1715, période où s'observe une baisse dans le nombre de parutions de mémoires contemporains. Cuénin affirme que l'engouement pour les faux-mémoires provient du fait que le public – aristocratique et de bonne bourgeoisie – est « avide de connaître les faits relatifs non

⁹⁹ René Démoris, *Le roman à la première personne. Du Classicisme aux Lumières*, Paris, Librairie Armand Colin, 1975, p. 448.

¹⁰⁰ Micheline Cuenin, « Les faux-mémoires au XVII^e siècle et leur retour en vogue actuel », dans *Le roman historique : XVII^e-XX^e siècles*, Paris, Papers on French seventeenth Century, 1983, p. 72.

¹⁰¹ Cette référence est donnée par Micheline Cuenin. *Ibid.*, p. 72. Marie-Catherine-Hortense de Villedieu, *Mémoires de la vie d'Henriette-Sylvie de Molière*, Paris, Desjonquères, « Dix-septième siècle », 2003 [1671], 270 p.

¹⁰² *Ibid.*, p. 71.

seulement à l'histoire événementielle, des générations précédentes qui ne fait évidemment l'objet d'aucun enseignement, mais l'envers de l'existence des grands, à une époque où leur vie privée était soigneusement protégée¹⁰³ ». Soulignons que l'intérêt pour les faux-mémoires ne se tarit pas après 1715, mais il faut attendre le début du XIX^e siècle pour voir un regain dans la publication de tels ouvrages. Il apparaît donc que le genre mémorial évolue durant le XVIII^e siècle pour donner naissance à la forme du roman-mémoire telle qu'explorée par Duclos. Frédéric Charbonneau, dans *Les silences de l'histoire*, nous indique les raisons de cette transformation : « Il semblerait donc que le genre mémorial eût acquis alors une autonomie suffisante pour féconder le roman – et non point seulement être fécondé par lui –, et faire naître des variétés, des sous-produits qui reprennent en les déplaçant ses règles et ses lieux communs¹⁰⁴ ». L'héritage du genre mémorial subsiste néanmoins dans le roman-mémoire puisque les romanciers tentent de créer un effet de réel dès la préface de leur ouvrage en affirmant généralement avoir trouvé le récit tel quel. On le voit chez Duclos, dans l'« Avertissement » aux *Mémoires* : « Des mémoires qui me sont tombés entre les mains, m'ont paru propres à donner sur cette matière, une idée des mœurs actuelles¹⁰⁵ ». Charbonneau souligne du reste que

[c]ette fiction du texte trouvé, courante dans les romans et les recueils épistolaires de l'époque – que l'on pense par exemple aux *Lettres portugaises* –, suivant laquelle l'auteur se donne simplement pour l'éditeur de l'œuvre, est ici réinvestie d'une pratique propre aux Mémoires aristocratiques, souvent rédigés par des secrétaires à partir de mémoires, de documents sans lien¹⁰⁶.

Si ce procédé s'associe avec la tradition, il demeure que le roman-mémoire, au contraire du genre mémorial, rompt avec l'histoire. Un roman tel que celui de Duclos délaisse les personnages historiques au profit des récits personnels qui ne s'inscrivent

¹⁰³ *Ibid.*, p. 77.

¹⁰⁴ Frédéric Charbonneau, *Les silences de l'histoire. Les mémoires français du XVIII^e siècle*, Québec, Presses de l'Université Laval, « Les collections de la République des Lettres. Études », 2001, p. 232.

¹⁰⁵ Voir l'« Avertissement » dans Charles Pinot Duclos, *Mémoires pour servir à l'histoire des mœurs du XVIII^e siècle*, *op. cit.*

¹⁰⁶ Frédéric Charbonneau, *op. cit.*, p. 233.

pas dans un temps historique délimité. C'est-à-dire que l'évolution du personnage s'effectue selon le temps intérieur de ce dernier et n'est plus dépendante du temps historique proprement dit. De plus, la vérité prônée par le genre ne se réfère plus aux détails de l'histoire, mais relève plutôt de l'ordre des réalités morales qui favorisent une réflexion¹⁰⁷. Bien que les événements des *Mémoires* soient de l'ordre de la fiction, il reste que l'observation des mœurs effectuée par Duclos correspond au caractère véridique du genre. Cette composition de la vérité se traduit notamment par l'absence de la représentation du corps et du décor ainsi que par l'attention octroyée à la personnalité psychologique et morale du personnage. Relevons ici l'omission délibérée du nom du narrateur des *Mémoires*, ce qui permet à Duclos d'en faire un personnage dont l'identité repose entièrement sur l'état de sa réflexion morale. Le roman-mémoire du XVIII^e siècle est donc une forme romanesque qui offre de nouvelles possibilités aux romanciers. Malandain les expose en ces termes :

À l'époque où paraissent des mémoires réels [...], l'invention des pseudo-mémoires procure aux romanciers une forme idéale pour l'évolution du genre : récit à la première personne, intérêt de l'aventure privée et du regard subjectif, dédoublement du point de vue entre l'instant vécu et le moment de l'écriture, charme de la confidence, en attendant la confession¹⁰⁸.

On retrouve dans les *Mémoires* de Duclos ces particularités du « récit à la première personne » qui sont indissociables de l'articulation des discours libertin et moral de l'auteur. C'est la narration telle qu'elle peut se réaliser dans le « récit à la première personne » qui se veut particulièrement utile pour Duclos, car elle permet à son narrateur non seulement de raconter les faits, mais aussi de les analyser et de les commenter. Nous l'avons relevé plus haut, il y a une imbrication dans les *Mémoires* de trois instances narratives avec lesquelles le lecteur entre en relation pour saisir l'essence du roman-mémoire. Comme le formule Malandain,

¹⁰⁷ Au sujet de la rupture entre le roman et l'histoire, voir René Démoris, *op. cit.*, p. 448-450.

¹⁰⁸ Pierre Malandain, *op. cit.*, p. 161.

[L]a voix narrative est alors triple : le personnage-héros l'assume dans le détail des événements qu'il narre, se reportant au moment où il les a vécus; le personnage-narrateur les organise et les juge au moment, postérieur, où il les écrit; et, bien sûr, comme le personnage est fictif, c'est l'auteur qui, dernière instance, dispose et contrôle l'ensemble¹⁰⁹.

Aussi, les *Mémoires* mettent de l'avant cette troisième voix narrative, celle de Duclos, puisqu'on reconnaît dans le récit des réflexions de l'ordre de la sentence ou de la maxime qui relèvent directement des *Considérations* et de la pensée de Duclos. Cela marque en quoi les *Mémoires* s'apparentent au traité de morale, mais nous y viendrons au point suivant. Mentionnons seulement que cette voix narrative apparaît comme fondamentale dans le récit, car, selon Coulet, elle renouvelle la manière de considérer le texte :

Ainsi déchiffrés par une double lecture, celle qu'en propose le narrateur et celle qu'en suggère l'auteur, les *Mémoires* prennent une vigueur satirique et une portée politique qu'on leur refuse trop souvent. C'est bien des *Considérations* qu'il faut s'aider pour les comprendre, à condition de reconnaître aussi dans ces *Considérations sur les mœurs de ce siècle* le manifeste de l'homme nouveau, l'énoncé des valeurs morales et sociales chères à la bourgeoisie des Lumières¹¹⁰.

Le roman-mémoire représente donc chez Duclos un genre de choix pour exposer, d'une part, le discours libertin qui consiste en la formation du narrateur dans l'univers de la fatuité, et, d'autre part, le discours moral qui s'exprime par diverses voix permettant ainsi au lecteur d'avoir accès à l'analyse des événements et à l'enseignement de principes de la morale tels que conçus par Duclos dans les *Considérations*.

1.3.2 Le traité de morale

¹⁰⁹ *Ibid.*, p. 161.

¹¹⁰ Henri Coulet, « Préface » dans *Mémoires pour servir à l'histoire des mœurs du XVIII^e siècle*, *op. cit.*, p. IX.

L'ensemble des œuvres de Duclos dévoile que l'auteur a exploré nombre de genres littéraires, qu'il s'agisse d'ouvrages grammaticaux, historiques, romanesques, etc. Pour leur part, les *Considérations* apparaissent comme le seul traité de morale proprement dit produit par Duclos. Soulignons que les *Mémoires*, étant le pendant romanesque des *Considérations*, empruntent au traité de morale des éléments relevant autant de sa forme que de son contenu. Du traité de morale au roman, il apparaît que ces textes demeurent des outils de diffusion de la morale duclosienne. Il faut dire que, contrairement au Grand Siècle, la puissance de diffusion du savoir qui naît des progrès de l'imprimerie donne lieu à un Siècle des Lumières enthousiasmé par la multiplication des livres et, surtout, par l'émancipation du jugement individuel qu'elle implique. De cette conjoncture résulte, entre autres, la multiplication des publications de traités et d'essais de toutes formes qui s'inscrivent dans la lignée des moralistes du siècle précédent, tels que La Rochefoucauld ou La Bruyère. En effet, le travail des moralistes du XVIII^e siècle, dont celui de Duclos, s'inscrit comme un prolongement de celui des prédécesseurs qui, comme le fait remarquer Bérengère Parmentier dans *Le siècle des moralistes*,

[...] se tournent vers « le monde », et le mot est riche de sens : le monde terrestre et humain ; le monde social ; l'honnêteté « mondaine ». Ils installent leur morale dans l'espace contemporain, en décrivant les mœurs qui s'offrent à leur observation, mais aussi en s'adressant directement au public de leur temps¹¹¹.

Auteurs et lecteurs du XVIII^e siècle se passionneront pour les mœurs, comme nous le verrons au chapitre suivant, et, en grands admirateurs des *Maximes* de La Rochefoucauld, ils s'intéresseront aux formes brèves et discontinues. Notons que l'essence de ce type d'écriture provient du fait, explique Parmentier, qu'« ils [les moralistes du XVII^e siècle] ne peuvent ou ne veulent bâtir l'architecture d'un livre où la vérité de la morale s'énoncerait dans une cohérence sans faille, selon l'ordre bien

¹¹¹ Bérengère Parmentier, *Le siècle des moralistes. De Montaigne à La Bruyère*, Paris, Seuil, « Points essais », no. 406, 2000, p. 21.

charpenté des matières à traiter¹¹² ». Cette philosophie de l'écrit qui apparaît remodelée dans la forme romanesque chez Duclos se trouve à la base de l'intérêt du Siècle des Lumières pour ce type d'écriture. Dans *Littérature et morale 16^e-18^e siècle*, on précise que « cette fascination pour une écriture discontinue a deux causes : le goût classique, rationaliste, des auteurs, souci d'aller à l'essentiel, et, d'autre part, la volonté d'embrasser la diversité du réel dans un système ouvert¹¹³ ». Cette forme d'écriture subit toutefois certaines mutations, particulièrement lors de la Révolution où elle tend alors vers l'action, le slogan, ou le témoignage¹¹⁴. Au courant du siècle, on la retrouve notamment combinée au genre romanesque, comme dans tous les romans de Duclos où la forme brève s'incorpore au récit pour mettre en relief propos ou réflexions. Bette Gross Silverblatt dans *The maxims in the novels of Duclos* dénombre les maximes propres à chacun des personnages des *Mémoires*: "Statistically, ninety-two maxims are spoken by the narrator, twenty-one by Madame de Retel, nine by Madame de Saintré, seven by Madame de Canaples, six by M. de Vergi, one by the "publisher", and one by Mlle de Foix¹¹⁵". Dans ce texte, les maximes sont le lieu où se manifeste le plus directement la pensée de Duclos telle que mise en œuvre dans les *Considérations*. Prenons par exemple cet extrait des *Mémoires* qui traite de la notion de réputation :

[...] la guerre, l'intrigue, l'hypocrisie, le pédantisme et mille circonstances fournissent les moyens de se réhabiliter à la cour. On y a presque toujours le choix de sa réputation ; on la perd, on la renouvelle, on en change dans l'espace d'une année, et l'on peut avoir successivement le coup d'œil de plusieurs hommes différents ; enfin on remarque tout à la cour, on ne s'y souvient de rien¹¹⁶.

¹¹² *Ibid.*, p. 17.

¹¹³ Muriel Bourgeois, Olivier Guerrier et Laurence Vanoffen, *op. cit.*, p. 156.

¹¹⁴ Voir à ce sujet l'ouvrage de Muriel Bourgeois, d'Olivier Guerrier et de Laurence Vanoffen. *Ibid.*, p. 157.

¹¹⁵ Bette Gross Silverblatt, *The maxims in the novels of Duclos*, The Hague, Martinus Nijhoff, « International archives of the history of ideas », series minor 2, 1972, p. 87.

¹¹⁶ Charles Pinot Duclos, *Mémoires pour servir à l'histoire des mœurs du XVIII^e siècle*, *op. cit.*, p. 71.

L'idée d'une réputation variable à la cour se retrouvait préalablement dans les *Considérations* où une partie d'un chapitre lui était consacrée. On peut y lire : « Rien ne rendroit plus indifférent sur la réputation, que de voir comment elle s'établit souvent, se détruit, se varie, & quels sont les auteurs de ces révolutions¹¹⁷ ». Cet exemple de reprise des *Considérations* dans les *Mémoires* montre comment Duclos récupère ses principes concernant la notion de réputation pour les réinvestir dans un récit.

Or, l'exploitation de la maxime à l'intérieur d'un récit offre une nouvelle possibilité que ne permet pas le traité de morale, soit une pluralité d'instances énonciatrices. La nature de la maxime veut qu'elle soit, explique Louis Van Delft, « autonome, autosuffisante, structurellement, sémantiquement. Mais elle a besoin d'être éclairée, étayée, combinée à d'autres, confrontée à d'autres pour fournir du moi une description complète¹¹⁸ ». Cette idée du « moi » qu'explore Van Delft se retrouve chez Duclos dans ce qu'on pourrait appeler le sens moral du narrateur où, à l'aide de la confrontation de ses maximes entre elles et avec celles des autres personnages, il arrive à se créer une vue d'ensemble du monde pour finalement choisir l'avenue qui lui convient. Silverblatt montre de quelle manière s'articule le traitement de la maxime dans les *Mémoires*:

Again in this novel, as in the *Confessions*, the maxims of Duclos have the effect to establishing concepts of the *homme à la mode*, of the various male-female relationships he can enter, of the differences between *amour*, *passion* and *amitié*, and the society in general. What is different in this novel is that these major concepts are delivered to some extent by several characters rather than the narrator alone¹¹⁹.

Cette particularité d'avoir plusieurs voix pour l'énonciation de maximes amène une confrontation des idées qui se veut bénéfique pour l'évolution du narrateur. Nous

¹¹⁷ Charles Pinot Duclos, *Considérations sur les mœurs de ce siècle*, *op. cit.*, p. 143.

¹¹⁸ Louis Van Delft, *Littérature et anthropologie. Nature humaine et caractère à l'âge classique*, Paris, PUF, « Perspectives littéraires », 1993, p. 11.

¹¹⁹ Bette Gross Silverblatt, *op. cit.*, p. 87.

verrons en détail l'influence de chacun des personnages sur le narrateur au cours du mémoire, mais il importe de souligner que la manière dont s'enchaînent les maximes ne relève pas d'un procédé aléatoire. Contrairement aux traités de forme discontinue où il appartient au lecteur de fabriquer un sens entre les combinaisons possibles des fragments qui lui sont offerts, le genre romanesque qui intègre des maximes à son récit le fait selon un ordre logique qui donne à voir la fabrication d'un sens défini, celui du personnage ou de l'auteur. Ainsi, les *Mémoires* exposent une combinaison de maximes qui traduit les principes de la morale duclosienne. L'inspiration du traité de morale, plus précisément de la forme brève qu'est la maxime, permet donc au moraliste à l'œuvre dans les *Mémoires* d'élaborer un processus d'évolution qui justifie totalement le discours moral privilégié à la fin du récit. Cette idée d'évolution et celle de la confrontation des idées entre les personnages ne sont pas sans faire écho à un sous-genre romanesque répandu au XVIII^e siècle : le roman de formation.

1.3.3 Le roman de formation

La formation du personnage des *Mémoires* va de pair avec les genres du roman-mémoire et du traité de morale, puisqu'elle représente l'élément principal autour duquel se constitue le récit. En effet, Duclos donne à voir, dans ce texte, la formation libertine et morale d'un jeune mondain. À propos du roman de formation, mentionnons qu'il a pour origine les grands romans pédagogiques, comme *Le Télémaque* de Fénelon publié en 1699, où les principes d'éducation concernent principalement les princes et le domaine du politique. Mais ce n'est que vers 1730, avec l'influence des romans anglais, ceux de Richardson et de Fielding, que le roman de formation prend forme et met de l'avant une pédagogie laïque destinée à la classe bourgeoise et concentrée sur l'expérience vécue. Les *Mémoires* de Duclos

appartiennent à ce mouvement qui ne tardera pas, avec *La nouvelle Héloïse*¹²⁰ de Jean-Jacques Rousseau, à tendre davantage vers une pédagogie axée sur la philosophie. Selon Florence Bancaud-Maënen, dans un essai abordant spécifiquement le roman de formation au XVIII^e siècle, ce sous-genre romanesque se définit globalement comme

[...] une biographie structurée par les différentes étapes du développement d'un héros, de la jeunesse à la maturité : le récit s'ouvre sur l'entrée du protagoniste dans le monde, puis il évoque les événements marquants de son apprentissage de la vie, ponctués d'erreurs, de désillusions et de révélations, et s'achève au moment où, devenu adulte et parvenu à la connaissance de lui-même et de sa place dans le monde¹²¹.

La pédagogie dans le roman de formation apparaît donc au fur et à mesure de l'expérience et du développement du héros. Dans les *Mémoires*, cette gradation de l'apprentissage se voit traduite par les différentes rencontres du narrateur. Cette particularité du roman de formation le distingue du roman pédagogique puisque, dans ce dernier, le contenu pédagogique est déjà prédéterminé par le maître pour son élève¹²². De plus, le roman de formation dont la structure est plutôt immuable peut s'élaborer dans une variété de sous-genres narratifs. On peut donc le retrouver dans un récit de voyage, un roman d'aventures, un roman épistolaire et, comme c'est le cas pour le texte de Duclos, dans un roman-mémoire. Or, lorsqu'il s'agit d'un roman libertin, la confusion peut s'installer entre les catégories du « roman de formation » et du « roman d'éducation libertine ». Nagy affirme à propos de la seconde qu'elle est « la forme spécifique du roman libertin¹²³ ». En fait, le roman d'éducation libertine se consacre seulement au personnage libertin, alors que le roman de formation fait

¹²⁰ Jean-Jacques Rousseau, *La nouvelle Héloïse*, Paris, Garnier-Flammarion, « GF », 1967 [1761], 610 p.

¹²¹ Florence Bancaud-Maënen, *Le roman de formation au XVIII^e siècle en Europe*, Paris, Nathan, « Littérature 128 », 1998, p. 35.

¹²² Dans le roman pédagogique, le héros « ne sert souvent que de prétexte à l'illustration d'une vision du monde rationnelle et d'une philosophie humaniste et optimiste » à laquelle il tente d'accéder. *Ibid.*, p. 40.

¹²³ Péter Nagy, *op. cit.*, p. 91.

référence à l'évolution du personnage dans son ensemble, et cela inclut, entre autres, son apprentissage libertin. Si les *Mémoires* mettent en scène l'éducation libertine, ils ne se limitent pas à ce projet, car c'est la mise en relief de la formation du caractère du personnage qui se trouve au cœur du récit. Par ailleurs, le concept de « récit d'initiation » élaboré par Claude Reichler dans *L'âge libertin* montre bien les limites du roman d'éducation libertine. Reichler note que celui-ci est constitué de trois étapes : « l'idéalisation » de l'univers mondain et du libertinage qui précède l'initiation du jeune homme; « la maîtrise et la désillusion » de ce même univers par la prise de conscience du jeu corrompu du libertinage; « la poursuite d'un objet inaccessible » qui se veut la femme vertueuse dont le héros est amoureux. Mais cette théorie de l'initiation évacue la possibilité d'une fin heureuse, car une fin semblable ne peut qu'être le résultat du « jeu de masque subtil du libertinage¹²⁴ ». Il explique du reste que

[s]i les romans libertins, comme Crébillon lui-même, hésitent entre l'achèvement heureux de la formation ou l'inachèvement commandé par la troisième étape du scénario, c'est qu'ils ne savent eux-mêmes si l'essence du libertinage réside seulement dans la maîtrise désillusionnée, ou si elle consiste dans la conscience d'une perte irréparable¹²⁵.

À la lumière des recherches plus récentes, il apparaît que les *Mémoires* de Ducloux, dont la fin se veut heureuse, témoignent d'une véritable volonté d'élaborer un discours moral à partir du libertinage. Si ce texte inclut une partie d'éducation libertine, ce n'est que pour mettre en valeur la formation du personnage dans son ensemble. Néanmoins, le thème du libertinage a une importance considérable, car cette formation s'inspire largement du style du roman-liste pour marquer les différentes étapes d'apprentissage du narrateur.

1.3.4 Le roman-liste

¹²⁴ Claude Reichler, *L'âge libertin*, Paris, De minuit, « Collection critique », 1987, p. 47.

¹²⁵ *Ibid.*, p. 53.

Avec les *Confessions* et les *Mémoires*, Duclos apparaît comme un des instigateurs du roman-liste, un sous-genre romanesque dont le récit relate en détail la liste des victimes d'un séducteur. Dans sa préface pour *Les confessions du comte de****, Laurent Versini souligne le rôle joué par Duclos dans l'émergence du roman-liste : « Duclos a inventé ce que j'ai proposé d'appeler le roman-liste : sans prétendre à imaginer une intrigue forte, réussissant à écrire bien avant *L'Homme sans qualités* un roman sans histoire et sans héros, il adopte tout simplement, s'agissant d'un séducteur, la formule du catalogue de Don Juan¹²⁶. » Mais ce catalogue, thème majeur du libertinage, ne devient roman-liste que par l'ajout dans le récit d'une crise vécue par le héros et par le bilan de ses actions. À ce propos, Delon, dans un article intitulé « Variations du roman-liste : du temps individuel au temps historique » spécifie que « le roman-liste entraîne une prise de conscience par le héros-narrateur et l'abandon de l'obsession séductrice¹²⁷ ». Cette particularité fait en sorte que la forme du roman-mémoire est celle privilégiée par le roman-liste. Notons également qu'il ne met en scène que des narrateurs masculins et qu'il importe de ne pas le confondre avec le roman de la fille galante qui « raconte aussi des liaisons successives, mais dont l'héroïne ne séduit pas ses amants et ne les choisit même pas toujours [...]»¹²⁸. La typologie féminine que sous-tend l'idée de la liste met l'accent sur la notion de mœurs et relève, par le fait même, de l'étude sociologique. Le héros des *Confessions* rencontre non seulement des femmes de diverses classes sociales, mais également des femmes de différentes nationalités : espagnole, italienne et anglaise. Comme le fait remarquer Versini, « roman-liste rime en effet avec roman de moraliste¹²⁹ ». Que ce soit concernant la typologie féminine ou le bilan du héros, le discours moraliste peut

¹²⁶ Laurent Versini, « Présentation » dans *Les confessions du comte de****, Paris, Desjonquères, 1992 [1741], p. 8.

¹²⁷ Michel Delon, « Variations du roman-liste : du temps individuel au temps historique » dans *Eighteenth-Century Fiction*, vol.13, no.2-3, janvier-avril 2001, p. 270.

¹²⁸ Henri Coulet, « Oeuvres en miroir : roman libertin et roman moral » dans *Du genre libertin au XVIII^e siècle*, *op. cit.*, p. 220.

¹²⁹ Laurent Versini, *op. cit.*, p. 8.

s'articuler selon différents schémas. À l'image des *Confessions*, dans lequel le héros fréquente environ une vingtaine de femmes, le récit des *Mémoires* emprunte le style du roman-liste, mais dans une perspective différente qui favorise davantage le discours moraliste. La liste qu'il offre s'avère beaucoup moins exhaustive, donnant à voir seulement les expériences impliquant des changements signifiants pour l'évolution de sa pensée. Signalons que la manière dont Duclos exploite la structure de la liste dans les *Mémoires* s'inscrit dans l'étude des mœurs qu'il avait entreprise avec les *Considérations*. Delon remarque du reste que

[I]e propos [des *Mémoires*] est moral et psychologique : presque toutes les mondaines se conduisent pareillement dans leur dénégation, dans leurs efforts pour cacher leurs amants au public. Mais le propos est aussi esthétique, dans le refus d'un roman qui ne serait qu'une liste, au profit d'un récit qui synthétise et stylise l'expérience pour en faire « l'histoire des mœurs » du siècle¹³⁰.

Les *Mémoires* ne sont pas qu'une liste, mais le récit d'expériences qui, comme nous le verrons, permet à Duclos d'élaborer une écriture en tableau qui illustre ses propos de façon à ce que le lecteur suive progressivement l'évolution du narrateur à travers les mœurs de son temps. Le roman-liste demeure un modèle que le moraliste dépasse afin de servir un discours beaucoup plus vaste que le cheminement d'un libertin à travers une galerie de femmes, mais il donne tout de même un cadre précis dans lequel l'auteur peut articuler sa pensée morale à travers un discours somme toute libertin.

Enfin, les *Mémoires* témoignent adéquatement de la manière dont la tradition moraliste va se redéployer dans le roman des Lumières et en particulier dans le roman libertin où l'éducation libertine et la sexualité prennent la forme d'une préoccupation morale. La réflexion morale qui s'élabore dans ce texte permet de penser toutes sortes

¹³⁰ Michel Delon, « Variations du roman-liste : du temps individuel au temps historique » dans *Eighteenth-century fiction, op. cit.*, p. 261.

de comportements – autant ceux illustrés par le narrateur que par les autres protagonistes –, dans une perspective à la fois individuelle et sociale. En fait, les *Mémoires* mettent en scène l'examen, voire la critique, des comportements de la société de son temps qu'avait réalisé Duclos à l'intérieur des *Considérations*. Dans ce traité, les réflexions de l'auteur sur la société s'élaborent à partir de thèmes aussi variés que l'éducation, la réputation ou le caractère. Par ailleurs, en ce qui concerne le roman, le discours du moraliste naît de la confrontation des principes du libertinage mondain et de ceux d'une morale de l'utile vers lesquels tend la fin du récit. La progression du personnage met ainsi de l'avant cette morale qui veut que le bonheur de chacun contribue obligatoirement au bonheur collectif. De la fatuité au bonheur, du libertinage à la vertu, le récit de Duclos dresse un large éventail des mœurs du temps. Bref, la morale duclosienne se voit diffusée dans les *Mémoires*, non pas traditionnellement sous la forme du traité de morale, mais bien par l'entremise du genre romanesque. Que ce roman se situe au carrefour de plusieurs genres littéraires, dont le roman-mémoire, le traité de morale, le roman de formation et le roman-liste, participe considérablement à la mise en valeur non seulement du récit, mais de tout le discours implicite de l'auteur. Le mariage de ces genres et sous-genres vient manifestement soutenir le discours libertin, tout en assurant la structure et les éléments nécessaires à son dépassement. L'étude sur les mœurs qu'effectue Duclos dans les *Mémoires*, et rendue possible par cet amalgame de genres, a pour point de départ un sphère précise du libertinage, soit celle de la fatuité.

CHAPITRE II

DE LA FATUITÉ COMME EXPÉRIENCE DU MONDE

Vous trouverez la clef de ma conduite dans un caractère malheureusement trop facile. Entouré de gens sans mœurs, j'ai imité leurs vices ; j'ai peut-être mis de l'amour-propre à les surpasser.

Laclos, *Les liaisons dangereuses*¹³¹

2.1 Le XVIII^e siècle : époque de la fatuité

2.1.1 Une nouvelle morale des mœurs

Dans les *Considérations sur les mœurs de ce siècle*, Charles Pinot Duclos débute par une énumération des différentes acceptions de la notion de mœurs dont celle relative aux mœurs du particulier et de la vie privée qui ne signifie autre chose que « la pratique des vertus morales, ou le dérèglement de la conduite, suivant que ce terme est pris en bien ou en mal¹³² ». Toutefois, à l'instar de bon nombre d'auteurs du XVIII^e siècle, Duclos considère les mœurs davantage comme une notion axée sur le social, et le public et non pas sur le particulier. Sa conception des mœurs se réfère à ce qui constitue les fondements d'une nation, comme on le voit dans l'extrait suivant : « Relativement à une nation, on entend par les "mœurs", ses coutumes, ses usages, non pas ceux qui indifférens en eux-mêmes sont du ressort d'une mode arbitraire ; mais ceux qui influent sur la manière de penser, de sentir & d'agir, ou qui en

¹³¹ Cet extrait provient de la lettre XXIII « Le vicomte de Valmont à la marquise de Merteuil ». Pierre Choderlos de Laclos, *Les liaisons dangereuses*, Paris, Flammarion, « GF ». 1981 [1782], p. 124.

¹³² Charles Pinot Duclos, *Considérations sur les mœurs de ce siècle*, Paris, Honoré Champion, 2000 [1751], p. 96.

dépendent. C'est sous cet aspect que je considère les « mœurs »¹³³. Cette idée de penser les mœurs comme étant un agent susceptible de modifier, de modeler les comportements individuels est une idée fondamentale du discours des mœurs du XVIII^e siècle. Franck Salaün, dans *L'ordre des mœurs*, explique l'enjeu relatif aux mœurs qui apparaît au siècle des Lumières :

L'observation quasi obsessionnelle des « mœurs du siècle », pour reprendre le titre de Duclos, invite, en renversant les termes, à caractériser le XVIII^e siècle comme « le siècle des mœurs », le siècle où l'ordre des pratiques s'est révélé. En effet, si les mœurs sont « contagieuses » c'est qu'elles sont autre chose que l'aspect extérieur des pensées. C'est cet ordre que les discours s'efforcent de cerner. Cela suppose, en outre, que l'âme ne condamne pas au corps comme à un domestique. Elle ne porte pas en elle les principes innés des bonnes mœurs. L'enjeu est par conséquent extrêmement important. Il faut non seulement penser les mœurs, comprendre ce qui les détermine dans un sens ou dans l'autre, mais aussi chercher les moyens de les influencer¹³⁴.

L'essence des propos des *Mémoires* porte sur cette idée que les mœurs influencent l'individu et vice versa. Cette réflexion, à laquelle se livre Duclos, sous-entendue dans l'idée de nation, n'est pas un fait isolé. Rappelons que le moraliste écrit les *Considérations* au moment où l'aventure de l'*Encyclopédie* débute, soit en 1750, et que les définitions de la notion de mœurs données par ces deux ouvrages marquent, dans les deux cas, une importance marquée pour les caractères des nations, comme en témoigne cet extrait tiré de l'*Encyclopédie*:

MŒURS, s.f. (Morale.) actions libres des hommes, naturelles ou acquises, bonnes ou mauvaises, susceptibles de règle & de direction. Leur variété chez les divers peuples du monde dépend du climat, de la religion, des lois, du gouvernement, des besoins, de l'éducation, des manières & des exemples. A mesure que dans chaque nation une de ces causes agit avec plus de force, les autres lui cèdent d'autant¹³⁵.

¹³³ *Ibid.*, p. 97.

¹³⁴ Franck Salaün, *L'ordre des mœurs. Essai sur la place du matérialisme dans la société française du XVIII^e siècle (1734-1784)*, Paris, Éditions Kimé, « Philosophie-épistémologie », 1996, p. 105.

¹³⁵ Denis Diderot et Jean Le Rond dit D'Alembert, article « Mœurs » dans *Encyclopédie, ou Dictionnaire raisonné des arts, des sciences et des métiers*, Paris, Chez Briasson, 1751, vol.10, p. 611.

Le Siècle des Lumières participe donc activement à la généralisation de l'emploi du terme « mœurs » tout en précisant son sens qui met le rôle de la société au premier plan. Il faut dire cependant que ce processus débute lors du Grand Siècle, alors que la morale individuelle, qui cesse d'être reliée exclusivement à la religion chrétienne en raison « d'une crise de la croyance¹³⁶ » amenée par les guerres de religion du siècle précédent, s'inscrit maintenant dans un cadre social. Bérengère Parmentier précise qu'au XVII^e siècle, la morale individuelle « consiste à rechercher les principes d'un art de vivre ensemble, dans le monde tel qu'il est, c'est-à-dire dans le monde social ; à établir pour la vie commune des principes régulateurs qui la rendent, au moins, supportable¹³⁷ ». Cette recherche « d'un art de vivre ensemble » fait en sorte, d'une part, que le discours moral se développe dans les cercles cultivés de la société mondaine et ne relève plus des institutions scolaires et religieuses, et, d'autre part, qu'il donne lieu à la production, non seulement, de traités de civilité et de bienséance, mais également d'œuvres critiques de la part des moralistes. En fait, les moralistes du XVII^e siècle, dont Pascal, La Rochefoucauld et La Bruyère, dénoncent l'insuffisance des règles de civilité qui tentent de prescrire les mœurs. Ils tendent plutôt vers une morale descriptive et critique qui s'adresse au public de leur temps. Au sujet du lien unissant, à cette époque, la morale et les mœurs, Parmentier affirme que

[L]'intérêt croissant pour les mœurs, la condition présente de l'homme psychologique et social, s'appuie sur un principe « moral » : le refus de projeter la figure de l'homme hors des limites de sa condition ; il conduit à l'investigation des nuances, des subtilités, des contradictions morales en l'homme. [...] Cet homme « tel qu'il est » n'est pas une créature intemporelle ; l'homme social contemporain est au centre de l'intérêt pour « les mœurs »¹³⁸.

¹³⁶ L'expression est de Bérengère Parmentier : « Elles [Les guerres de religion] ont suggéré que l'invocation de principes transcendants, dépassant la mesure de l'homme, n'était pas sans responsabilité dans le développement d'une violence humaine. On peut dire en ce sens que le XVII^e siècle vit moins une crise des croyances qu'une crise de la croyance ». *Le siècle des moralistes*, Paris, Seuil, « Points. Essais », no. 406, 2000, p. 9.

¹³⁷ *Ibid.*, p. 10.

¹³⁸ *Ibid.*, p. 175.

La question des mœurs au XVII^e siècle se réfère donc au domaine de la psychologie des particuliers. Toutefois, cette conjoncture n'est pas celle qui va caractériser les *Mémoires*, car elle se modifie au XVIII^e siècle avec le développement de la réflexion sur les peuples dits « sauvages ». Cette progression de la pensée survient en raison de la publication de nombreux récits de voyage concernant, entre autres, les figures primitives du Huron et du Tahitien. Notons que la découverte de ces peuples et de leur mode de vie qui éveille la nostalgie d'une simplicité perdue permet davantage la mise en place « d'une réflexion tournée vers les sociétés civilisées et leurs maux – un laboratoire de leur réflexion politique et morale – que l'éloge d'autres sociétés¹³⁹ ». Ce mythe du bon sauvage qui se verra développé notamment par Denis Diderot avec son *Supplément au voyage de Bougainville*¹⁴⁰ permet à ce siècle de voir naître l'idée que la nature ne devient esprit que par l'institution humaine¹⁴¹. L'impact de telles découvertes dans la société française de l'époque est majeure, car, comme l'explique Salaün : « L'homme des Lumières voit [...] son espace mental s'accroître et sa position "mondaine" se décentrer. Aux vertiges scientifiques répondent des vertiges sociaux. Il était, en effet, difficile de ne pas être troublé par la découverte de l'historicité des pouvoirs et des légitimités¹⁴² ». Au XVIII^e siècle, la notion de mœurs s'étend alors à un tout autre domaine que celui de la psychologie du particulier, soit celui du caractère des nations. Le caractère collectif et social des comportements moraux se révèle, tout en évacuant l'idée d'une responsabilité individuelle de l'homme. Martin Rueff, dans son article « Morale et mœurs » du *Dictionnaire européen des Lumières*, expose bien la progression de cette nouvelle conception du lien entre la morale et les mœurs :

¹³⁹ Muriel Bourgeois, Olivier Guerrier et Laurence Vanoffen, *Littérature et morale 16^e-18^e siècle. De l'humaniste au philosophe*, Paris, Armand Colin, « U/ Lettres », 2001, p. 130.

¹⁴⁰ Denis Diderot, *Supplément au voyage de Bougainville, suivi de Pensées philosophiques et de Lettre sur les aveugles*, Paris, Flammarion, « GF », no. 252, 1995, 192 p.

¹⁴¹ Martin Rueff, article « Morale et mœurs » dans *Dictionnaire européen des Lumières*, Paris, Presses universitaires de France, 1997, p. 730.

¹⁴² Franck Salaün, *op. cit.*, p. 190.

L'âme n'est pas plus que l'esprit une nature, un système de lois fixes. Ni instance consciente devant laquelle se construit le monde, ni espace intérieur dans lequel le monde se présente, le sujet n'est pas plus l'origine, la substance, le dépositaire des principes de la moralité que le projet qui garantit leur sens. Dès lors, la moralité du sujet ne repose plus dans le clair-obscur du for intérieur, cette conscience psychologique que viennent encombrer les apories classiques de la représentation : qu'on la cherche dans son expérience pratique¹⁴³.

La société devient l'origine même des principes de la moralité de l'individu puisqu'elle sous-tend l'idée de l'expérience pratique comme étant un élément formateur de premier ordre. Cette nouvelle manière d'envisager les mœurs n'est pas sans faire écho au refus de toute pensée dogmatique, car il semble que l'homme n'a « plus besoin de péché, de grâce », car « le simple jeu des sensations et leur comparaison, successive, source des notions de bien et de mal, rend compte de la vie morale, et elle est montrée en progrès, dans l'expérience¹⁴⁴ ». Bref, il apparaît au XVIII^e siècle que « la morale relève des mœurs, car le sujet se constitue dans son extériorité¹⁴⁵ ». Pour la première fois, l'homme n'est ni moral, ni immoral, car ce qui résulte des mœurs ne met plus en cause l'individu, mais plutôt la société. Suivant cette vue, Duclos affirme que le peuple français est le seul dont « les mœurs peuvent se dépraver, sans que le fond du cœur se corrompe, ni que le courage s'altère¹⁴⁶ ». Cette conception des mœurs et de la morale, parce qu'elle participe à la réhabilitation de la nature humaine et au développement d'une nouvelle théorie des connaissances, à savoir le sensualisme, favorise la légitimation du libertinage qui prend la forme, à partir de Crébillon, « d'une science de l'homme au service d'un art de jouir¹⁴⁷ ». Ces propos de Jean Sgard sur l'idée de nature dans la littérature libertine de Crébillon fil en témoignent :

¹⁴³ *Ibid.*, p. 730.

¹⁴⁴ Muriel Bourgeois, Olivier Guerrier et Laurence Vanoflen, *op. cit.*, p. 114.

¹⁴⁵ Martin Rueff, *op. cit.*, p. 730.

¹⁴⁶ Charles Pinot Duclos, *Considérations sur les mœurs de ce siècle*, *op. cit.*, p. 104.

¹⁴⁷ Muriel Bourgeois, Olivier Guerrier et Laurence Vanoflen, *op. cit.*, p. 108.

La recherche avouée du plaisir, l'entraînement des passions ou l'inconstance ne peuvent être des vices, car ils sont dans la nature. En lisant le *Sopha*, on pourra constater que souvent le mal est d'origine sociale ; les fermiers généraux, les courtisans, les prostituées mondaines, les directeurs de consciences hypocrites, les dévotes affectées, tous ceux et celles qui font trafic des sentiments ou du plaisir ou qui spéculent sur les vertus affichées sont cruellement moqués. Ceux qui aiment ou qui simplement s'abandonnent au plaisir sont d'avance pardonnés. La norme n'est donc pas la vertu, mais la nature¹⁴⁸.

2.1.2 Légitimation du libertinage des mœurs

Cette manière de penser les mœurs est fort marquante dans l'histoire du libertinage au XVIII^e siècle. Elle implique une morale naturelle qui justifie la non condamnation du vice dans les mœurs des particuliers. En fait, l'histoire du siècle montre que la légitimation du libertinage de mœurs prend source au cœur même des bienséances mondaines qui répondent, à partir de la Régence, à ce que Muriel Bourgeois nomme « la loi du plaisir, du caprice et de l'instant¹⁴⁹ ». D'ailleurs, le plaisir est un des éléments importants de cette morale laïque, puisqu'il « répond à un besoin naturel de l'homme, qu'il contribue à son épanouissement physique, intellectuel et moral, et qu'il assure aussi sa sociabilité¹⁵⁰ ». Cette loi du plaisir qui se retrouve au centre de l'univers mondain se manifeste également en littérature, alors que « l'écriture du moraliste, celle du romancier, de l'historien, du satiriste se mêlent et s'épaulent l'une l'autre, moins soucieuse de suivre des modèles ou de respecter des règles que de produire sur leurs lecteurs un effet d'éveil, une prise de conscience, une volonté de changement¹⁵¹ ». Cette réalité participe sans doute à l'explosion du roman libertin du XVIII^e siècle. À partir de Crébillon fils et de ses *Égarements du cœur et de l'esprit*, publiés en 1736, plusieurs romans libertins prennent pour objet principal

¹⁴⁸ Jean Sgard, *Crébillon fils, le libertin moraliste*, Paris, Desjonquères, « L'esprit des belles lettres », 2002, p. 120.

¹⁴⁹ *Ibid.*, p. 108.

¹⁵⁰ Michel Delon et Pierre Malandain, *Littérature française du XVIII^e siècle*, Paris, Presses Universitaires de France, « Premier cycle », 1996, p. 208.

¹⁵¹ *Ibid.*, p. 219.

l'examen des mœurs de leur temps. Ainsi, ils se consacrent à l'amour sous toutes ses formes et nombre d'entre eux, mettent en scène la mondanité libertine. C'est le cas chez Duclos, dont l'extrait de l'« Avertissement » aux *Mémoires pour servir à l'histoire des mœurs du XVIII^e siècle* témoigne de la nécessité de prendre en considération la notion de libertinage dans l'étude des mœurs d'une nation :

L'amour, la galanterie, et même le libertinage, ont de tout temps fait un article si considérable dans la vie de la plupart des hommes, et surtout des gens du monde, que l'on ne connaîtrait qu'imparfaitement les mœurs d'une nation, si l'on négligeait un objet si important¹⁵².

Cet « objet si important » se retrouve dans l'ensemble des œuvres du romancier, mais c'est dans les *Considérations* où il théorise sa pensée sur les mœurs et dans les *Mémoires*, son pendant romanesque, que les observations et les critiques de Duclos atteignent leur point culminant. En fait, Duclos annonce l'ambition de son projet dès l'introduction des *Considérations*, soit réaliser « l'examen des mœurs actuelles » afin de mieux « faire conoître l'homme de tous les tems¹⁵³ ». Il y explique également qu'il s'agit « d'examiner les devoirs et les erreurs des homes ; mais cet examen doit avoir pour objet les mœurs en général, cèles des différentes classes qui composent la société, & non les mœurs des particuliers¹⁵⁴ ». Sa théorie, qui prolonge l'esprit des moralistes du Grand Siècle, a toutefois une aspiration nouvelle qui rattache le travail du moraliste des Lumières à l'empirisme. Cette théorie philosophique, le sensualisme, dont les thèses fondatrices amenées par John Locke en 1690 dans son *Essai sur l'entendement humain*¹⁵⁵, élabore le principe selon lequel toutes nos connaissances proviennent de l'expérience. Au XVIII^e siècle, l'abbé de Condillac souligne, dans son

¹⁵² Voir l'« Avertissement » dans Charles Pinot Duclos, *Mémoires pour servir à l'histoire des mœurs du XVIII^e siècle*, Paris, Desjonquères, « XVIII^e siècle », 1986 [1751], 147 p.

¹⁵³ Charles Pinot Duclos, *Considérations sur les mœurs de ce siècle*, *op. cit.*, p. 95.

¹⁵⁴ *Ibid.*, p. 99.

¹⁵⁵ John Locke, *Essai sur l'entendement humain*, Paris, J. Vrin, « Bibliothèque des textes philosophiques », 2001 [1690], 3 v.

*Essai sur l'origine des connaissances humaines*¹⁵⁶, l'importance de la conceptualisation, de la logique et du langage dans le processus empirique¹⁵⁷. Ainsi, l'enquête sur les mœurs à laquelle donnent lieu les *Mémoires* devient une façon de détruire ou de confirmer les systèmes par l'expérience, comme l'affirme Duclos lorsqu'il précise que « [...] les sciences n'ont fait de vrais progrès que depuis qu'on travaille, par l'expérience, l'examen & la confrontation des faits, à éclaircir, détruire ou confirmer les systèmes. C'est ainsi qu'on en devroit user à l'égard de la science des mœurs¹⁵⁸ ». C'est effectivement à la lumière de l'examen et de la confrontation des faits accomplis par le narrateur que la fatuité, qui relève directement du libertinage, se voit délaissée à la fin du roman. Le personnage lui préfère un nouveau mode de vie qui repose cette fois-ci sur l'idée de bonheur, ou plus précisément sur une adéquation entre le plaisir, la probité, l'honneur et la vertu. Nonobstant le destin rompu de la fatuité, il reste qu'en plaçant son personnage dans une société où tout l'incite à adopter le caractère du fat, Duclos aborde la notion de caractère qui fut chère au siècle précédent et dont la réflexion continue de progresser au XVIII^e siècle. Avant d'aborder cet aspect, il importe de voir en quoi consiste le caractère du fat et le principe même de fatuité.

2.2. De la fatuité comme caractère

2.2.1 Portrait de la fatuité

En consultant l'article « fat » du dictionnaire étymologique *Franzosisches etymologisches Wörterbuch*¹⁵⁹, on remarque que le sens du terme évolue de manière

¹⁵⁶ Étienne Bonnot, dit abbé de Condillac, *Essai sur l'origine des connaissances humaines*, Paris, Galilée, « Palimpseste », 1973 [1746], 301 p.

¹⁵⁷ À ce sujet, voir Jean Marie Goulemot, Didier Masseur et Jean-Jacques Tatin-Gourier, *Vocabulaire de la littérature du XVIII^e siècle*, Paris, Minerve, 1996, p. 67.

¹⁵⁸ Charles Pinot Duclos, *Considérations sur les mœurs de ce siècle*, *op. cit.*, p. 94.

¹⁵⁹ Walther Von Wartburg, article « Fat », *Franzosisches etymologisches Wörterbuch*, Basel, Zbinden Druck, 1971 [1948].

significative. La figure du fat apparaît vers le milieu du XVI^e siècle et désigne d'abord un sot, un niais. Son sens se précise davantage autour de 1620, car en plus de s'appliquer au sot, elle désigne maintenant celui qui est satisfait de lui-même. Rappelons ici que Jean de La Bruyère en avait tracé le portrait dans *Les caractères ou les mœurs de ce siècle*, comme en rend compte l'extrait suivant :

Un sot est celui qui n'a pas même ce qu'il faut d'esprit pour être fat.
 Un fat est celui que les sots croient un homme de mérite.
 L'impertinent est un fat outré. Le fat lasse, ennuie, dégoûte, rebute ;
 l'impertinent rebute, aigrit, irrite, offense : il commence où l'autre finit.
 Le fat est entre l'impertinent et le sot : il est composé de l'un et de l'autre¹⁶⁰.

Ce n'est que vers la fin du XVII^e siècle et jusqu'à la moitié du XIX^e siècle que le fat désigne quelqu'un de présomptueux, d'orgueilleux, qui est associé à une autre figure, celle des petits-maîtres en raison de ses prétentions auprès des femmes. Cette figure du petit-maître se rapproche à bien des niveaux de celle du fat, à un point tel que la confusion s'installe alors même que l'on tente de les définir. En effet, la critique actuelle, qui examine de plus en plus les différents personnages à l'œuvre dans le roman libertin, a du mal à établir une distinction. Souvent, le terme est utilisé simplement comme un adjectif parmi d'autres qui vient qualifier le petit-maître. La définition d'Élisabeth Bourguinat, qui décrit les petits-maîtres comme étant de « jeunes gens élégants, maniérés, frivoles, fats, et préoccupés avant tout de suivre les modes, ou s'il se peut, de les lancer¹⁶¹ », en témoigne. De son côté, Philippe Laroche dans son ouvrage *Petits-maîtres et roués. Évolution de la notion de libertinage dans le roman français du XVIII^e siècle* dissocie clairement la figure du petit-maître de celle du roué, mais omet complètement celle du fat :

Nous nommerons donc petits-maîtres les libertins dont la seule ambition est de se faire admirer par les dames puis de les séduire par vanité, et roués ceux qui

¹⁶⁰ Jean de la Bruyère, *Les caractères*, Paris, Garnier Flammarion, 1962 [1696], p. 365.

¹⁶¹ Élisabeth Bourguinat, *Le siècle du persiflage 1734-1789*, Paris, PUF, « Perspectives littéraires », 1998, p. 15.

cherchent à se venger sur toutes les femmes d'une infidélité qui les a mortifiés, en menant leurs intrigues à grand bruit¹⁶².

À partir de cette définition, le petit-maître pourrait se confondre avec le fat puisqu'ils partagent la même ambition, soit se faire admirer et séduire par vanité. Une distinction apportée par Laurent Versini aide à clarifier la condition propre à chacune de ces figures, car il affirme : « L'appellation petit-maître implique une nuance sociale, c'est l'homme de qualité à la mode jusque dans son habillement; un bourgeois peut être fat, non petit-maître¹⁶³ ». On remarque pourtant que le personnage de Duclos qui possède « une naissance illustre », « une fortune considérable » et « un rang distingué¹⁶⁴ » n'est pas un petit-maître, mais bien un fat. Un commentaire d'Henri Coulet, dans la préface aux *Mémoires*, apporte une nuance importante entre le raffinement et la fatuité : « Au petit-maître, dangereux mais aristocratiquement raffiné, a succédé le fat, la fatuité étant pour Duclos une forme ignoble et dégradée de l'honneur dont Montesquieu avait fait le principe du gouvernement monarchique¹⁶⁵ ». À la lumière de ces définitions, il s'avère que le titre de « petit-maître » ne s'acquiert que par un rang social élevé et un raffinement des manières, alors que la carrière de la fatuité, où le sens de l'honneur a peu de valeur, s'avère plus accessible. Or, Frédéric Deloffre dans son étude sur *Le petit maître corrigé* de Marivaux, en traçant l'évolution de la figure du petit-maître, marque un changement qui explique le manque de nuance entre la figure du petit maître et celle du fat :

On ne parla plus guère des petits-maîtres pendant la guerre de la succession d'Espagne (1701-1713). Quand ils revinrent à la mode, après la paix d'Utrecht, la France était entrée dans une période de paix qui dura une vingtaine d'années. Leur prestige s'en ressentit. Au lieu d'acquérir la gloire sur le champ de bataille, ils la recherchèrent plus que jamais par leurs

¹⁶² Philippe Laroche, *Petits-maîtres et roués. Évolution de la notion de libertinage dans le roman français du XVIII^e siècle*, Québec, Presses de l'Université Laval, 1979, p. 3.

¹⁶³ Laurent Versini, *Laclos et la tradition*, Paris, Klincksieck, 1968. Cité par Philippe Laroche, *ibid.*, p. 3.

¹⁶⁴ Charles Pinot Duclos, *Mémoires pour servir à l'histoire des mœurs du XVIII^e siècle*, *op. cit.*, p. 9.

¹⁶⁵ Henri Coulet, « Préface » dans Charles Pinot Duclos, *ibid.*, p. III.

manières, leur tenue, mais surtout par leur vie dissolue et leur façon de se ruiner¹⁶⁶.

Il apparaît donc que les mœurs liées aux petits-maîtres se soient laissées séduire par la souplesse de la fatuité. Cela explique le fait que le narrateur des *Mémoires*, jeune homme provenant de l'aristocratie, se qualifie de fat plutôt que de petit-maître. D'ailleurs, le narrateur des *Mémoires* explique que la fatuité est

[...] une profession qu'on embrasse par choix comme on prend le parti de la robe, de l'église ou de l'épée, souvent avec des dispositions fort contraires. Ce qu'il y a de plus admirable, c'est que cela est parfaitement indifférent pour le succès. Pour être admis et réussir dans cette carrière, il suffit de s'annoncer sur ce pied-là¹⁶⁷.

Cette idée que la carrière de la fatuité relève d'un choix est de première importance dans le récit de Duclos. Cela met de l'avant le fait que la fatuité est un système auquel il est possible d'adhérer et de se désaffilier. Ces paroles fort éloquentes du narrateur des *Mémoires* soulignent précisément de quelle manière ce dernier s'engage dans ce système de la fatuité : « Enfin, j'étais sensible par caractère, je devins fat par principe¹⁶⁸ ». Il apparaît également que la fatuité peut se retrouver chez le petit-maître, comme on le voit dans les réflexions d'Antoine de Barnave, auteur des *Études sur l'homme*, qui tente de saisir la subtilité des ressemblances et des différences entre le fat et le petit-maître. D'une part, il montre que l'essence même du fat c'est « la présomption qui se laisse voir [...] tout le reste est accessoire¹⁶⁹ ». Cette propension à afficher une opinion trop avantageuse de lui-même qualifie donc globalement la figure du fat. D'autre part, il explique que le petit-maître qui savait « discourir sur tout avec grâce, donner du corps, de la consistance aux idées les plus légères, et présenter quelquefois des choses graves ou sèches sous une forme riante » possède un

¹⁶⁶ Frédéric Deloffre, « Introduction » dans Pierre Carlet de Chamblain de Marivaux, *Le petit-maître corrigé*, Genève, Droz, 1955[1734], p.29.

¹⁶⁷ Charles Pinot Duclos, *Mémoires pour servir à l'histoire des mœurs du XVIII^e siècle*, op. cit., p. 63.

¹⁶⁸ *Ibid.*, p. 46.

¹⁶⁹ Antoine de Barnave, *Œuvres. Mises en ordre et précédées d'une notice historique sur Barnave par M. Bérenger de la Drôme*, Paris, J. Chapellet et Guiller, 1843, tome 3, p. 168.

caractère moins séduisant que ses talents, car il est « esclave d'une vanité frivole, auteur de procédés criants, et grand ennemi de la réputation des femmes¹⁷⁰ ». De ce point de vue, les possibilités et les occasions qui s'offrent au petit-maître, en raison de ses talents et de ses manières, le mènent quasi inévitablement à devenir, comme le souligne Barnave, « le modèle des fâts de tous les états¹⁷¹ ». Les caractères du fât et du petit-maître se distinguent principalement par le fait que le fât est considéré davantage en terme d'« espèce » et que le petit-maître l'est en tant que « personnage socialement déterminé¹⁷² ». Malgré leurs liens et leurs ressemblances, il reste que la figure du petit-maître a été davantage utilisée dans la littérature libertine que n'a pu être celle du fât, à un point tel qu'un ouvrage satirique sur cette figure, la *Bibliothèque des petits-mâtres ou Mémoires pour servir à l'histoire du bon ton et de la bonne compagnie*¹⁷³ de François-Charles Gaudet, connut un vif succès et de nombreuses rééditions¹⁷⁴.

Quelques recherches nous ont tout de même permis de trouver des textes qui démontrent qu'un certain nombre d'auteurs furent particulièrement intéressés par la figure du fât. À la lumière de ces publications, on remarque que les années où Duclos écrit et publie les *Mémoires* correspondent au moment où la figure du fât est à son apogée. En effet, les représentations du fât dans la littérature romanesque qui demeurent plutôt rares dans les années 1700 à 1735 atteignent leur point culminant au milieu du siècle. En 1738, Antoine de Fériel Pont-de-Veyle présentait la comédie *Le*

¹⁷⁰ *Ibid.*, p. 165.

¹⁷¹ *Ibid.*, p. 165.

¹⁷² Jacques Rustin, *Le vice à la mode. Étude sur le roman français du XVIII^e siècle de Manon Lescaut à l'apparition de La Nouvelle Héloïse (1731-1761)*, Paris, Ophrys, 1979, p. 93.

¹⁷³ François Charles Gaudet, *Bibliothèque des petits-mâtres ou Mémoires pour servir à l'histoire du bon ton et de la bonne compagnie*, Paris, Chez la petite lolo, 1742, 166 p.

¹⁷⁴ Philippe Laroch mentionne que c'est la controverse autour de la conduite du petit-maître qui provoque, avant la fin de la première moitié du siècle, le succès de la *Bibliothèque des petits-mâtres*. *Op. cit.*, p. 32.

*fat puni*¹⁷⁵, pièce inspirée d'un texte de Jean de La Fontaine *Le gascon puni*¹⁷⁶. De son côté, Crébillon fils, en 1742, personnifie la figure du fat avec Mazulhim, un des nombreux personnages du texte *Le sophia*. Voici un extrait de ce texte qui donne à voir la fatuité du personnage :

Il ne lui fallait que des femmes qui, nées sans sentiment, et sans pudeur, ont mille aventures, sans avoir un amant, et qu'à l'indécence de leur conduite, on pourrait accuser de chercher plus encore le déshonneur que le plaisir. Il n'était pas étonnant que Mazulhim, qui n'était qu'un fat, plût aux femmes de ce genre, et qu'à son tour, il les recherchât¹⁷⁷.

Il faut attendre cependant 1749 pour qu'une œuvre romanesque se consacre entièrement à cette figure, soit *Les confessions d'un fat*¹⁷⁸ de Jean-François de Bastide qui prennent la forme de confessions publiques où le narrateur fait l'aveu sincère de ses déboires tumultueux. C'est avec un sujet similaire, mais avec plus de finesse et d'esprit que Duclos nous donne les *Mémoires* en 1751, la même année où John Cleland, l'auteur de *Fanny Hill*, publie, les *Memoirs of a Coxcomb*¹⁷⁹. Plus tard, en 1758, Bastide revient avec *Le nouveau spectateur*¹⁸⁰ dans lequel on retrouve trois courts textes concernant le fat où on y traite du repentir, de l'arrogance et du ridicule : *Lettre d'un fat qui a trompé et déshonoré quatre femmes à la fois, et qui a éprouvé*

¹⁷⁵ Antoine de Fériel Pont-de-veyle, *Le fat puni*, Vienne, J.P. Van Ghelen, 1752, 72 p. Notons que la pièce fût jouer à Paris en 1738, mais qu'elle fût publiée à Vienne en 1752.

¹⁷⁶ Jean de La Fontaine, « Le gascon puni » dans *Œuvres complètes de La Fontaine. Nouvelle édition. Revue sur les textes originaux avec un travail critique et d'érudition, aperçus d'histoire littéraire, vie de l'auteur, notes et commentaires, bibliographie, etc. par M. Louis Moland*, Paris, Garnier frères, « Chefs-d'œuvres de la littérature française », vol. III, no. 35, 1875, p. 193-197.

¹⁷⁷ Claude Prosper Jolyot de Crébillon, *Le sophia*, Paris, Flammarion, « G-F », 1995 [1742], p. 126.

¹⁷⁸ Jean-François de Bastide, *Les confessions d'un fat*, par M. le chevalier de la B***, 1749, 177 p.

¹⁷⁹ John Cleland, *Memoirs of a Coxcomb*, London, R. Griffiths, 1751, 386 p.

On trouve également une traduction de ce texte dans une édition québécoise dont la référence est la suivante : John Cleland, *Mémoires d'un libertin*, Montréal, La lune rousse, 1967, 189 p. Dans la préface de cette édition, Réginald Hamel affirme que le titre *Mémoires d'un libertin* aurait dû être traduit par « Mémoires d'un fat » selon le *Dictionnaire de sexologie* de Lo Duca. D'ailleurs, la traduction française du titre que donne la Bibliothèque nationale de France est *Les Mémoires d'un fat*. Notons également que Cleland publie ce titre après avoir passé plusieurs années en France, soit de 1741 à 1748.

¹⁸⁰ Jean-François de Bastide, *Le nouveau spectateur*, Amsterdam et Paris, Rollin, 1758, 8 tomes.

enfin que les remords ne sont pas impossibles¹⁸¹, *Conversation entre une petite-maîtresse et un fat*¹⁸², ainsi que *Lettre d'un fat au sujet d'une lettre écrite par une comédienne*¹⁸³. Finalement, en consultant le catalogue de la Bibliothèque nationale de France, on remarque que, vers la fin du siècle, les titres des œuvres qui privilégient la figure du fat, telles que *Le fat corrigé*¹⁸⁴ (1783), *Les refus d'un fat ou les femmes galantes*¹⁸⁵ (1789) ou *Romanse du fat dupé*¹⁸⁶ (1790), semblent faire appel à l'ironie ou à la dérision plutôt que de tenter une étude du personnage. Ce retour au ridicule qui s'abat sur la figure du fat vers la fin du siècle fait écho à la chute de la fatuité prédite par le narrateur des *Mémoires*, comme nous le verrons plus loin dans ce chapitre. Ce passage sur l'issue de la fatuité marque l'idée que nul moraliste ne pouvait soutenir un tel caractère. Pour l'heure, attardons-nous sur cette notion de fatuité tel que l'élabore Duclos dans les *Mémoires*.

Antoine de Barnave précise que la fatuité unie à un homme de « grands talens » est un défaut, un vice léger et que, dans un homme médiocre, elle est ridicule¹⁸⁷. Cette affirmation ne se présente pas aussi clairement dans les *Mémoires*, puisque pour le narrateur, la fatuité, qui n'est pour lui qu'un vice léger au départ, le mène vers le ridicule dans certaines situations. Cependant, loin d'avoir un regard critique sur cette matière à l'aube de sa carrière, le narrateur emprunte, comme plusieurs hommes du temps, cette ligne de conduite avec intérêt et enthousiasme :

J'étais parti le cœur plein d'amour et pénétré de douleur, mais à peine fus-je à l'armée que les devoirs nécessaires m'occupèrent assez pour faire diversion à mes sentiments, et la dissipation acheva de me rendre ma gaieté. Je me trouvai en peu de jours l'ami intime d'une multitude de gens de mon âge qui ne

¹⁸¹ *Ibid.*, tome I, p. 230-233.

¹⁸² *Ibid.*, tome V, p. 385-400.

¹⁸³ *Ibid.*, tome VI, p. 410-415.

¹⁸⁴ Anonyme, *Le fat corrigé*, Lausanne, Grasset, 1783.

¹⁸⁵ Anonyme, *Le refus d'un fat ou les femmes galantes*, Amsterdam, 1789, 161 p.

¹⁸⁶ Anonyme, *Romanse du fat dupé*, Paris, Imprimerie de Valleyre, 1790.

¹⁸⁷ Antoine de Barnave, *op. cit.*, p. 168.

m'avaient jamais vu. Ce fut dans leur commerce que je puisai la théorie de la vie que je dois bientôt mener avec éclat¹⁸⁸.

Cet extrait montre que la « théorie de la vie » qu'il découvre, à savoir la fatuité, s'acquiert au sein même de la société. En effet, chez Duclos, la fatuité n'est pas tant l'effet du caractère naturel de l'individu que celui d'une éducation qui, à partir de la Régence, ne met plus de l'avant le sens aristocratique de l'honneur. Dans *Les confessions d'un fat* de Jean-François de Bastide, le narrateur met en évidence, par une analogie avec ce qu'il appelle la « fausse philosophie », le fait que la fatuité n'est en rien un caractère inné de l'individu :

Il en est de la fatuité à peu près comme de la fausse philosophie. Le fat & le Philosophe ne sont pas nés avec le caractère qu'ils affectent : il en coûte à tous deux pour secouer le joug de la nature & de la raison ; & ce n'est pas assurément sans beaucoup de violence que l'un & l'autre parviennent à ce degré d'impudence qui les rend peut-être plus malheureux que méprisables, & qui est sans contredit le chef-d'œuvre de la fausse gloire¹⁸⁹.

Que Bastide souligne qu'il est essentiel pour entrer dans la carrière de la fatuité de « secouer le joug de la nature et de la raison », cela met de l'avant les exigences que doit remplir un individu pour emprunter un caractère qui n'est pas propre à lui-même. Le narrateur des *Mémoires*, complètement désabusé, dévoile les causes qui le firent entrer dans la carrière de la fatuité, tout en soulignant les efforts nécessaires à son application :

Sans m'arrêter davantage sur le détail de mes égarements, je reviens au projet que je formais d'embrasser un genre de vie plus convenable. La mode et la contagion m'avaient engagé dans la carrière de la fatuité ; j'y avais ensuite mis du dessein, de la méthode et du système ; je résolus d'en employer encore, pour m'en retirer, et me faire une existence nouvelle¹⁹⁰.

¹⁸⁸ Charles Pinot Duclos, *Mémoires pour servir à l'histoire des mœurs du XVIII^e siècle*, *op. cit.*, p. 26.

¹⁸⁹ Jean-François de Bastide, *op. cit.*, p. 1-2.

¹⁹⁰ Charles Pinot Duclos, *Mémoires pour servir à l'histoire des mœurs du XVIII^e siècle*, *op. cit.*, p. 109.

Que la mode soit porteuse d'une « théorie de vie » apparentée aux vices ne semble pas inconcevable. Duclos explique le rôle joué par la mode de la manière suivante : « Comme la mode est parmi nous la raison par excellence, nous jugeons des actions, des idées & des sentiments sur leur rapport avec la mode. Tout ce qui n'y est pas conforme est trouvé ridicule. "Cela se fait ou ne se fait pas"; voilà la règle de nos jugemens¹⁹¹ ». Ainsi, la mode et la contagion incitent les jeunes gens, comme le narrateur, à adopter un caractère directement lié aux mœurs du temps plutôt que de favoriser le développement de leur propre caractère. Pour Henri Coulet, le phénomène liant la question de la mode et celle du caractère est un fait de société : « Les mœurs de ce siècle et de ce pays, à l'époque et dans l'état de société où Duclos les observe, font du caractère national un agent de falsification et d'aliénation du caractère individuel, ce dernier étant la valeur à préserver¹⁹² ». La notion de caractère sera développée plus loin dans ce chapitre, mais notons qu'au moment où le personnage rédige ses mémoires, il affirme regretter la dissimulation qu'il fit, dans sa jeunesse, de son identité fixe et stable, au profit de quelques modulations de son caractère en accord avec la mode : « [...] si je n'avais jamais fait que ce qui me plaisait réellement, j'aurais non seulement été regardé comme plus sage, mais j'aurais encore été plus heureux que je ne l'ai été ; enfin j'aurais eu plus de plaisirs et fait moins de sottises¹⁹³ ». De plus, la notion de fatuité semble si intrinsèquement liée à la question de la mode que Coulet l'intègre dans la définition même du caractère du fat : « [...] un homme s'impose comme un *homme à la mode* par le nombre de femmes qu'il a eues et qu'il a abandonnées ; il sacrifie raison et sentiment à cette vanité, c'est ce que le narrateur appelle être un *fat*¹⁹⁴ ».

¹⁹¹ Charles Pinot Duclos, *Considérations sur les mœurs de ce siècle*, *op. cit.*, p. 170.

¹⁹² Henri Coulet, « La notion de caractère dans l'œuvre de Duclos, moraliste et romancier » in *Grammaire et histoire de la grammaire : hommage à la mémoire de Jean Stefanini*, Aix-en-Provence, Publication de l'Université de Provence, 1988, p. 165.

¹⁹³ *Ibid.*, p. 9.

¹⁹⁴ Henri Coulet, « Préface » dans Charles Pinot Duclos, *Mémoires pour servir à l'histoire des mœurs du XVIII^e siècle*, *op. cit.*, p. III.

La fatuité se verra donc étudiée, décrite et examinée en profondeur tout au long des *Mémoires*. Duclos fait preuve d'une véritable volonté de réfléchir et de mettre sous forme théorique le concept même de fatuité propre au XVIII^e siècle. Alors que Bastide met plutôt l'accent sur la confession des mauvaises actions de son héros, Duclos, pour sa part, va au-delà du personnage du fat, en insérant dans son texte nombre de maximes et de commentaires concernant la fatuité, comme en témoigne l'extrait suivant :

Les principes de la fatuité en France sont aussi anciens que la monarchie, mais jusqu'à nos jours elle n'avait jamais été une science perfectionnée comme nous la voyons, et j'arrivai avec des dispositions si heureuses, j'ai ouvert des routes si nouvelles, que je pourrais être compté parmi les inventeurs. Mes commencements n'annonçaient pas la gloire que je devais un jour acquérir dans cette carrière ; j'ignorais encore mon talent dans ma première jeunesse ; j'avais même une modestie et une espèce de pudeur qui dès ce temps-là auraient fait honneur à une femme, et qu'on ne trouvait pas toujours aujourd'hui dans une fille qui sort du couvent¹⁹⁵.

Ainsi, il revendique une science morale de la fatuité. Il traite particulièrement des causes de son émergence, des règles qui la constituent et va jusqu'à la prédiction de sa chute. Pour Duclos, la fatuité se veut un art dont l'avènement est le résultat de la manifestation d'un défaut de caractère chez l'homme, à savoir la vanité. Ces propos du narrateur des *Mémoires* exposent bien le rôle que tint la vanité dans l'apparition de la fatuité au cœur même de l'univers mondain :

La première marque de l'affaiblissement du bonheur, ainsi que de la vertu, c'est lorsque l'on commence à en faire gloire. La vanité vint donc s'unir à l'amour et par conséquent le corrompre. La vanité donna naissance à l'indiscrétion, et celles qui en furent les premières victimes se livrèrent au désespoir. Ce fut alors le beau siècle de la fatuité [...]¹⁹⁶.

Malgré le fait que le discours du narrateur sur cette matière apparaît extrêmement succinct, il demeure d'une importance considérable, car il est à la base de toute la

¹⁹⁵ Charles Pinot Duclos, *Mémoires pour servir à l'histoire des mœurs du XVIII^e siècle*, op. cit., p. 12.

¹⁹⁶ *Ibid.*, p. 16.

réflexion sur la fatuité. Sur ce sujet, les propos du personnage de Bastide expriment la manière dont la vanité influence directement le comportement du fat : « Victime éternelle de sa misérable vanité, il [le fat] est obligé de lui sacrifier sans cesse son penchant à l'amour, son goût pour telle ou telle femme qu'il estime malgré lui, qu'il trouve charmante, & dont il pourrait se flatter de fixer le cœur s'il voulait le mériter¹⁹⁷ ».

Ce lien entre fatuité et vanité peut toutefois amener une confusion avec une autre notion dont le sens se développe au courant du siècle et que Duclos aborde également dans les *Mémoires*, à savoir l'amour-propre, qu'il importe ici de distinguer. Jacques Brengues apporte un élément important dans son étude sur Duclos lorsqu'il affirme que dans l'ensemble de l'œuvre du moraliste, l'amour-propre est « le moteur capital de la psychologie humaine¹⁹⁸ ». En effet, Duclos aborde ce sujet dans les *Mémoires* où le narrateur indique précisément que l'amour-propre est à la base de toutes les passions humaines : « Il n'y a point de passion qui nous soit aussi naturelle que l'amour-propre; toutes les autres doivent composer avec lui¹⁹⁹ ». L'association entre l'amour-propre et les passions provient de la notion de théologie morale associée, au XVII^e siècle, au néo-augustinisme et qui s'opposait à l'amour de Dieu, comme l'explique Bérengère Parmentier :

Dieu, selon les augustiniens, a le pouvoir de soustraire à cet état un petit nombre d'élus, en vertu d'une miséricorde gratuite qu'on appelle la « grâce ». Le reste des hommes est abandonné par Dieu; les « délaissés » justifient eux-mêmes ce sort misérable en se laissant aller au péché. Les élus vivent dans l'amour de Dieu, *amor dei*; au contraire, les hommes « abandonnés », qui sont l'immense majorité, ne vivent que pour l'amour de soi, *amor sui*. Cet « amour-propre » universel est comme la racine de tous les péchés. la racine d'un arbre dont les branches seraient les trois « concupiscences » (volupté, curiosité, orgueil), et dont les feuilles

¹⁹⁷ Jean-François de Bastide, *op. cit.*, p. 3.

¹⁹⁸ Jacques Brengues, *Charles Duclos (1704-1772) ou l'Obsession de la vertu avec son annexe, la Correspondance*, Saint-Brieuc, Presses universitaires de Bretagne, 1971, p. 355.

¹⁹⁹ Charles Pinot Duclos, *Mémoires pour servir à l'histoire des mœurs du XVIII^e siècle*, *op. cit.*, p. 81.

représenteraient l'infinité des vices humains. Les hommes délaissés n'ont donc jamais que des vertus apparentes, qu'il vaudrait mieux appeler des vices²⁰⁰.

Au XVIII^e siècle, la réflexion qui s'élabore autour de la question de l'amour-propre procède à sa légitimation puisqu'elle s'efforce « d'arracher la nature humaine au dualisme chrétien, pour la replacer dans son véritable lieu d'existence : le monde, la société²⁰¹ ». L'amour-propre devient le fait de l'individu qui doit évoluer à travers les effets néfastes et positifs auxquels peut donner lieu cette passion²⁰² dans un cadre non plus religieux, mais social. Dans l'extrait suivant, la réaction du narrateur face à la jalousie traduit un exemple d'effet positif de l'amour-propre : « Il y a une autre espèce de jalousie, cruelle pour celui qui la ressent, et assez injurieuse pour la personne qui l'inspire, mais l'amour-propre me défendait encore celle-là²⁰³ ». En définitive, ce qui semble distinguer les notions d'amour-propre, de vanité et de fatuité découlerait principalement d'un rapport d'enchâssements puisque la fatuité prend sa source dans la vanité et que la vanité est un effet néfaste de l'amour-propre.

De plus, une différence majeure se profile lorsqu'il est question d'amour-propre et de fatuité, car, comme le précise Paul Hazard dans *La pensée européenne au XVIII^e siècle*, l'amour-propre, tel qu'on le pense au XVIII^e siècle, se définit par deux données essentielles, soit la domination de la raison de l'individu dans la recherche de son intérêt et le devoir de ne point nuire à l'intérêt d'autrui²⁰⁴. Chez Duclos, la notion d'amour-propre, pour être légitimée, doit effectivement s'envisager dans un rapport positif avec le bien-être de la société, puisqu'il affirme dans les *Considérations* que les hommes sont

²⁰⁰ Bérengère Parmentier, *op. cit.*, p. 66.

²⁰¹ Muriel Bourgeois, Olivier Guerrier et Laurence Vanoflen, *Littérature et morale 16^e-18^e siècle. De l'humanisme au philosophe*, Paris, Armand Colin, « UJ Lettres », 2001, p. 126.

²⁰² Rappelons que le mot « passion » pour caractériser l'amour-propre vient de Duclos.

²⁰³ Charles Pinot Duclos, *Mémoires pour servir à l'histoire des mœurs du XVIII^e siècle*, *op. cit.*, p. 73.

²⁰⁴ Paul Hazard, *La pensée européenne au XVIII^e siècle. De Montesquieu à Lessing*, Paris, Fayard, 1963, p. 166.

[...] pleins d'amour-propre, & attachés à leur intérêt. [...] Ces dispositions n'ont par elles-mêmes rien de vicieux, elles deviennent bones ou mauvaises par les effets qu'elles produisent. [...] Qu'importe en effet qu'un home ne se propose dans ses actions que sa propre satisfaction, s'il la fait consister à servir la société²⁰⁵ ?

Cette valeur associée à l'amour-propre qui consiste à « servir la société » participe nécessairement aux fondements d'une morale laïque, ce qui ne s'avère d'aucune manière le propre de la fatuité qui tente plutôt de contribuer à la gloire d'un seul individu. Dans les *Mémoires*, les deux notions sont à ce point dissemblables que l'amour-propre se trouve parfois au service de la fatuité. C'est-à-dire que l'amour-propre qui rend l'individu vulnérable à la flatterie, devient une brèche dans laquelle le personnage du fat peut tenter de s'immiscer dans le but d'obtenir, entre autres, les faveurs d'une femme. Jean Starobinski explique l'influence de la flatterie selon la nature même de l'amour-propre, car elle est, nous dit-il, « puissance d'illusion » :

L'amour-propre lui-même n'est pas une illusion : il est la « réalité » cachée qui suscite le foisonnement des illusions, et qui s'en nourrit. Nommer l' « amour-propre », c'est donc donner à l'illusion une *origine*, une source, en même temps qu'une *fin*. Car les illusions naissent *par* l'amour-propre, et *pour* l'amour-propre²⁰⁶.

Ainsi, la flatterie désigne « un type d'échange où ce que l'on donne et ce que l'on reçoit n'est plus de même nature », et devient un moteur à la création d'illusions. Le narrateur des *Mémoires* semble user d'un stratagème semblable alors qu'il tente d'intéresser madame de Saintré qui s'avère difficile à séduire :

Je n'oubliai rien pour lui persuader que mes travers n'avaient été que ceux de mes liaisons et que mon attachement pour elle avait suffi pour m'en corriger. J'étais d'autant plus persuasif que j'étais persuadé moi-même, j'intéressai son

²⁰⁵ Charles Pinot Duclos, *Considérations sur les mœurs de ce siècle*, op. cit., p. 97.

²⁰⁶ Jean Starobinski, *Le remède dans le mal. Critique et légitimation de l'artifice à l'âge des Lumières*, Paris, Gallimard, « NRF essais », 1989, p. 69.

cœur en intéressant son amour-propre. C'est l'appât le plus sûr pour les gens d'esprit qui sont sensibles, sans quoi ils ne seraient jamais dupes²⁰⁷.

L'amour-propre est une faiblesse chez l'être humain qui tend à être exploité par le fat qui agit dans cet extrait, disons-le, avec le savoir d'un moraliste. Ce procédé fait partie du portrait que brosse Duclos des règles de conduite et des comportements reliés à la figure du fat. La motivation première du fat, nous l'avons vu, c'est l'étalement de ses exploits en société. Le désir de briller du narrateur se manifeste, du reste, dès le début de son récit, alors même qu'il commence sa carrière militaire :

J'étais jaloux de ce que j'entendais dire, honteux de n'avoir rien de pareil à raconter, trop honnête encore pour en imposer, et bien déterminé à faire, à mon retour, tout ce qu'il faudrait pour avoir les mêmes avantages et de quoi briller pendant la campagne suivante²⁰⁸.

Ces histoires que l'on partage sans pudeur ni respect ne nécessitent en rien un fond de vérité. Nombre de fats fabriquent leurs aventures; une avenue plus rapide et moins risquée pour attirer les regards sur soi. À propos de ce comportement social, Duclos procède à une analyse morale, puisque le narrateur, prenant conscience de l'aspect souvent mensonger des histoires galantes de ses pairs, ajoute plus loin :

J'ai été persuadé depuis que si j'avais voulu dès lors me prévaloir de mon imagination pour me mettre au niveau des autres à force de fictions [...], ceux qui auraient le plus douté de la vérité de mes propos n'auraient osé le faire paraître, dans la crainte de me laisser soupçonner que les leurs pussent être douteux. *Je ne connais rien qui serve si bien la fatuité que la fatuité même*²⁰⁹.

Cet extrait montre à quel point la fatuité peut être une arme avec laquelle il est possible de manipuler non seulement les femmes, mais nombre de gens de la société dont les autres fats. En fait, la fatuité est un véritable jeu mondain qui prend parfois la forme du persiflage, récemment analysée par Élisabeth Bourguinat²¹⁰, dont le but est

²⁰⁷ Charles Pinot Duclos, *Mémoires pour servir à l'histoire des mœurs du XVIII^e siècle*, *op. cit.*, p. 68.

²⁰⁸ *Ibid.*, p. 27.

²⁰⁹ *Ibid.*, p. 27. C'est nous qui soulignons.

²¹⁰ Élisabeth Bourguinat, *op. cit.*, 228 p.

de soumettre autrui et d'affirmer une certaine maîtrise du langage. Le persiflage, particulièrement celui des petits-maîtres, prend la forme de discours incompréhensibles et extravagants alimentés par des termes et des idées provenant de la science et de la philosophie. Duclos, dont le personnage du prince Acajou dans *Acajou et Zirphile* apparaît comme un parfait persifleur²¹¹, décrit ce procédé comme un « amas fatigant de paroles sans idées; volubilité de propos qui font rire les foux, scandalisent la raison, déconcertent les gens honêtes ou timides, & rendent la société insupportable²¹² ». C'est en partie à cause du persiflage que la galanterie devient le visage moderne d'une politesse dégradée en code, et qui ne vise plus à préserver aucune vérité, mais à éblouir. Le personnage de Duclos va en ce sens lorsqu'il expose au lecteur trois différentes perfidies utilisées lors de ce jeu mondain, parfois fort cruel :

Il y en a une qui consiste à noircir, par une horrible calomnie, la vertu d'une femme dont on a quelquefois essuyé des mépris, et je croyais cette noircure fort rare. Il y en a une autre assez commune, c'est de trahir par une indiscretion et par une fatuité ridicule, le secret et les bontés d'une malheureuse qu'on aurait dû respecter par reconnaissance ou par honneur. La troisième espèce de perfidie, plus méprisable encore que la seconde, consiste à jouer la discrétion et à révéler par sa conduite ce qu'on affecte de cacher, à laisser voir des choses sur lesquelles on ne serait pas cru si on les disait hautement²¹³.

Selon le narrateur, la perfidie à privilégier pour le fat est sans contredit la troisième, car « celui qui trahit ouvertement s'expose du moins au ressentiment et s'attire toujours le mépris », alors que le manège qu'il privilégie « ne fait pas perdre à celui qui l'emploie la réputation de galant homme ». Enfin, résume-t-il dans une formule

²¹¹ « Rien n'était comparable au sort d'Acajou; on fit même un recueil de ses bons mots dont tout le monde faisait sa lecture favorite, il était intitulé : *le parfait persifleur*; ouvrage très utile à la cour, et propre à rendre un jeune homme brillant et insupportable ». Charles Pinot Duclos, *Acajou et Zirphile*, Paris, Desjonquères, « XVIII^e siècle », 1993 [1744], p. 97.

²¹² Charles Pinot Duclos, *Considérations sur les mœurs de ce siècle*, *op. cit.*, p. 165.

²¹³ Charles Pinot Duclos, *Mémoires pour servir à l'histoire des mœurs du XVIII^e siècle*, *op. cit.*, p. 50.

lapidaire, « c'est le poison, encore plus odieux que le poignard²¹⁴ ». Le narrateur utilise ce procédé avec deux de ses conquêtes, madame de Clerval et madame de Saint-Fal. Ces moments du récit représentent le plus haut degré de fatuité du personnage, puisque pendant ces moments, il joue littéralement avec ses victimes sans aucune conscience morale et en jouissant des résultats amenés par son habileté. Il use à la fois de la dissimulation et de l'indiscrétion pour faire connaître au monde le succès de ses conquêtes. Comme ces deux relations galantes suivent immédiatement l'initiation libertine du narrateur, elles démontrent l'influence de l'initiatrice libertine, la marquise de Retel, et l'efficacité des leçons reçues.

Duper autrui dans le but d'assurer son succès devient donc la règle de conduite des fâts, des petits-mâîtres ou des roués dépeints dans les romans. Cependant, la représentation de ces carrières s'épuise vers la fin du siècle, notamment en raison de la modification de la peinture des personnages féminins. La femme n'est plus illustrée en tant que victime des modes de vie liés à la fatuité, mais comme une habile joueuse qui réussit à éviter les scandales. À ce propos, le narrateur des *Mémoires* explique que « les choses en sont venues par degré au point qu'on voit des femmes prévenir l'indiscrétion par l'éclat qu'elles font elles-mêmes et mettre par leur indifférence sur les propos du public la fatuité en défaut²¹⁵ ». Pour Jacques Rustin, cette stratégie se veut davantage le résultat du comportement féminin et non pas d'un simple mécanisme de défense, car il affirme qu'en « dépit de certaines apparences, on a souvent l'impression qu'ils [les fâts, les petits-mâîtres, etc.] sont davantage les victimes que les bourreaux d'un sexe qu'ils prétendent mépriser et subjuguier, et que l'insolence convenue dont ils font parade ne sert qu'à masquer, par l'agression verbale, la vanité de leurs actes²¹⁶ ». Malgré cela, il reste que cette compétition, ou plutôt cette danse, qui s'articule indéniablement entre les deux sexes vient jouer un

²¹⁴ *Ibid.*, p. 50.

²¹⁵ *Ibid.*, p. 61.

²¹⁶ Jacques Rustin, *Le vice à la mode. Étude sur le roman français du XVIII^e siècle de Manon Lescaut à l'apparition de La Nouvelle Héloïse (1731-1761)*, Paris, Ophrys, 1979, p. 100.

rôle de premier plan dans le destin de la fatuité. C'est le narrateur des *Mémoires* qui, à force de réflexions et d'expériences, en vient à considérer cette conjoncture comme un indice marquant le déclin de la fatuité. En effet, il ne doute point « qu'on ne voie bientôt la fatuité périr comme les grands empires par l'excès de son étendue²¹⁷ ». Notons que l'arrivée du XIX^e siècle qui marque la fin du libertinage - principalement avec le sentimentalisme et le romantisme²¹⁸ - entraîne la chute non seulement de la figure du fat, mais de toutes les figures libertines. Ce sera particulièrement le cas des petits-maîtres, car, à partir de la moitié du XVIII^e siècle, la haute noblesse n'est plus la seule classe sociale où évoluent la véritable bonne compagnie. Aussi, les petits-maîtres tendent-ils à disparaître en raison des esprits moins raffinés qui tentent de les imiter et de s'approprier leur titre. Le narrateur des *Mémoires* commente ainsi le phénomène :

Il n'y a point de travers qui ne puisse être honneur, et qui ne tombe ensuite dans le mépris. Tel a été le sort des *petits maîtres*. On ne donna d'abord ce titre qu' à des jeunes gens d'une haute naissance, d'un rang élevé, d'une figure aimable, d'une imagination brillante, d'une valeur fine, et remplis de grâces et de travers. Distingués par des actions d'éclat, dangereux par leur conduite, ils jouaient un rôle dans l'état, influaient dans les affaires, méritaient des éloges, avaient besoin d'indulgence, et savaient l'art de tout obtenir. [...] Cette espèce d'êtres singuliers presque aussi rares que des grands hommes, n'a pas subsisté longtemps. Leurs successeurs, c'est-à-dire, ceux à qui on en donna le nom, n'ayant avec les premiers rien de commun que la naissance et l'étourderie, le titre est presque resté vacant à la cour. On en voit peu qui soient dignes de le soutenir, de sorte qu'aujourd'hui, il est relégué dans des classes subalternes ou dans les provinces ; on le donne par abus ou par dérision à des plats sujets qui ne sont pas faits pour des ridicules de cette distinction²¹⁹.

²¹⁷ Charles Pinot Duclos, *Mémoires pour servir à l'histoire des mœurs du XVIII^e siècle*, op. cit., p. 61.

²¹⁸ À ce sujet, Péter Nagy affirme que la « réduction de l'amour au plaisir charnel, exigée à la fois par le savoir-vivre de la bonne société et par la pratique d'une bourgeoisie rude sera combattue par le sentimentalisme, et balayée de la littérature par le romantisme, pour la défense et l'exaltation de l'individu, et de ses droits à ses sentiments propres ». *Libertinage et révolution*, Paris, Gallimard, « Idées », 1975, p. 98.

²¹⁹ Charles Pinot Duclos, *Mémoires pour servir à l'histoire des mœurs du XVIII^e siècle*, op. cit., p. 62.

Dans cet extrait, Duclos trace le destin de la figure du petit-maître tout comme il le fait à travers l'ensemble des *Mémoires* pour celle du fat. En effet, l'auteur tente d'expliquer la source de la fatuité, de montrer de quelle manière elle s'élabore et, enfin, d'élucider les raisons de son déclin. Ajoutons que le narrateur explore cette carrière de la fatuité au point où l'on pourrait le compter parmi les inventeurs²²⁰. Comme rien ne laissait présager une telle orientation dans le mode de vie du narrateur, il apparaît que le caractère de ce dernier s'est vu mis à l'écart pour être dominé par un autre davantage en accord avec les mœurs du temps. Aussi, il nous importe ici d'étudier cette notion de caractère puisqu'elle se révèle être un élément majeur du discours moral présent dans les *Mémoires*.

2.2.2 La notion de caractère. Du portrait au tableau.

Tout ce que l'homme qui a le plus d'esprit peut faire, c'est de s'étudier, de se connaître, de consulter ses forces, & de compter ensuite avec son caractère ; sans quoi les fautes, & même les malheurs ne servent qu'à l'abatre, sans le corriger ; mais, pour un homme d'esprit, ils sont une occasion de réfléchir²²¹.

En avançant l'idée d'un homme toujours en devenir, cet extrait des *Considérations* relève la manière dont Duclos envisage la notion de caractère. Par ailleurs, Duclos donne également une définition du caractère : « le caractère est la forme distinctive d'une ame d'avec une autre, sa différente manière d'être²²² ». Ces deux manières d'envisager la notion de caractère se retrouvent dans les *Mémoires*. Effectivement, pour faire le portrait de la société de l'époque ainsi que celui des mœurs du siècle, le romancier-moraliste fait appel à deux conceptions du caractère : une relevant de la caractériologie théophrastienne et une autre dont Montaigne est le principal tenant. La première correspond en tout point à « l'anthropologie classique » étudiée par Louis

²²⁰ Rappelons que le narrateur se considère lui-même comme un actant majeur dans le progrès de la fatuité : « [...] j'arrivai avec des dispositions si heureuses, j'ai ouvert des routes si nouvelles, que je pourrais être compté parmi les inventeurs ». *Ibid.*, p. 12.

²²¹ Charles Pinot Duclos, *Considérations sur les mœurs de ce siècle*, *op. cit.*, p. 210.

²²² *Ibid.*, p. 205.

Van Delft²²³. Cette anthropologie repose sur le principe que le *caractère* est le lieu même de l'inscription d'un moi stable et permanent dont les limites sont facilement observables. Selon Van Delft, cette forme du caractère peut être « identifiée et définie : elle est donc limpide²²⁴ ». Les *Mémoires* regorgent de ces caractères. Nous retrouvons le protecteur²²⁵, la vertueuse²²⁶, la libertine²²⁷, la prudente²²⁸, l'étourdie²²⁹, l'intrigante²³⁰, l'estimable²³¹, l'honnête homme²³², la scandaleuse²³³, le mari complaisant²³⁴, la bourgeoise²³⁵, l'homme d'honneur²³⁶ et l'orpheline²³⁷. Pourtant, Duclos se différencie des moralistes antérieurs. Coulet précise qu'il distingue les comportements, les façons de sentir et de penser propres aux diverses classes et définit ses personnages par leur type social plus souvent que par leur type caractériel²³⁸. Notons également que Duclos réfléchit sur les classes sociales tout au long de sa carrière, mais que sa pensée évolue surtout entre les *Considérations* et le *Voyage en Italie*²³⁹. Cette préoccupation n'est sans doute pas étrangère au fait que Duclos est issu de la bourgeoisie, car rappelons que ses lettres de noblesse, obtenues en mars 1755, ne sont dues qu'à son mérite et à son travail. En somme, Duclos trace des figures fixes et stables définies en fonction du type social des personnages, comme on le voit avec le portrait qu'il dresse de l'intrigante :

²²³ Louis Van Delft, *Littérature et anthropologie. Nature humaine et caractère à l'âge classique*, Paris, PUF, « Perspectives littéraires », 1993, 280 p.

²²⁴ *Ibid.*, p. 6.

²²⁵ Charles Pinot Duclos, *Mémoires pour servir à l'histoire des mœurs du XVIII^e siècle*, *op. cit.*, p. 14. Le protecteur est le comte de Canaples.

²²⁶ La vertueuse est la comtesse de Canaples. *Ibid.*, p. 13.

²²⁷ La libertine est la marquise de Retel. *Ibid.*, p. 29.

²²⁸ La prudente est madame de Clerval. *Ibid.*, p. 47.

²²⁹ L'étourdie est Derville. *Ibid.*, p. 50.

²³⁰ L'intrigante est madame de Saint-Fal. *Ibid.*, p. 47.

²³¹ L'estimable est madame de Saintré. *Ibid.*, p. 65.

²³² L'honnête homme est le chevalier de Nissarre. *Ibid.*, p. 72.

²³³ La scandaleuse est la comtesse de Vergi. *Ibid.*, p. 87.

²³⁴ Le mari complaisant est le comte de Vergi. *Ibid.*, p. 89.

²³⁵ La bourgeoise est madame de Remicourt. *Ibid.*, p. 104.

²³⁶ L'homme d'honneur est l'officier. *Ibid.*, p. 112.

²³⁷ L'orpheline est mademoiselle de Foix. *Ibid.*, p. 134.

²³⁸ Henri Coulet, « Préface » dans Charles Pinot Duclos, *Mémoires pour servir à l'histoire des mœurs du XVIII^e siècle*, *op. cit.*, p. III.

²³⁹ Jacques Brengues, *op. cit.*, p. 297.

Elles [les intrigantes] sont en assez grand nombre, sans cependant former un corps ; car quoiqu'elles se connaissent toutes, ce n'est que pour être en garde les unes contre les autres, et s'éviter de peur de se trouver en concurrence et de se traverser. Il y en a de toutes les conditions et toutes ont le même tour d'esprit, souvent les mêmes vues, avec des intérêts opposés. Elles ont quelquefois des départements séparés, comme si par une convention tacite elles s'étaient partagées les affaires ; cependant elles n'excluent rien. Elles peuvent admettre des préférences, mais jamais de bornes. La dévotion et l'amour s'allient également avec l'intrigue. Ce qui serait passion ou genre de vie pour d'autres n'est qu'un ressort pour les intrigantes ; elles n'adoptent rien comme principe, elles emploient tout comme moyen²⁴⁰.

Il n'en va pas autrement pour le portrait du fat, celui auquel tente de se conformer le narrateur, puisqu'à la base cette figure tracée par Duclos est entièrement déterminée. C'est plutôt lorsqu'il est question du caractère propre du narrateur qu'une véritable distinction se produit. Il se trouve que le caractère de ce personnage évolue parallèlement à la progression du récit. Cette manière d'envisager le caractère se concentre donc sur la mobilité plutôt que sur la permanence et la stabilité. Une telle conception du caractère correspond à ce que Van Delft nomme « l'anthropologie évolutive ». Cette coexistence de l'anthropologie traditionnelle et de l'anthropologie évolutive fait en sorte que la notion de caractère devient beaucoup plus complexe au XVIII^e siècle²⁴¹. Michel Delon, pour sa part, explique le développement de cette nouvelle conception de la notion de caractère de la manière suivante : « Au fur et à mesure que le pessimisme classique laisse la place à une nouvelle attitude envers l'être humain, le caractère comme fidélité à soi-même et force de résistance est de mieux en mieux reconnu²⁴² ». Notons que cette attitude envers l'être humain participe aussi à la légitimation de l'amour-propre, notion somme toute essentielle dans le développement de la conscience individuelle de l'être. Ainsi, la notion de caractère « comme fidélité à soi-même » associée à la notion d'amour-propre vient appuyer la

²⁴⁰ Charles Pinot Duclos, *Mémoires pour servir à l'histoire des mœurs du XVIII^e siècle*, *op. cit.*, p. 56.

²⁴¹ Louis Van Delft, *op. cit.*, p. 259.

²⁴² Michel Delon, *L'idée d'énergie au tournant des Lumières 1770-1820*, Paris, Presses universitaires de France, 1988, p. 409.

possibilité pour l'homme du XVIII^e siècle d'évoluer. On retrouve cette conception « évolutive » du caractère chez nombre d'auteurs du Siècle des Lumières, notamment chez Bastide qui, dans l'« Avis au libraires » du *Nouveau spectateur*, tient ce discours :

Nous croyons que la solide impression d'une aventure ne peut naître que d'un détail circonstancié; premièrement, parce qu'un Lecteur a plus de temps pour y réfléchir, en lisant; secondement, parce qu'un détail offre plusieurs actions dans une, & que plusieurs actions peignent tout un homme : c'est-à-dire qu'un fait rapporté succinctement, nous apprend ce qu'un homme a été pendant un moment de sa vie, au lieu que ce même fait présenté dans toutes les circonstances qui en ont été la suite, la cause et l'objet, nous le montre tel qu'il sera toujours.²⁴³

Or, cette science évolutive pose un problème majeur, selon Henri Coulet, car elle consiste à rendre compte du changement au moyen de concepts fixistes²⁴⁴. Duclos se retrouve confronté à ce problème dans l'élaboration du personnage du narrateur, car l'essence du roman repose sur la démonstration du processus de réflexion de son personnage. Toutefois, il élabore une stratégie venant contrer le problème relié à l'anthropologie évolutive. Il est nécessaire, dit Duclos, d'utiliser « des tableaux & non des portraits », car « c'est la principale différence qu'il y a de la morale à la satire²⁴⁵ ». Cette idée de tableau que Duclos met de l'avant dans les *Mémoires* semble persister tout au long du XVIII^e siècle, se substituant en quelque sorte à la notion de portrait fort à la mode au XVII^e siècle et utilisée surtout dans l'analyse morale. Rappelons ici, à titre d'exemple, que Crébillon, dans *Les égarements du cœur et de l'esprit*, aborde la question des mœurs en proposant un « tableau de la vie humaine²⁴⁶ ». Entre 1750 et 1760, La Popelinière publie quant à lui

²⁴³ Jean-François de Bastide, *Le nouveau spectateur*, *op.cit.*, p. 6.

²⁴⁴ Henri Coulet, *Marivaux romancier. Essai sur l'esprit et le cœur dans les romans de Marivaux*, Paris, Armand Colin, 1975, cité par Louis Van Delft, *op. cit.*, p. 261.

²⁴⁵ Charles Pinot Duclos, *Considérations sur les mœurs de ce siècle*, *op. cit.*, p. 99.

²⁴⁶ Claude-Prospér Jolyot de Crébillon, *Les égarements du cœur et de l'esprit* dans *Romans libertins du XVIII^e siècle*, Paris, Robert Laffont, « Bouquins », 1993, p. 19.

les *Tableaux des mœurs du temps dans les différens âges de la vie*²⁴⁷. Plus tard, Louis Sébastien Mercier publie le *Tableau de Paris*²⁴⁸ où il observe les lieux et les gens qui y évoluent. De même, Jacques-Antoine de Révéroni Saint-Cyr souhaite, dans son épître, que « les tableaux » présentés dans *Pauliska ou la perversité moderne* « puissent arrêter ces torrents de maximes perverses, de systèmes absurdes qui, en ridiculisant les plus nobles vertus, en outrageant surtout l'amour naïf et l'heureuse innocence, ébranlent aujourd'hui chez presque tous les peuples les fondements de la morale et de la société²⁴⁹ ! ». Chez Duclos, le tableau a pour effet de révéler peu à peu, par sa mise en scène, le caractère de l'individu qui se modifie sans cesse à travers l'action. Il se différencie du portrait qui tend davantage à peindre un caractère, un tempérament ou un corps de manière statique. Ainsi, les différents tableaux présents dans les *Mémoires* permettent d'inscrire le personnage principal au sein même de l'action, ce qui rend possible la mise en récit de son évolution. C'est la structure propre au style du roman-liste, telle que définie au premier chapitre, qui permet à Duclos de mettre sur pied cette technique du tableau. À propos du lien unissant cette catégorie de roman et la notion de tableau, Michel Delon souligne que « le romancier exploite un modèle littéraire qui est né, au milieu du siècle précédent, de l'aménagement de grandes galeries de tableaux » et que « la description de collections réelles de peinture avait inspiré des collections imaginaires ou littéraires²⁵⁰. » Évidemment, la collection dont il est question dans les *Mémoires* se rapporte au catalogue des conquêtes du séducteur. Quelques personnages masculins apparaissent également dans ces tableaux, généralement lorsqu'ils sont en lien avec une des femmes rencontrées par le narrateur, à l'exception du militaire. Il reste à

²⁴⁷ Alexandre Jean-Joseph Le Riche de La Popelinière, *Tableaux des mœurs du temps dans les différens âges de la vie*, Paris, Cercle du livre précieux, 1959 [1750-1760], 268 p.

²⁴⁸ Louis Sébastien Mercier, *Tableau de Paris*, Genève, Slatkine Reprints, 1979 [1782-1788], 12 tomes en 6 volumes.

²⁴⁹ J.-A. de Révéroni Saint-Cyr, *Pauliska ou la perversité moderne*, Paris, Rivages, « Petite Bibliothèque », 2001, p. 24.

²⁵⁰ Michel Delon, « Variations du roman-liste : du temps individuel au temps historique » dans *Eighteenth-century fiction*, vol.13, no.2-3, janvier-avril 2001, p. 269.

préciser que ce n'est pas tant chacune des femmes ou des hommes que rencontre le narrateur qui forment les tableaux du roman de Duclos, mais plutôt l'expérience qui résulte de ces rencontres. En effet, si le personnage de roman du XVIII^e siècle se veut « significatif »²⁵¹, en raison de ses attitudes, de ses sentiments et de ses réflexions qui démontrent surtout des idées, on peut dire que les personnages des *Mémoires* correspondent en tous points à cette notion. Les personnages du roman de Duclos jouent tous un rôle précis dans l'évolution morale du narrateur. Chacun d'eux, à l'instar de sa valeur « significative », remplit un rôle auprès du narrateur soit par ses actes, soit par ses propos. Par exemple, observons le tableau où le narrateur, victime de disgrâce en raison d'un scandale causé par son amante, la comtesse de Vergi, discute avec le mari de cette dernière. Le narrateur réalise dans ce tableau un apprentissage fort significatif puisque le discours du comte de Vergi sur l'amour conjugal l'informe des conditions propres au mariage de convenance qui permettent aux époux, d'un commun accord, de prendre amants et amantes. Voici un extrait des propos de ce mari complaisant dont les idées influencent directement le narrateur :

S'il [le divorce] était encore permis peu de gens à la cour quitteraient leur femme parce que la manière dont on y vit est une espèce de divorce continuel. Les maris et les femmes y vivent ensemble sans aigreur et sont toujours en état de se reprendre. Le mari n'est pas obligé d'en rougir, c'est alors un tour qu'il joue aux amants, car il est presque sûr de ne pas trouver de résistance. Les femmes sont naturellement timides, les plus décidées subissent l'ascendant du mari, le craignent et le respectent quand il le veut, à moins qu'il n'en soit amoureux. Si je voulais, je vous reprendrais la mienne, mais je la méprise trop pour en avoir jamais le dessein. Elle me serait à charge, je la trouve ennuyeuse, on lui croit de l'esprit, elle en a fort peu, je la connais mieux que vous²⁵².

Ce tableau est particulièrement décisif dans le récit, car le discours du comte de Vergi donne à voir au narrateur à la fois le caractère superficiel de l'univers mondain et les fondements fragiles de la gloire du fat. L'effet qui en résulte marque un point

²⁵¹ Michel Zérafra, article « Personnage de roman » dans *Dictionnaire des genres et notions littéraires*, Paris, Albin Michel, « Encyclopaedia universalis », 1997, p. 644. *Significatif* est mis en opposition, ici, à *l'art du typique* que l'on retrouve au XIX^e siècle chez Balzac et Flaubert.

²⁵² Charles Pinot Duclos, *Mémoires pour servir à l'histoire des mœurs du XVIII^e siècle*, op. cit., p. 95.

tournant dans le récit : le renoncement du narrateur à la carrière de la fatuité. Enfin, le style du roman-liste associé à la notion de tableau permet la mise en place d'une structure qui fait ressortir les apprentissages effectués par le narrateur tout en mettant de l'avant l'évolution de ses réflexions. De cette manière, la liste qui caractérise ce roman n'est pas formée de façon aléatoire, mais bien selon un schéma précis qui est directement relié avec le discours moral de l'auteur. L'écriture en tableau qui se veut une réponse à la théorie évolutive liée à la notion de caractère s'avère indéniablement reliée à un mode d'acquisition de connaissances cher au XVIII^e siècle, soit l'expérience.

2.3 Pour une évolution du caractère

2.3.1 L'expérience

Les propos du narrateur au début du roman démontrent le rôle capital que confère Duclos à l'expérience: « Je crois devoir aujourd'hui beaucoup à mon expérience, mais je n'ai rien dû à l'éducation et si j'en avais eu une bonne, j'aurais pu y répondre²⁵³ ». On voit, dans cet extrait, que ce mode d'acquisition de connaissances se substitue à l'éducation lorsqu'il est question pour le narrateur de construire son rapport à la morale. Pour Duclos, elle constitue un mode d'apprentissage par excellence, car il souligne dans les *Considérations* que « les homes sont également capables du bien & du mal ; ils peuvent être corrigés, puisqu'ils peuvent se pervertir²⁵⁴ ». Nous l'avons vu, c'est l'utilisation du roman-liste qui permet à Duclos de mettre en récit l'évolution morale du narrateur. Alors, pourquoi, malgré une longue liste de conquêtes, le héros des *Mémoires* ne fait-il pas davantage l'étalage de ses rencontres ? En fait, l'objectif du narrateur ne réside nullement dans la simple évocation d'événements futiles dont le but premier demeure l'assouissement

²⁵³ *Ibid.*, p. 9.

²⁵⁴ Charles Pinot Duclos, *Considérations sur les mœurs de ce siècle*, *op. cit.*, p. 97.

immédiat de ses désirs. Chacune des rencontres dont il nous fait part correspond, nous dit-il, à une expérience signifiante du monde dont il tire une leçon et qui servira à la constitution de son savoir, comme en témoigne le récit de sa première liaison avec Madame de Canaples :

La situation était si nouvelle pour moi que je ne pouvais pas bien démêler si je devais être satisfait ou mécontent de ce qui m'était arrivé. [...] Je commençai à soupçonner que je n'étais pas absolument sans mérite, et comme les progrès de la présomption sont fort rapides, je conçus les espérances les plus flatteuses. Ma confiance n'était pas aussi raisonnée que je la peins ; les opérations de l'esprit sont moins promptes que les mouvements du cœur et de l'amour propre, et la passion est mieux guidée par la lumière du sentiment que par des idées suivies²⁵⁵.

Cet exemple illustre l'oscillation qui s'opère entre les sentiments et la raison du personnage à la suite d'une expérience significative. Le narrateur tente de fixer son expérience vécue sous la forme d'une conclusion morale. Si bien que l'on passe de l'effet concret de l'expérience sur le personnage, « [m]a confiance n'était pas aussi raisonnée que je la peins [...] », à un aphorisme des plus réfléchis : « [...] les opérations de l'esprit sont moins promptes que les mouvements du cœur et de l'amour propre, et la passion est mieux guidée par la lumière du sentiment que par des idées suivies ». Seul le rendu de l'expérience singulière sera significatif dans la morale de Duclos, comme l'attestent ces paroles du narrateur :

Mon dessein n'est pas de me rappeler ici toutes les femmes avec qui j'ai vécu, la plupart semblait l'oublier, et je ne m'en souviens quelquefois pas trop moi-même. Je n'ai voulu parler que de celles avec qui mes liaisons ont eu quelque chose de singulier²⁵⁶ [...].

Michel Delon rend compte du parcours moral du narrateur lorsqu'il affirme que la narration des *Mémoires* « s'enrichit du décalage entre l'arithmétique des séductions et le clair-obscur des âmes, entre le principe de répétition et la lente maturation d'une

²⁵⁵ Charles Pinot Duclos, *Mémoires pour servir à l'histoire des mœurs du XVIII^e siècle*, op. cit., p. 18.

²⁵⁶ *Ibid.*, p. 104.

conscience²⁵⁷ ». En effet, la manière dont Duclos exploite le style du roman-liste lui permet de faire le récit d'une guérison, celle de l'obsession séductrice, à travers les conclusions morales que découvre graduellement le narrateur. Il semble que Duclos innove dans cette matière, puisque, selon Henri Coulet, « [...] la nouveauté de Duclos serait donc d'avoir étendu au domaine social les sentences par lesquelles les autres romanciers caractérisaient le cœur, l'âme, l'esprit, les passions, les individus²⁵⁸ ». De plus, ces conclusions morales qu'on trouve dans le roman, bien qu'elles proviennent de l'expérience singulière, sont d'ordre universel. Cette universalité qui, selon Marc André Bernier, « gît au cœur même de l'expérience confuse et désordonnée que nous faisons du monde²⁵⁹ » correspond en fait à la ligne directrice du travail de Duclos qui consistait à faire connaître « l'homme de tous les temps²⁶⁰ » à travers le récit d'une expérience singulière.

Les expériences vécues par le narrateur au cours de son parcours permettent ainsi au lecteur d'assister non seulement à la construction du caractère du fat, mais aussi à sa complète déconstruction. Bien que nombre de personnages participent à l'évolution du protagoniste, il demeure que deux d'entre eux se démarquent par l'ampleur de leur influence: la marquise de Retel et madame de Canaples. Chacune d'elles symbolise un mode de vie, voire une idéologie de vie, qui sera à la base de toutes les réflexions et de tous les agissements du narrateur. Elles représentent les deux pôles majeurs de la vie, soit le vice et la vertu, puisque d'une part, la marquise de Retel se trouve à l'origine de la corruption du narrateur et que, d'autre part, madame de Canaples le mène vers la rédemption. Selon la classification des

²⁵⁷ Michel Delon, « Variations du roman-liste : du temps individuel au temps historique » dans *Eighteenth-century fiction*, op. cit., p. 262.

²⁵⁸ Henri Coulet, « La notion de caractère dans l'œuvre de Duclos, moraliste et romancier » dans *Grammaire et histoire de la grammaire : hommage à la mémoire de Jean Stefanini*, op. cit., p. 157.

²⁵⁹ Marc André Bernier, « Les moralistes libertins. Des *Considérations sur les mœurs de ce siècle* aux *Mémoires pour servir à l'histoire des mœurs du XVIII^e siècle* de Charles Pinot Duclos », Université de Sherbrooke, 69^e Congrès de l'ACFAS *Les Discours de la morale sous l'Ancien Régime*, 14 au 17 mai 2001.

²⁶⁰ Charles Pinot Duclos, *Considérations sur les mœurs de ce siècle*, op. cit., p. 95.

personnages féminins de Duclos élaborée par Brengues, ces femmes font partie d'une même catégorie, les « femmes de tête²⁶¹ », auxquelles il oppose les « femmes sensibles ». L'appellation « femmes de tête » provient d'un extrait d'*Acajou et Zirphile* dans lequel Duclos mentionne que chez certaines femmes, « la tête l'emporte sur le corps²⁶² ». Elles sont « femmes de tête », car leurs idées, leurs réflexions et leurs règles de conduite prennent la forme d'un système clair et précis auquel elles adhèrent entièrement. En d'autres mots, à l'éducation galante et sexuelle de son personnage, Duclos superpose celle non moins cahoteuse de la vertu. Le développement de ces deux modes de vie, théoriquement en opposition, se retrouve au centre du discours moral de l'auteur.

2.3.2 Deux pôles d'expérimentation : le vice et la vertu

2.3.2.1 L'initiatrice libertine : la marquise de Retel

« [...] la marquise avait entrepris ma conversion, et grâce à ses soins je fus bientôt guéri de tous les sentiments honnêtes, comme on le verra dans la suite²⁶³ » : c'est en ces termes que le narrateur exprime l'effet indéniable de son initiation libertine réalisée par la marquise de Retel. Du même coup, cet extrait souligne l'importance de la figure de l'initiatrice libertine dans le processus d'apprentissage de la fatuité. Pour Robert Mauzi, la figure de l'initiateur est directement liée à la première situation typique du libertinage mondain, celle du jeune homme qui fait ses débuts dans le monde²⁶⁴. Dans les *Mémoires*, ce rôle est tenu par une femme, mais il faut dire que cela va de pair avec la conception de Duclos qui considère les vices et

²⁶¹ Jacques Brengues, *op. cit.*, p. 376.

²⁶² Charles Pinot Duclos, *Acajou et Zirphile*, *op. cit.*, p. 100.

²⁶³ Charles Pinot Duclos, *Mémoires pour servir à l'histoire des mœurs du XVIII^e siècle*, *op. cit.*, p. 40.

²⁶⁴ Nous avons vu au chapitre précédent les trois situations typiques du libertinage mondain telles qu'énoncées par Mauzi. Rappelons que les deux autres situations sont celles de la femme mariée menacée et du libertinage du roué. Robert Mauzi, *L'idée de bonheur dans la littérature et la pensée française au XVIII^e siècle*, Paris, Armand Colin, 1965 [1960], p. 30.

les vertus, c'est-à-dire les mœurs, comme une chose commune aux deux sexes²⁶⁵. En fait, le personnage de la marquise de Retel permet à l'auteur de relever l'injustice de la morale traditionnelle, laquelle, comme il l'exprime déjà dans son premier roman, « a obligé un sexe à rougir de ce qui fait la gloire de l'autre²⁶⁶ ». À ce sujet, Philippe Laroch montre une spécificité du Siècle des Lumières lorsqu'il affirme qu'en dépit « d'une misogynie de bon ton et des excès de domination de quelques roués, la littérature libertine du XVIII^e siècle est féministe au sens le plus actuel du terme²⁶⁷ ». C'est sans doute le personnage de la marquise de Merteuil créé par Laclos qui demeure l'emblème de l'émancipation féminine de l'époque, même si Crébillon fils crée le personnage de Mme de Lursay environ 45 ans auparavant et que Coulet considère qu'il y a des traits en la marquise de Retel qui annoncent cette légendaire libertine²⁶⁸. En effet, le narrateur des *Mémoires* qualifie le discours de la marquise de Retel « d'athéisme en amour²⁶⁹ », car sa philosophie condamne la jalousie, la fausseté, la conception de l'amour en vigueur et toutes formes d'asservissement, tout en prônant l'indépendance et l'amitié. Ce système qu'elle tente de communiquer au narrateur est fort significatif, car, comme le démontre Amélie Boulianne²⁷⁰ dans son étude comparative, bien qu'il se rapproche à bien des points de vue du système du personnage de Versac dans *Les égarements du cœur et de l'esprit*, il demeure que

[...] le personnage romanesque de la femme lucidement libertine qui revendique hautement son droit à tous les vices habituellement permis aux hommes devient un personnage positif et d'autant plus significatif qu'il traduit une réelle transformation des mœurs au lieu d'incarner, comme c'est le cas pour

²⁶⁵ La marquise de Retel tient elle-même ces propos : « [...] que les hommes ne s'en prennent qu'à eux-mêmes; qu'ils cessent de crier au dérèglement ou de croire qu'il y ait une morale différente pour les deux sexes. » Charles Pinot Duclos, *Mémoires pour servir à l'histoire des mœurs du XVIII^e siècle*, *op. cit.*, p. 44.

²⁶⁶ Charles Pinot Duclos, *Acajou et Zirphile*, *op. cit.*, p. 73.

²⁶⁷ Philippe Laroch, *op. cit.*, p. 107.

²⁶⁸ Henri Coulet, « Préface » dans Charles Pinot Duclos, *Mémoires pour servir à l'histoire des mœurs du XVIII^e siècle*, *op. cit.*, p. V.

²⁶⁹ Charles Pinot Duclos, *Mémoires pour servir à l'histoire des mœurs du XVIII^e siècle*, *op. cit.*, p. 36.

²⁷⁰ Amélie Boulianne, *Duclos et le discours sur les mœurs*. des Considérations aux Mémoires ou du traité à la fiction, Mémoire de maîtrise, Faculté des Lettres, Université Laval, Québec, 2004, p. 78 à 81.

la plupart des héros masculins, le conformisme plat d'un libertinage dégradé et vidé de toute substance²⁷¹.

Que le système de la marquise soit pensé en fonction de ce décalage entre les motivations de la libertine et du libertin explique en partie que le narrateur s'en inspire au lieu d'y adhérer entièrement, comme le fait le personnage de Meilcour avec celui de Versac. En effet, le narrateur des *Mémoires* affirme ne pas vouloir « décider si toutes ses idées étaient justes », même si elles lui apparaissent « assez systématiques²⁷² ». Mentionnons, entre autres, qu'il ne fait pas sienne une facette particulière du système de la marquise, soit faire preuve de transparence dans sa conduite. En effet, la marquise a pour règle de ne rien dissimuler de sa manière de vivre :

La franchise de ma conduite met en défaut jusqu'à la satire des femmes. Elles ne s'attachent guère qu'à dévoiler les défauts cachés, et je ne dissimule rien. D'ailleurs elles craindraient des représailles, et qu'en les démasquant, je ne fisse voir que la seule différence qu'il y ait d'elle à moi, c'est leur fausseté²⁷³.

Comme le narrateur fréquente ces femmes dénoncées par la marquise, par exemple madame de Saintré, pour qui la dissimulation est de premier ordre lorsqu'il s'agit de ses aventures galantes, il se doit de feindre la dissimulation et la discrétion pour le bien de sa carrière dans la fatuité. Voilà qui différencie bien la conduite de la « femme lucidement libertine » de celle du fat. En somme, l'initiation de la marquise demeure pour le narrateur le point de départ de son expérience de la fatuité et non pas une ligne de conduite complètement assimilée qui régirait ses actions. Du reste, il demeure difficile pour lui de se fixer des règles de conduites définitives puisqu'en filigrane à l'expérience de la fatuité s'ouvre la voie de la vertu.

2.3.2.2 L'emblème de la vertu : madame de Canaples

²⁷¹ Jacques Rustin, *op. cit.*, p. 118-119.

²⁷² Charles Pinot Duclos, *Mémoires pour servir à l'histoire des mœurs du XVIII^e siècle*, *op. cit.*, p. 31.

²⁷³ *Ibid.*, p. 45.

En plus de qualifier madame de Canaples de « femme de tête », Brengues lui attribue le qualificatif de « femme raisonnable », car elle sait concilier plaisir et devoir²⁷⁴, se rapprochant ainsi de deux autres personnages féminins de Duclos : Mme de Luz et Mme de Selve²⁷⁵. La présence de ce personnage, loin d'être fortuite, provient justement du fait que Duclos en fait l'emblème de la vertu et, par la même occasion, l'initiatrice du narrateur sur le sujet. Madame de Canaples, que le narrateur décrit comme étant « une femme que les plus entreprenants laissaient tranquille²⁷⁶ » en raison d'un caractère sérieux et d'une réserve qui « la faisaient passer pour insensible²⁷⁷ », est la première à apparaître sur sa liste de rencontres féminines. Malgré un sentiment amoureux réciproque, madame de Canaples refuse de se laisser emporter par sa passion, car le système auquel elle adhère ne le lui permet pas. Ce système se base sur la notion de devoir et en aucun cas le personnage ne tenterait de le transgresser comme en témoignent ces paroles adressées au narrateur : « Vous m'êtes bien cher, mais le devoir me l'est encore plus²⁷⁸ ». Cette sorte d'allégeance à laquelle se conforme madame de Canaples fait toutefois une impression durable chez le narrateur : « [...] je pris le parti de préférer à la femme que je respectais le plus celles que j'estimais le moins, mais qui m'estimaient davantage²⁷⁹ ». Ce respect qu'inspire le système de madame de Canaples se voit renforcé lorsque le narrateur réalise que la fatuité n'a aucune prise sur la vertu, comme on le voit dans l'extrait suivant : « J'allais enfin chez madame de Canaples avec des projets de vanité, j'y étais avec contrainte, et j'en sortais humilié²⁸⁰ ». L'insensibilité de madame de Canaples face à la réputation qu'acquiert peu à peu le narrateur est caractéristique de son mode de vie et permet de condamner efficacement la dissipation de ce dernier. En

²⁷⁴ Jacques Brengues, *op. cit.*, p. 374.

²⁷⁵ La première est l'héroïne du roman *Histoire de Madame de Luz. Anecdote du règne d'Henri IV*, Paris, La Table ronde, 1993 [1740], 135 p. La seconde provient des *Confessions du comte de ****, Paris, Desjonquères, « XVIII^e siècle », 1992 [1751], 183 p.

²⁷⁶ Charles Pinot Duclos, *Mémoires pour servir à l'histoire des mœurs du XVIII^e siècle*, *op. cit.*, p. 14.

²⁷⁷ *Ibid.*, p. 14.

²⁷⁸ *Ibid.*, p. 21.

²⁷⁹ *Ibid.*, p. 59.

²⁸⁰ *Ibid.*, p. 59.

fait, la méthode qu'elle emploie consiste à prêcher essentiellement par l'exemple, laissant le narrateur libre de faire ses propres expériences. Il faut dire que si madame de Canaples représente la femme idéale – le narrateur la décrit comme « une bienfaitrice, une mère, une amie, un guide et un modèle pour la vertu²⁸¹ » – la logique veut que celle-ci ne puisse devenir La femme du narrateur. C'est-à-dire que le symbole, autant du vice que de la vertu, est là pour guider et inspirer un système et non pour devenir l'objet désiré de l'initié. Pour sa part, la marquise de Retel reste fort peu de temps l'amante du narrateur et nombre de conquêtes suivent son initiation libertine. De son côté, madame de Canaples ouvre la voie pour l'arrivée de mademoiselle de Foix, la future femme du narrateur, même si, comme nous le verrons plus loin, cela ne va pas sans perversité.

En somme, les *Mémoires* de Duclos constituent un véritable laboratoire de la réflexion sur les mœurs et semblent répondre à une préoccupation liée à la morale naturelle qui se voit dominée par la raison, mais à laquelle on ajoute, vers la moitié du siècle, les forces du sentiment. En effet, l'affranchissement du désir par rapport aux normes morales et aux valeurs sentimentales se voit joint à une redéfinition de la vertu dans une perspective laïque, c'est-à-dire que toute vertu ascétique traditionnelle est évincée, afin de préserver une certaine harmonie dans la société. Dans les *Mémoires*, ce rapprochement est traduit par l'expérience du monde que réalise le narrateur entre l'univers du vice et celui de la vertu. Cela lui permet de se bâtir, à force d'essais et d'erreurs, un système qui correspond à une manière de vivre en accord avec son caractère. Toutefois, plus qu'un simple parcours d'épreuves ou d'expériences, ce roman apparaît comme le récit d'une véritable quête du bonheur, c'est-à-dire la recherche d'un idéal de vie fort difficile à trouver en ces temps où les mœurs sont plutôt débridées. Bref, ce roman libertin misant sur le caractère social des mœurs et sur les figures qui le constituent s'inscrit donc dans une préoccupation

²⁸¹ *Ibid.*, p. 148.

idéologique et philosophique qui qualifia littéralement le siècle : la recherche du bonheur.

CHAPITRE III

POUR UNE MORALE DU BONHEUR

Nous disputons ici beaucoup; nos disputes roulent ordinairement sur la morale. Hier on mit en question si les hommes étoient heureux par les plaisirs et les satisfactions des sens; ou par la pratique de la vertu. Je t'ai souvent ouï dire que les hommes étoient nés pour être vertueux, et que la justice est une qualité qui leur est aussi propre que l'existence. Explique-moi, je te prie, ce que tu veux dire.

Montesquieu, *Les lettres persanes*²⁸²

La scission entre les deux parties des *Mémoires pour servir à l'histoire des mœurs du XVIII^e siècle*²⁸³ marque, nous l'avons vu, l'appartenance des différents tableaux aux deux discours de Duclos, soit celui qui dresse le tableau de l'univers mondain, et celui dans lequel s'élabore la morale que développe le moraliste dans les *Considérations sur les mœurs de ce siècle*²⁸⁴. Nous nous attarderons, dans ce dernier chapitre, à cette deuxième partie du texte où le narrateur, portant alors le masque de la fatuité, en vient à poser un regard de plus en plus éclairé sur la société mondaine dans laquelle il évolue. Le désenchantement du narrateur lié aux illusions de la fatuité et sa découverte progressive d'une morale, celle de l'utilité, dévoile chez lui un besoin implicite, celui d'être heureux. Rappelons que la notion de bonheur, graduellement exposée tout au long de cette deuxième partie des *Mémoires*, relève intrinsèquement de la morale de l'utilité. Le lien entre le bonheur et la morale duclosienne s'explique par le rapport étroit existant entre le bonheur individuel – lié notamment aux idées de plaisir et d'intérêt personnel – et la responsabilité de ce dernier envers le bonheur

²⁸² Charles de Secondat Montesquieu, *Lettres persanes*, Paris, Bordas, « Classiques Garnier », 1992. Lettre X, p. 27

²⁸³ Charles Pinot Duclos, *Mémoires pour servir à l'histoire des mœurs du XVIII^e siècle*, Paris, Desjonquères, « XVIII^e siècle », 1986 [1751], 147 p.

²⁸⁴ Charles Pinot Duclos, *Considérations sur les mœurs de ce siècle*, Paris, Honoré Champion, « L'âge des Lumières », 2000 [1751], 267 p.

collectif de la société. Cet enjeu de l'obligation sociale se traduit par la notion de « devoir », élaborée par Duclos dans les *Considérations*. Cette dernière est constituée par la probité, l'honneur et la vertu. Toutefois, avant d'étudier les grands enjeux du bonheur qui se retrouvent dans les *Mémoires*, il s'avère nécessaire de mettre en contexte, d'une part, l'idée de bonheur sous l'Ancien Régime et, d'autre part, certaines réflexions sur le bonheur qui se situent au centre des préoccupations du Siècle des Lumières, notamment en ce qui concerne les idées de nature, de plaisir et de progrès.

3.1 Bonheur et Lumières

3.1.1 L'idée de bonheur sous l'Ancien Régime

L'idée de bonheur telle qu'elle se développe au XVIII^e siècle, spécialement chez Duclos, met en jeu des éléments que l'on retrouve déjà dans l'humanisme, une conception philosophique de la Renaissance. Cette conception philosophique, qui place l'homme et les valeurs humaines au-dessus de tout, permet à certains écrivains ou philosophes de considérer la recherche du bonheur hors du domaine religieux. Selon Alexandre Cioranescu, dans un article qui entreprend une rétrospective de la recherche du bonheur dans la littérature française²⁸⁵, François Rabelais serait le premier à avoir envisagé le bonheur sans l'apport de la religion. En effet, Rabelais s'inscrit dans le mouvement humaniste, comme Érasme ou Thomas More, par sa confiance en la dignité de l'homme et par l'idée d'un bonheur lié au principe de liberté²⁸⁶. Toutefois, cette liberté demeure un privilège donné aux individus

²⁸⁵ Alexandre Cioranescu. « La littérature française et la recherche du bonheur » dans *La quête du bonheur et l'expression de la douleur dans la littérature et la pensée françaises. Mélanges offerts à Corrado Rosso*, Genève, Droz, « Histoire des idées et critique littéraire », vol. 345, 1995, p. 24.

²⁸⁶ Les humanistes sont les « intellectuels qui, non seulement étudiaient et enseignaient les "*studia humanitatis*" (grammaire, rhétorique, poétique, histoire, philosophie morale), mais affirmaient, en même temps, leur supériorité sur toutes les autres disciplines. Pour eux, ces études ne côtoyaient pas simplement les autres, mais leur étaient hiérarchiquement supérieures, étant les seules capables de faire

hautement civilisés et responsabilisés face à leur société. Dans *Littérature et morale 16^e-18^e siècle*, on précise que de tous les ouvrages de Rabelais, « c'est le *Gargantua*²⁸⁷ qui revêt l'aspect le plus didactique, en promouvant la figure de l'humanisme éclairé, luttant contre la tyrannie de Pichrocole, et opposant à ce régime de la barbarie l'utopie finale de l'abbaye de Thélème²⁸⁸ ». Cette abbaye se veut le lieu dans lequel s'élabore une conception du bonheur unissant la liberté, l'homme et son implication dans la société²⁸⁹. Cette perspective de la pensée humaniste était de fort bon augure pour la réflexion sur le bonheur qui allait s'élaborer en France au cours des siècles. Or, suite au Concile de Trente qui prend fin en 1563, les textes démontrent un réinvestissement du discours sur le bonheur par les instances religieuses. Ainsi, tout au long du XVII^e siècle, la morale chrétienne se traduit dans le discours sur le bonheur en faisant de la transcendance l'essence même du bonheur. C'est-à-dire que, selon la religion chrétienne, le bonheur ne se trouve que dans la félicité éternelle. Les propos de Cioranescu en témoignent lorsqu'il affirme que le bonheur devient « une récompense en fin de course » et que « l'individu assume son existence comme une préparation de l'au-delà²⁹⁰ ». Dès lors, les traités mettent en place une véritable scolastique du bonheur²⁹¹ qui a pour effet, entre autres, de réduire l'idée du bonheur à une application de règles et de participer à la mise en place du discours sur la domination des passions. En ce qui concerne la notion de bonheur et celle de l'utilité, le XVII^e siècle tient une place significative dans l'histoire des idées. En fait, la confrontation dans le domaine de la morale entre les discours religieux et

du savoir de l'homme un savoir pleinement humain ». Domenico Taranto, « Le renouveau humaniste italien : vie active ou vie contemplative ? » dans *Histoire raisonnée de la philosophie morale et politique : le bonheur et l'utile*, Paris, La Découverte, 2001, p. 209.

²⁸⁷ François de Rabelais, *Gargantua*, Paris, Gallimard, « Folio », no. 773, 1969 [1534], 444 p.

²⁸⁸ Muriel Bourgeois, Olivier Guerrier et Laurence Vanoflen, *Littérature et morale 16^e-18^e siècle. De l'humaniste au philosophe*, Paris, Armand Colin, « U/ Lettres », 2001, p. 31.

²⁸⁹ Voici un extrait de *Gargantua* qui témoigne de la liberté telle que la conçoit Rabelais : Là vivent des « gens libères, bien nez, bien instruitz, conversans en compaignies honnestes » qui « ont par nature un instinct et aiguillon, qui tousjours les poulse à faictz vertueux et retire de vice, lequel ils nommoient honneur ». Cité par *Ibid.*, p. 31.

²⁹⁰ Alexandre Cioranescu, *op. cit.*, p. 24.

²⁹¹ Cioranescu explique que l'idée du bonheur s'est amenuisée sous la pression de la scolastique du bonheur. *Ibid.*, p. 25.

philosophiques fait en sorte que ces derniers combinent, dans des proportions variables, quatre types de références antiques : l'augustinisme, le stoïcisme, le scepticisme et l'épicurisme. Chacune de ces doctrines fournit des éléments de justification au discours religieux sur le bonheur. Enfin, le Grand Siècle écarte totalement les principes laïques du bonheur élaborés à la Renaissance.

Ce revirement qui s'opère entre le XVI^e et le XVII^e siècles pourrait justifier, en partie, l'impact marquant que l'on attribue au Siècle des Lumières pour son apport significatif à l'évolution de l'idée de bonheur. Le début du XVIII^e siècle marque un amoindrissement de l'emprise religieuse d'où une conjoncture favorisant un regain d'intérêt pour la notion de bonheur. En fait, les réponses de la religion quant à l'homme et son bonheur apparaissent dénuées de vraisemblance pour ce siècle tourné vers la science et intéressé par la vision « sensualiste » du monde. Ce discrédit de la religion sous-entend donc une exploration, tout au long du siècle, ayant pour but la découverte de nouvelles avenues menant au bonheur. À l'instar de la situation politique et sociale du début du siècle, l'homme se trouve au centre de la réflexion sur le bonheur :

Depuis la fin du XVII^e siècle, début du XVIII^e siècle, l'ensemble de la société moderne se transformait dans le sens d'une rupture des formes d'allégeance des individus à l'égard des groupes et des communautés d'ordre, de caste ou de rang et dans le sens de la remise en cause de toute forme de dépendance personnelle, plaçant ainsi explicitement l'individu au centre du nouvel ordre politique dont la forme démocratique devient une exigence de plus en plus affirmée avec ses différentes variantes en discussion²⁹².

Si le bonheur de l'homme n'implique plus l'idée de la transcendance, il reste que le tumulte relié à la recherche du bonheur demeure incessant. Alors que les philosophes et les écrivains de cette époque partagent le désir d'être heureux, ceux-ci n'arrivent pas à établir un consensus lorsqu'il est question de définir, d'expliquer et de préciser

²⁹² Alain Caillé, Christian Lazzeri et Michel Senellart (dir.), *Histoire raisonnée de la philosophie morale et politique. Le bonheur et l'utile*, Paris, La Découverte, 2001, p. 31.

la notion de bonheur. Une telle mêlée d'idées permet au roman libertin, dont le propre est d'exposer des idées en dehors de celles prônées par l'ordre établi, de devenir un véhicule de la diffusion des théories du bonheur, au même titre que les genres littéraires dits sérieux. Cette effervescence autour de la question du bonheur témoigne néanmoins de l'importance du sujet et de la richesse de la tradition à partir de laquelle moralistes et philosophes trouvent leur inspiration.

3.1.2 Réflexions sur le bonheur au Siècle des Lumières

Bien que les discours sur le bonheur qui s'élaborent au XVIII^e siècle apparaissent comme innovateurs au regard du XVII^e siècle, il reste que les ouvrages sur le sujet sont marqués par des influences appartenant à une tradition plus ancienne. En effet, selon Mauzi, le XVIII^e siècle devrait beaucoup à l'Antiquité d'où il puise nombre d'idées se rapportant à des courants philosophiques précis : Platon aurait insufflé l'idée d'un bonheur intellectuel lié à l'importance des sciences ; les Stoïciens auraient apporté l'idée d'acceptation rationnelle du destin ; Épicure aurait inspiré la réhabilitation du plaisir²⁹³. Ce dernier s'avère particulièrement marquant, puisqu'il suggère parallèlement à l'idée de plaisir, celle du repos. En réalité « la volupté prônée par Épicure s'accordait à merveille avec la vertu et ne voulait qu'entretenir, selon une douce prudence, la paix de l'âme²⁹⁴ ». Le XVIII^e siècle a toutefois apporté une nuance à cette idée de repos en lui jumelant celle du mouvement, faisant du repos un lieu où se réfugier plutôt que d'un état permanent d'absence de trouble qui garde la conscience au repos. Si bien que

[l]es penseurs du XVIII^e siècle ne s'en tiennent pas à un épicurisme strict qui ne cherchait qu'à éviter la douleur pour parvenir au repos conçu comme une absence de trouble. Cet épicurisme se trouve enrichi par la recherche effective des plaisirs. Encore faut-il que ceux-ci ne se retournent pas en leur contraire

²⁹³ Robert Mauzi, *op. cit.*, p. 14-16.

²⁹⁴ *Ibid.*, p. 15.

en raison de leurs conséquences douloureuses ou par leurs effets sur une sensibilité qui s'en trouverait émoussée. Il faut donc modérer l'intensité des plaisirs, opter pour une complexité qui les raffine, calculer soigneusement leurs conséquences, leur trouver des formes de compensation, sélectionner les meilleurs d'entre eux et éviter, comme le dit Montesquieu dans ses *Pensées*, qu'ils ne soient éclipsés par les passions²⁹⁵.

Cette idée d'équilibre entre le repos et le mouvement pour l'atteinte du bonheur est une idée dominante dans les textes qui provient, en partie, de Nicolas Malebranche avec son *Traité de la nature et de la grâce*²⁹⁶, publié en 1680. Il y désigne le plaisir comme une fin légitime de l'âme qui poursuit le même élan des biens terrestres aux biens éternels. Des auteurs de la première moitié du XVIII^e siècle, comme Le Maître de Claville, l'abbé Prévost et Lévesque de Pouilly, tentent ainsi de réconcilier les principes de la religion chrétienne et ceux de la mondanité. Le traité écrit par Pouilly, *Théorie des sentiments agréables, où après avoir indiqué les règles que la nature suit dans la distribution du plaisir, on établit les principes de la théologie naturelle et ceux de la philosophie morale*²⁹⁷, paru en 1747, est un exemple significatif, car l'essence de ce texte se définit comme étant « une conciliation d'une légitime recherche du plaisir avec la volonté du Créateur et l'harmonie de la Création²⁹⁸ ». Notons que ce texte fut particulièrement important, car il a inspiré les articles « Passion » et « Plaisir » de l'*Encyclopédie*. Cette idée de repos-mouvement, nous le verrons plus loin, se retrouve également illustrée dans les *Considérations* et dans les *Mémoires*. Toutefois, soulignons que les textes de Duclos ne font aucune référence à la religion, et cela même s'il y est abondamment question de la vertu. Quoiqu'il en soit, il demeure que la morale chrétienne nourrit la réflexion sur le bonheur durant une grande partie du siècle, soit jusqu'à ce qu'elle soit remise en question par nombre

²⁹⁵ Alain Caillé, Christian Lazzeri et Michel Senellart (dir.), *op. cit.*, p. 402.

²⁹⁶ Nicolas Malebranche. *Traité de la nature et de la grâce*, Paris, J. Vrin. « Bibliothèque des textes philosophiques. Textes et commentaires », 1958 [1680], 394 p.

²⁹⁷ Louis-Jean Lévesque de Pouilly, *Théorie des sentiments agréables, où après avoir indiqué les règles que la nature suit dans la distribution du plaisir, on établit les principes de la théologie naturelle et ceux de la philosophie morale*, Genève, Barrillot et fils, 1747, 239 p.

²⁹⁸ Michel Delon et Pierre Malandain, *Littérature française du XVIII^e siècle*, Paris, Presses universitaires de France, « Premier cycle », 1996, p. 259.

de philosophes qui considèrent que « le christianisme est l'ennemi du bonheur ». Ce dernier met « l'homme au supplice l'engageant dans une voie contraire à sa destination naturelle²⁹⁹ ». Malgré cela, on peut voir que l'influence chrétienne a laissé des traces. Nombre de récits libertins qui relatent l'entrée dans le monde du jeune mondain, par exemple ceux de Duclos ou de Bastide, rappellent la philosophie de Malebranche, comme on le voit dans l'extrait suivant :

L'âme s'attache quelque temps aux valeurs mondaines et aux biens périssables, elle trébuche d'expérience en expérience, mesure successivement la vanité de toutes, sent le dégoût et l'ennui qui l'attaquent, rêve d'un plaisir sans malaise et sans réveil, pour s'élever enfin par une lente ascension de l'illusion à la vérité, des jouissances frelatées au « vrai bonheur ». [...] il n'y a pas de brusque passage d'un ordre à un autre, mais une élévation continue. Il se peut même que la notion de mouvement de l'âme – cette idée capitale qui fait pendant à l'idéal épicurien du repos – soit en partie venue aux moralistes du XVIII^e siècle de Malebranche³⁰⁰.

Par contre, cela n'est pas le cas de tous les romans du genre, par exemple *Les Égarements du cœur et de l'esprit* de Crébillon fils, publié en 1736, alors même que l'idée sur la morale chrétienne se modifie, ne propose pas une alternative à l'aboutissement de l'apprentissage du jeune mondain dont il fait le récit, mais laisse plutôt la fin du roman inachevée. En effet, comme le mentionne Raymond Trousson, « *Les Égarements* ne conduiront pas le lecteur jusqu'au bout de la quête, jusqu'à la prise de conscience qui doit faire accéder Meilcour à la *vita nova*, mais le projet était clairement tracé³⁰¹ ». Là où, dans les *Mémoires*, le personnage de Duclos prétend au bonheur, celui de Crébillon reste dans la réflexion puisqu'il affirme à la fin du texte : « Dérobé aux plaisirs par les remords, arraché aux remords par les plaisirs, je ne pouvais pas être sûr un moment de moi-même³⁰² ». Or, la fin des *Mémoires* de Duclos

²⁹⁹ Robert Mauzi, *op. cit.*, p. 204.

³⁰⁰ *Ibid.*, p. 17-18.

³⁰¹ Raymond Trousson, « Introduction au texte *Les égarements du corps et de l'esprit* » dans *Romans libertins du XVIII^e siècle*, Paris, Robert Laffont, « Bouquins », 1993, p. 8.

³⁰² Claude Prosper Jolyot de Crébillon, « *Les égarements du corps et de l'esprit* » dans *Romans libertins du XVIII^e siècle*, *op. cit.*, p. 160.

n'adhère pas entièrement à la finalité prônée par la morale chrétienne. Selon l'interprétation réalisée, la stratégie de madame de Canaples pour participer au bonheur du jeune couple peut se concevoir comme étant la réalisation d'un fantasme d'adultère. Dans cette organisation, la veuve ne joue plus le rôle de la femme soumise, mais celui de l'amante. Ce dénouement en apparence fort vertueux met de l'avant rien de moins que la perversité d'un « ménage à trois ». Des *Égarements aux Mémoires*, on peut dire que si le roman de Crébillon ne fait que sous-entendre la victoire de la vertu, celui de Duclos maintient l'ambiguïté en laissant poindre le retour du vice. Cette oscillation entre le libertinage et le discours sur le bonheur propre à la religion chrétienne n'est sans doute pas étranger au développement de l'idée de nature, une autre notion fort significative au Siècle des Lumières.

3.1.3 Nature et bonheur

Le discours sur l'idée de bonheur qui s'élabore au XVIII^e siècle rappelle, on l'a vu, celui que tenait Rabelais, principalement en raison de sa conception de l'être humain. Mais cette nouvelle orientation du discours, puisque l'origine de l'être humain ne s'explique plus en fonction de thèses théologiques, implique inévitablement une manière différente d'envisager l'homme et son rapport au monde. À ce propos, Michel Delon, dans l'article « Bonheur » du *Dictionnaire européen des Lumières*, montre comment, au XVIII^e siècle, l'être humain est considéré avant toute chose comme « un individu » appartenant à une collectivité :

Avant d'être le fidèle d'une religion ou le sujet d'un pouvoir monarchique, l'être humain devient individu et membre d'une collectivité humaine. Sa vie ne prend plus sens au-delà d'elle-même dans la mort et le Jugement dernier ou bien dans le dévouement à une cause qui la dépasse et la nie. Elle trouve sa signification en elle-même, ici-bas et maintenant, même si elle s'intègre à un ordre supérieur, religieux et social³⁰³.

³⁰³ Michel Delon, « Bonheur » dans *Dictionnaire européen des Lumières*, Paris, Presses universitaires de France, 1997, p. 165.

La production romanesque de l'époque démontre cette idée d'individuation en offrant des récits relatant des parcours personnels. Du coup, la singularité des personnages est respectée, tout en étant inscrite au sein de la collectivité. L'expérience personnelle s'avère indissociable de la société. Cette conception de l'homme, telle que décrite Delon, s'associe à la réhabilitation de l'épicurisme qui a lieu au XVII^e siècle pour opérer un glissement dans la conception même du bonheur. Soulignons que l'épicurisme du Grand siècle a pour sources philosophiques l'œuvre de Pierre Gassendi qui reprend Épicure. Dans *Philosophie épicurienne et littérature au XVII^e siècle*, Jean-Charles Darmon explique que l'épicurisme doit s'envisager, « non pas comme une doctrine close et stable, mais comme un horizon mobile, une référence fluide et métamorphique s'associant à des points de vue littéraires très divers³⁰⁴ ». Ainsi, l'union de l'idée de nature et de l'épicurisme donne lieu, au XVIII^e siècle, à une pluralité de discours qui passent d'une conception du bonheur liée à la transcendance à une autre qui rend possible l'atteinte du bonheur dans l'immédiateté. Jean Ehrard explique comment s'effectue ce déplacement :

Les deux mots de *nature* et de *bonheur* cessent de traduire, dans leur incompréhensible et tragique opposition, le mystère de la souillure originelle. L'appétit de bonheur qui est en nous n'est plus ressenti comme le signe de notre vocation surnaturelle : en même temps qu'il découvre en lui cette impulsion irrésistible, l'homme du XVIII^e siècle s'aperçoit qu'il suffit de lui céder pour la satisfaire. Le bonheur n'est plus au terme d'une vie de pénitence et de mortifications, mais dans la satisfaction spontanée du désir.³⁰⁵

La nature de l'homme est donc, comme on le voit dans cet extrait, liée de près à la notion de bonheur telle qu'elle apparaît au XVIII^e siècle puisque la recherche du plaisir représente un penchant naturel propre à tous les hommes. Chez Duclos, cette

³⁰⁴ Jean-Charles Darmon, *Philosophie épicurienne et littérature au XVII^e siècle. Études sur Gassendi, Cyrano de Bergerac, La Fontaine, Saint-Évremond*, Paris, Presses universitaires de France, « Perspectives littéraires », 1998, p. 9.

³⁰⁵ Jean Ehrard, *L'idée de nature en France dans la première moitié du XVIII^e siècle*, Genève-Paris, Slatkine, 1981 [1963], p. 543.

recherche du plaisir est caractérisée par la réhabilitation des passions et par l'intérêt de l'individu qui est au premier plan. Carole Dornier indique que « Duclos s'inscrit dans la tradition de l'intérêt éclairé et il met en évidence le rôle de l'amour-propre et des passions dans la vie morale. L'amour-propre, bien entendu, "est la source des vertus morales, et le premier lien de la société"³⁰⁶ ». D'ailleurs, l'idée d'intérêt se retrouve chez nombre d'auteurs et de philosophes, comme Helvétius, Diderot et d'Holbach. Jacques Domenech met en évidence cette effervescence autour de la question de l'intérêt dans son ouvrage *L'éthique des Lumières*³⁰⁷ où il dresse un portrait général de la morale du XVIII^e siècle. Nous verrons plus loin en quoi la morale de l'utilité de Duclos rappelle la morale laïque de « l'intérêt bien compris » et des « fondements-garanties » - la force de dissuasion des lois naturelles ou sociales – qu'analyse Domenech. Du reste, la nature devient l'instigatrice des actions et des comportements de l'homme dans la recherche d'un but qu'elle-même lui insuffle. À ce sujet, Michel Delon affirme que « la nature dont les Lumières se réclament en tant que garante du bonheur apparaît ainsi concurremment comme origine et comme dynamisme, comme un modèle stable et comme une perfectibilité qui pousse l'homme à se transformer incessamment³⁰⁸ ». L'implication de l'idée de nature dans le processus de réflexion sur le bonheur a une importance significative, au point où elle apparaît dans la définition même du bonheur que donne l'*Encyclopédie*. Voici un extrait qui en témoigne :

Tous les hommes se réunissent dans le désir d'être heureux. La nature nous a fait à tous une loi de notre propre *bonheur*. Tout ce qui n'est point *bonheur* nous est étranger: lui seul a un pouvoir marqué sur notre coeur; nous y sommes tous entraînés par une pente rapide, par un charme puissant, par un

³⁰⁶ Carole Dornier, « Morale de l'utile et Lumières françaises. Duclos, *Considérations sur les mœurs de ce siècle* » dans *Studies on Voltaire and the Eighteenth century*, no. 362, 1998, p. 175.

³⁰⁷ Jacques Domenech, *L'éthique des Lumières. Les fondements de la morale dans la philosophie française du XVIII^e siècle*, Paris, J. Vrin, « Bibliothèque d'histoire de la philosophie », 1989, 269 p.

³⁰⁸ Michel Delon, *op.cit.*, p. 166.

atrait vainqueur; c'est une impression ineffaçable de la nature qui l'a gravé dans nos coeurs, il en est le charme & la perfection³⁰⁹.

Or, bien que la nature ait gravé la prétention au bonheur dans le cœur de tous les hommes, il demeure que la notion même de bonheur dépasse l'univers individuel pour s'étendre à la collectivité entière, car la nature de l'homme veut également qu'il soit un être social. On remarque chez Duclos ce lien avec la collectivité qui se veut, nous l'avons vu au premier chapitre, une des caractéristiques de la morale de l'utilité. Dornier met en évidence que la sociabilité naturelle de l'homme est « le fondement implicite de cette liaison entre les intérêts des particuliers et l'intérêt général³¹⁰ ». Ainsi coexistent, au XVIII^e siècle, bonheur individuel et bonheur collectif dans un rapport extrêmement étroit. Ce principe logique en théorie s'applique non sans difficulté, car le bonheur possède également ses obstacles, tels que la vanité, les passions, l'imagination et le désir³¹¹, qui poussent l'individu à agir contre son bonheur et celui de la société. Dans la première partie des *Mémoires*, le narrateur qui évolue selon les principes de la fatuité se trouve tout à fait dans ce registre. Nombre de textes du XVIII^e siècle démontrent une certaine rigueur pour contrecarrer ces vices, notamment ceux d'inspiration chrétienne, où les questions de modération, de limites et de restrictions. Du reste, souligne Mauzi, « l'intention de la plupart des moralistes est de fonder une morale universelle, qui assure le bonheur de chacun en détournant les individus des assouissements dangereux pour l'ordre social³¹² ». Or, cette propension à réduire les risques d'égarements chez les hommes sert principalement l'ordre social, car elle favorise la stabilité au détriment d'une réelle conception du bonheur. Comme le fait remarquer Jean Ehrard,

[I]e caractère normatif de l'idée de nature éclate dans le rôle de garde-frontière [...]. On ne l'évoque plus pour revendiquer le droit de chacun au libre

³⁰⁹ Denis Diderot et Jean Le Rond dit D'Alembert, article « Bonheur » dans *Encyclopédie, ou Dictionnaire raisonné des arts, des sciences et des métiers*, Paris, Chez Briasson, 1751, vol.2, p. 322.

³¹⁰ Carole Dornier, *loc. cit.*, p. 176.

³¹¹ Robert Mauzi, *op. cit.*, p. 86.

³¹² *Ibid.*, p. 113.

épanouissement de sa personnalité, mais pour plier tout le monde à une règle uniforme. Ainsi les contraintes qui paraissaient insupportables lorsqu'elles se prévalaient de la Révélation sont subrepticement réintroduites dans la pratique quotidienne, et assumées par cette même Nature au nom de laquelle on les avait d'abord rejetées³¹³.

L'idée de nature qui tente pendant une partie du siècle de sortir le bonheur de son rapport à la religion arrive pratiquement au même résultat que la doctrine qu'elle dénonce, puisqu'elle permet, vers la moitié du siècle, de « prêcher la limitation des désirs sans avoir l'air de conseiller le moindre sacrifice³¹⁴ ». Il demeure qu'au bout du compte, la manière dont s'articule l'idée de nature en vient à effectuer un certain contrôle sur les plaisirs. Cette action s'avère nécessaire afin que les plaisirs deviennent une constituante à part entière du bonheur, car le plaisir en lui-même peut s'avérer un véritable opposant dans l'atteinte du bonheur.

3.1.4 Du plaisir à l'idée de progrès

Il importe de rappeler, qu'à l'époque des Lumières, les plaisirs apparaissent comme nécessaires. Sans eux, le repos dont l'âme a besoin pour lui assurer le bonheur devient rapidement empreint d'ennui, d'inquiétude ou de mélancolie. Cette particularité fait du concept de plaisir la véritable découverte du siècle, car ce dernier permet à l'âme de trouver un équilibre entre le repos et une certaine agitation créée par les plaisirs, équation dont résulterait le véritable bonheur. Et puis, la définition que donne l'*Encyclopédie* du « plaisir » démontre clairement le rôle primordial qui lui est assigné :

Plaisir, (*Morale.*) Le *plaisir* est un sentiment de l'ame qui nous rend heureux du - moins pendant tout le tems que nous le goûtons; nous ne saurions trop admirer combien la nature est attentive à remplir nos desirs. Si par le seul mouvement elle conduit la matiere, ce n'est aussi que par le *plaisir* qu'elle

³¹³ Jean Ehrard, *op. cit.*, p. 605.

³¹⁴ *Ibid.*, p. 606.

conduit les humains; elle a pris soin d'attacher de l'agrément à ce qui exerce les organes du corps sans les affoiblir, à toutes les occupations de l'esprit qui ne l'épuisent pas par une trop vive & trop longue contention, à tous les mouvemens du coeur que la haine & la contrainte n'empoisonnent pas, enfin à l'accomplissement de nos devoirs envers Dieu, envers nous - mêmes, & envers les autres hommes³¹⁵.

La nature parvient donc à combler les désirs de l'homme par les plaisirs qu'elle lui procure. Il reste que les plaisirs ne peuvent constituer à eux seuls le bonheur de l'être humain. Le plaisir est plutôt de l'ordre de l'instantanéité demandant sans cesse à être renouvelé, alors que le bonheur se définit comme étant un état durable. De plus, même si le rôle du plaisir est indiscutable, il reste que, les hommes n'entretiennent pas tous un rapport similaire avec lui. Selon Ehrard, « le bonheur consiste moins dans les plaisirs que dans les prédispositions naturelles qui nous portent à les goûter ; tout est bonheur à un esprit et un cœur heureusement disposés³¹⁶ ». Il apparaît également que tous les plaisirs ne sont pas de même nature, dans le sens où certains deviennent un obstacle au bonheur. En effet, certains moralistes défendent la thèse que le plaisir est l'essence du bonheur, mais en insistant sur l'importance de bien choisir parmi les différents plaisirs qui s'offrent. Si l'on se fie à l'étude de Mauzi,

[i] faut distinguer les plaisirs permis des plaisirs coupables. Deux raisons s'opposent à l'identification du plaisir et du bonheur : la nécessité de préserver le repos et le respect de la loi morale. Les plaisirs empêchent en effet d'intérioriser le bonheur, lui ôtent sa plénitude, sa valeur de recueillement. Ils sont non seulement fugitifs et discontinus, mais extérieur à l'âme³¹⁷.

Donc, il importe pour l'homme de connaître les limites qui définissent les plaisirs permis de ceux qui sont coupables, mais, toujours selon Mauzi, il doit aussi remplir trois conditions nécessaires afin que les plaisirs qu'il choisit le mènent au bonheur, soit s'assurer de diversifier ses plaisirs, faire preuve de modération et intérioriser

³¹⁵ Denis Diderot et Jean Le Rond dit D'Alembert, article « Plaisir » dans *Encyclopédie, ou Dictionnaire raisonné des arts, des sciences et des métiers*, op. cit., vol. 12, p. 689.

³¹⁶ Jean Ehrard, op. cit., p. 565.

³¹⁷ Robert Mauzi, op. cit., p. 388.

l'expérience qu'ils lui procurent. La recherche du bonheur à travers l'univers de plaisirs que représente la société mondaine du XVIII^e siècle nécessite inévitablement, de la part de chaque individu, une capacité de jugement et de raisonnement qui lui permet non seulement de corriger certains aspects de son caractère - inspirés par la société même -, mais également de pouvoir envisager le bonheur comme un projet en devenir. Ceci sous-entend l'idée de progrès, une nouvelle notion au XVIII^e siècle qui atteindra sa maturité au siècle suivant, même si elle se préoccupe principalement des sciences et de l'histoire. En effet, il semble qu'elle influence également la conception de l'individu, car, « il existe aussi un progrès de l'individu, en tant qu'être physique et moral³¹⁸ ». Dans *Essai sur l'histoire de l'idée de progrès jusqu'à la fin du XVIII^e siècle*, publié en 1910, Jules Delvaille aborde les différents éléments qui constituent l'idée de progrès :

Pour qu'il y ait Progrès, il faut donc qu'il y ait succession, continuité, nouveauté, amélioration. Mais, remarquons-le, non pas continuité au sens absolu du mot ; car, dans ce cas, il n'y aurait pas place pour la nouveauté et le mieux. Si le passé subsiste et se continue dans le présent, il n'enchaîne pas l'avenir. Entre ce qui a été et ce qui est ou sera, nous admettons une certaine rupture ; c'est là le vrai progrès ; c'est celui que conçut et réalisa Descartes, quand il réforma le savoir ; c'est celui auquel songeaient les penseurs et les hommes de la Révolution³¹⁹.

On retrouve dans les *Mémoires* ces idées de succession, de continuité, de nouveauté et d'amélioration, dont l'écriture en tableau nous permet de suivre le cheminement. L'essence du texte apparaît comme la mise en scène de cette *rupture* dont il est question dans l'extrait pour montrer le perfectionnement du narrateur. Dans les *Considérations*, Charles Pinot Duclos démontre de manière concise que l'homme a une certaine prise sur son évolution. Il affirme que « nous avons tous dans le cœur des

³¹⁸ *Ibid.*, p. 573.

³¹⁹ Jules Delvaille, *Essai sur l'histoire de l'idée de progrès jusqu'à la fin du XVIII^e siècle*, Genève, Slatkine Reprints, 1969 [1910], p. IX.

germes de vertus & de vices ; il s'agit d'étouffer les uns & de développer les autres³²⁰ ». Les romans libertins qui mettent de l'avant l'apprentissage du jeune mondain abordent à leur manière cette idée de progrès dans un univers où les plaisirs coupables se font nombreux. Cela dit, les *Mémoires* de Duclos participent à ce mouvement, car le narrateur réalise un progrès moral qui lui permet de juger les différents plaisirs qui s'offrent à lui. Cette idée de progrès est d'autant plus importante dans les *Mémoires* qu'elle se veut le point de départ de l'élaboration de la vision du bonheur de Duclos.

3.2 Le bonheur dans les *Mémoires* : les notions de plaisir et de devoir

« [...] il n'y a de vrai bonheur que dans l'union du plaisir et du devoir³²¹ », voilà la dernière phrase des *Mémoires* qui résume à elle seule la conception du bonheur telle que l'expose Duclos autant dans les *Considérations* que dans les *Mémoires*. Le bonheur résulterait, selon cette affirmation, d'un équilibre entre la notion de plaisir, c'est-à-dire le mouvement, et celle du devoir. Cette notion de devoir, qui n'est pas sans rappeler l'idée de repos où l'âme refuse toute exaltation, impose les limites nécessaires aux plaisirs afin que s'épanouisse la paix de l'âme. Signalons que Jacques Brengues affirme que « le sens de la mesure se retrouve dans toute la philosophie duclosienne³²² ». Du reste, cette équation entre plaisir et devoir s'inscrit dans une vaste perspective caractérisant le siècle :

Cette dualité symbolique qui partage l'homme entre la tentation du vertige et le rêve du repos est sans doute éternelle. Mais le XVIII^e siècle l'exprime avec une particulière transparence. Peu d'époques ont exalté, avec une égale ferveur, le repos et le vertige, rêvant simultanément de délicieuses torpeurs,

³²⁰ Charles Pinot Duclos, *Considérations sur les mœurs de ce siècle*, Paris, Honoré Champion, 2000 [1751], p. 106.

³²¹ Charles Pinot Duclos, *Mémoires pour servir à l'histoire des mœurs du XVIII^e siècle* (1751), Paris, Desjonquères, « XVIII^e siècle », 1986, p. 148.

³²² Jacques Brengues, *Charles Duclos (1704-1772) ou l'Obsession de la vertu avec son annexe, la Correspondance*, Saint-Brieuc, Presses universitaires de Bretagne, 1971, p. 416.

d'alanguissements raffinés, de sagesse fortes et solides, d'équilibres minutieux, et d'autre part, de sensations inouïes, d'extatiques délires, de frénésies et de transports. L'âme du XVIII^e siècle est faite de ces alternances ou de ces mélanges entre les plaisirs tranquilles, les langueurs molles, et les ivresses démesurées³²³.

Ces deux notions apparemment contradictoires ont nourri les discours de tout le siècle dans le but de résoudre l'antagonisme qui les caractérise ou, en d'autres mots, afin d'apporter une réponse qui permettrait d'atteindre un équilibre idéal. L'inventaire des antinomies de l'idée de bonheur que dresse Mauzi montre bien cet enjeu qui impliquent pour l'individu de trouver l'équilibre entre les sens et la raison, le plaisir et la sagesse, le moi et le monde³²⁴. Ce jeu d'harmonisation entre les différentes antinomies du bonheur fait écho à l'idée de progrès abordée plus haut et représente le processus évolutif vécu par le narrateur tout au long des *Mémoires*. Dans sa jeunesse, le narrateur n'est pas dans cet état pondéré, puisqu'il se trouve, on le voit dans l'extrait suivant, dans un déséquilibre évident ayant pour effet de restreindre son bonheur :

J'ai quelquefois réfléchi sur la façon dont j'ai passé ma jeunesse, et j'ai senti combien avec une conduite différente de celle que j'ai eue, je me serais épargné de ridicules et procuré de plaisirs si je n'avais jamais fait que ce qui me plaisait réellement, j'aurais non seulement été regardé comme plus sage, mais j'aurais encore été plus heureux que je ne l'ai été ; enfin j'aurais eu plus de plaisirs et fait moins de sottises³²⁵.

Cet équilibre entre les notions de plaisir et de devoir qu'acquiert peu à peu le narrateur s'occupe du bonheur non seulement individuel, mais également collectif. En effet, l'harmonie qui découle de cette condition suppose de tempérer les intérêts de l'individu afin de ne pas ébranler la société tout en répondant également à ses besoins. Dans son récit, Duclos ne fait pas directement état de la notion de bien pour

³²³ Robert Mauzi, *op. cit.*, p. 127.

³²⁴ Voir à ce sujet le chapitre III, intitulé « L'idée de bonheur et ses antinomies » dans *Ibid.*, p. 109-148.

³²⁵ Charles Pinot Duclos, *Mémoires pour servir à l'histoire des mœurs du XVIII^e siècle*, *op. cit.*, p. 9.

la société, mais il le fait dans les *Considérations* où il note l'influence des mauvaises mœurs : « Cète manière de penser, cète négligence des mœurs avilit ceux mêmes qu'elle ne deshonne pas, & devient de plus en plus dangereuse pour la société³²⁶ ». Précisons que l'influence de l'individu sur ses pairs se traduit également de manière positive. En effet, Duclos utilise largement cette pratique dans les *Mémoires*, car le rôle tenu par les personnages que rencontre le narrateur est capital dans la formation de son sens moral. Chaque tableau auquel se voit associé un personnage implique une étape dans l'acquisition de connaissances précises qui mène au bout du compte le narrateur au bonheur. En d'autres mots, il apparaît que chacun des personnages que rencontre le narrateur incarne une notion chère à Duclos, nécessaire à l'atteinte du bonheur, que l'on retrouve exposée de manière théorique dans les *Considérations*. Une attention particulière sera portée sur ces personnages dans la suite de ce chapitre en fonction de l'axe du bonheur qu'ils représentent, soit le plaisir ou le devoir. L'examen de ces personnages permettra en fait d'analyser la notion de plaisir exposée dans la première partie du roman et celle du devoir que l'on retrouve dans la seconde.

3.2.1 La notion de plaisir

La première partie du roman concerne tout ce qui a trait au plaisir dans son rapport au bonheur, mais, précisons le, l'angle exploité par Duclos concerne essentiellement les plaisirs amoureux. Par ailleurs, avant même d'aborder la découverte du narrateur sur ce sujet, Duclos installe son personnage dans une vision du bonheur qui démontre la naïveté intrinsèque à la jeunesse et à son inexpérience du monde. À ce moment, l'idée de bonheur qu'a le narrateur se veut assez réduite, puisqu'il voit en l'amour, plus précisément en la personne de Madame de Canaples, la seule source de bonheur possible. Ces propos qu'il adresse à la marquise de Retel en témoignent : « [...] c'est que je ne cherchais mon bonheur qu'après d'elle

³²⁶ Charles Pinot Duclos, *Considérations sur les mœurs de ce siècle*, op. cit., p. 135.

[madame de Canaples], et que si je ne craignais pas de troubler le sien, je serais encore inconnu à ce monde pour lequel vous me croyez si propre³²⁷ ». Il faut dire que son entrée dans le monde à peine faite, sa conception de l'amour provient principalement du siècle passé où il était encore question de galanterie, comme il l'expose dans l'extrait suivant :

[...] il est certain que toutes choses égales d'ailleurs pour le vice et la vertu, on a perdu bien des plaisirs en renonçant à la décence. Un coup d'œil, une petite distinction, une légère préférence de la part de l'objet aimé, étaient des faveurs inestimables : eh! Qu'importe quels soient les principes du bonheur, pourvu qu'il soit senti? Est-il pour les amants un état préférable à celui d'avoir une espérance amusée et soutenue, des désirs animés et flattés, et de parvenir par une gradation délicieuse au terme du bonheur, en aiguissant les plaisirs des sens par les illusions de l'amour-propre³²⁸?

On note dans cet extrait une certaine nostalgie d'un amour où la décence agit comme catalyseur de bonheur, c'est-à-dire que la retenue augmente la durée de chacun des plaisirs. Malgré l'expérience libertine du narrateur, cette ancienne philosophie de l'amour dominée par la décence n'est pas complètement évincée à la fin du roman, mais vient plutôt participer, en tant que partie d'un tout, à sa conception de l'amour, car telle qu'il la vit avec Mademoiselle de Foix, elle suppose autant de passion que d'amitié et de respect. En outre, il apparaît que Duclos laisse de côté la conception de l'amour propre à la sphère du libertinage qui tend vers la passion et la sexualité pour en adopter un modèle nouveau au XVIII^e siècle qui résulte de l'harmonie entre deux notions, soit la passion et l'amitié. Les propos de Marcel Bernos dans l'article « Amour » du *Dictionnaire européen des Lumières* nous éclairent sur le sujet : « Dans le courant du XVIII^e siècle, il semble que l'amour – "pulsion" commence à s'intégrer à l'amour – "amitié" des époux, et s'étend peu à peu à toutes les classes de la société puisque ce modèle "bourgeois" se retrouve progressivement aussi bien chez les

³²⁷ Charles Pinot Duclos, *Mémoires pour servir à l'histoire des mœurs du XVIII^e siècle*, op. cit., p. 32.

³²⁸ *Ibid.*, p. 11.

aristocrates que parmi les "amours villageoises"³²⁹ ». Cependant, rappelons que cette vision de l'amour idéal n'arrive qu'à la suite de l'expérimentation du monde réalisée par le narrateur. En d'autres mots, le personnage la fait sienne seulement après s'être abondamment livré aux plaisirs du libertinage. Mentionnons que l'amour qu'il a pour madame de Canaples au début du roman ne l'empêche guère d'explorer l'univers libertin. Comme il le précise, dans l'âge où il était, « les plaisirs de l'amour en imitent le sentiment et empêchent qu'on n'en soit tourmenté³³⁰ ».

La découverte de la notion de plaisir à laquelle se retrouve confronté le narrateur débute précisément par son initiation aux « plaisirs coupables³³¹ », c'est-à-dire ceux qui amènent l'âme dans la frénésie de l'extase. Les tableaux qui correspondent à cette étape de son apprentissage sont ceux qui mettent en scène la marquise de Retel, madame de Clerval et madame de Saint-Fal. La première, en tant que « représentante de l'expression féminine de la pensée épicurienne de Duclos³³² », prend en charge la totalité du discours sur le plaisir. Les deux autres personnages féminins permettent, quant à eux, au narrateur d'expérimenter son nouveau savoir. À cette étape, Duclos insiste principalement sur le caractère d'instantanéité que revêt le plaisir, notamment lorsque la marquise de Retel expose de quelle manière le plaisir en vient à remplacer l'amour : « Ce qu'ils [les hommes] appellent amour est l'usage de certains plaisirs qu'ils cherchent par intervalle, qu'ils saisissent d'abord avec ardeur, qu'ils varient par dégoût et par inconstance, et auxquels on est enfin obligé de renoncer quand ils cessent de convenir ou qu'on n'y convient plus³³³ ». De plus, dans le processus d'initiation du narrateur, la marquise prend soin de préciser que cette instantanéité peut également mener à un certain bonheur : « L'amour [...] tel qu'il est communément, se porte vaguement vers plusieurs objets et peut toujours en

³²⁹ Marcel Bernos, article « Amour » dans *Dictionnaire européen des Lumières*, Paris, Presses universitaires de France, 1997, p. 69.

³³⁰ Charles Pinot Duclos, *Mémoires pour servir à l'histoire des mœurs du XVIIIe siècle*, *op. cit.*, p. 28.

³³¹ Cette appellation est de Robert Mauzi, *op. cit.*, p. 388.

³³² L'expression est de Jacques Brengues, *op. cit.*, p. 417.

³³³ Charles Pinot Duclos, *Mémoires pour servir à l'histoire des mœurs du XVIIIe siècle*, *op. cit.*, p. 36.

remplacer un par un autre. Vous direz qu'un tel amour n'est pas fort délicat ; non, mais il est heureux et le bonheur fait la gloire de l'amour³³⁴ ». Notons que le discours de la marquise s'inscrit admirablement dans la pensée de l'époque, puisque, comme l'affirme Mauzi, « quelles que soient son intensité ou sa qualité, le plaisir n'échappe jamais à sa nature, qui en fait un état de l'âme de l'instant. L'homme est donc forcé de renouveler perpétuellement ses impressions agréables³³⁵ ». Bien que cette idée du plaisir comme « art du bonheur » soit aussi admirablement bien défendue par la marquise, il demeure que le discours sur le plaisir se voit rapidement relativisé avec le dernier tableau de cette première partie, soit celui relatant l'aventure qui unit le narrateur à madame de Saintré. Ici, l'amour associé au plaisir est mis en opposition avec l'amitié qui relève davantage du bonheur puisqu'elle est durable. Voici les propos tenus par madame de Saintré sur le sujet :

Vous avez été mon amant, le chevalier est mon ami. Je vous avais donné toute ma tendresse, j'ai eu sujet de m'en repentir; je lui ai livré toute ma confiance, je dois m'en applaudir; j'ai goûté avec vous des plaisirs plus vifs qu'avec lui, mais il est plus nécessaire que vous à mon bonheur. Le plaisir n'est qu'une situation, le bonheur est un état : jugez si je dois vous le sacrifier³³⁶.

Ainsi, l'intégration de la notion de plaisir effectuée par le narrateur se termine avec une prise de conscience quant à la valeur que l'on peut accorder au plaisir comparée au véritable bonheur. Le narrateur avoue lui-même l'impact de son aventure avec madame de Saintré : « Une leçon qui sans me corriger ne laissa pas de m'humilier et commença à me faire réfléchir³³⁷ ». Le caractère d'instantanéité, tout comme les vertiges et l'extase qui définissent le plaisir, sont, à cette étape, parfaitement assimilés par le narrateur. Néanmoins, c'est l'apprentissage de la notion de devoir qui servira

³³⁴ *Ibid.*, p. 41.

³³⁵ Robert Mauzi, *op. cit.*, p. 389.

³³⁶ Charles Pinot Duclos, *Mémoires pour servir à l'histoire des mœurs du XVIIIe siècle*, *op. cit.*, p. 77-78.

³³⁷ *Ibid.*, p. 71.

au narrateur à tirer judicieusement parti des plaisirs qui s'offrent dans le but d'atteindre le bonheur véritable.

3.2.2 La notion de devoir

La deuxième partie du roman se concentre sur la notion de devoir qui, comme le montre Brengues, représente en réalité l'essence même de la morale duclosienne puisque « la notion de devoir est inséparable de la croyance à un sentiment intérieur juste et éclairé³³⁸ ». Duclos oppose à la notion de devoir des actions et des caractères qui proviennent de l'aristocratie et qui relèvent de l'oisiveté et de l'inutilité. C'est pourquoi le moraliste, affirme Dornier, stigmatise « l'homme à la mode, répandu dans le "monde" » et « critique la persistance de valeurs de la société de Cour, à un moment où la noblesse semble perdre sa fonction sociale et où se répandent dans des sphères sociales élargies un souci de distinction emprunté à l'aristocratie³³⁹ ». La nécessité d'inclure le devoir dans la morale s'explique principalement par le fait que l'homme est un être sociable qui évolue à l'intérieur d'une société donnée et qu'il doit, pour être heureux, donner afin de recevoir. En témoigne cet extrait des *Considérations* où Duclos exprime sa théorie:

Dès qu'une société est formée, il doit y exister une morale & des principes sûrs de conduite. Nous devons à tous ceux qui nous doivent, & nous leur devons également, quelque différens que soient ces devoirs. Ce principe est aussi sûr en morale, qu'il est certain, en géométrie, que tous les rayons d'un cercle sont égaux & se réunissent à un même point³⁴⁰.

Envisager la notion de devoir dans une perspective à la fois morale et sociale justifie, du moins en partie, la façon dont Duclos oriente son discours davantage sur les mœurs en général plutôt que sur ceux des particuliers. Nul doute que, pour lui, la sociabilité demeure un élément dominant dans la recherche du bonheur puisque

³³⁸ Jacques Brengues, *op. cit.*, p. 407.

³³⁹ Carole Dornier, *loc. cit.*, p. 175.

³⁴⁰ Charles Pinot Duclos, *Considérations sur les mœurs de ce siècle. op. cit.*, p. 99.

l'homme ne peut ou ne doit pas s'envisager autrement. On le voit alors qu'il demande dans les *Considérations* « qu'on apprenne aux homes à s'aimer entre eux, qu'on leur en prouve la nécessité pour leur bonheur » tout en leur démontrant que « [...] leur gloire & leur intérêt ne se trouvent que dans la pratique de leurs devoirs³⁴¹ ». D'ailleurs, cette philosophie semble s'inscrire dans le mouvement général de son siècle en raison du fait que la sociabilité correspond à une aptitude de l'homme qui mène au bonheur et non pas à une simple expression de tempérament ou à un moyen utilisé au nom d'un conservatisme social ou religieux. Lorsque Mauzi aborde la question de la sociabilité, il souligne le caractère social intrinsèque à l'idée de l'homme que se forge les Lumières :

Pour le XVIII^e siècle, l'aptitude de l'homme à déchiffrer ses semblables, à se révéler entre eux, va de soi. On ne reconnaît pas le mystère individuel. Nul être ne peut désirer la solitude, à moins d'être un « misanthrope », c'est-à-dire un monstre, ou un homme à « vapeurs, c'est-à-dire un fou. L'essence de l'homme est d'être un animal sociable³⁴².

La sociabilité peut se manifester, selon Duclos, de manière différente d'un homme à un autre puisque la notion de devoir intrinsèque à celle de la sociabilité se compose de trois différents caractères, soit ceux de la probité, de l'honneur et de la vertu. Cet extrait des *Considérations* le démontre avec éloquence : « La probité a ses limites, et pour le commun des hommes, c'est beaucoup que de les atteindre ; mais la vertu et l'honneur peuvent s'étendre et s'élever à l'infini ; on peut toujours en reculer les bornes ; on ne les passe jamais³⁴³ ». Il est donc possible pour l'homme de cheminer et de parfaire ces qualités qui vont lui apporter le bonheur. En fait, la probité, l'honneur et la vertu renferment les composantes fondamentales de la notion de devoir telle que l'élabore le moraliste. L'auteur affirme dans les *Considérations* que l'« on n'entend parler que de probité, de vertu & d'honneur ; mais tous ceux qui emploient ces expressions en ont-ils des idées uniformes ? Tâchons de les distinguer. [...] il est

³⁴¹ *Ibid.*, p. 98.

³⁴² Robert Mauzi, *op. cit.*, p. 590.

³⁴³ Charles Pinot Duclos, *Considérations sur les mœurs de ce siècle, op. cit.*, p. 245.

toujours utile d'éclaircir & de fixer les principes de nos devoirs. Il y a bien des occasions où la pratique dépend de nos lumières³⁴⁴ ». Aussi, l'apprentissage de la notion de devoir que réalise le narrateur se déroule de la même manière que se fit celle des plaisirs, c'est-à-dire par la rencontre de personnages qui symbolisent les trois composantes de la notion de devoir. Dans le but de saisir les principes que sous-entendent la probité, l'honneur et la vertu, nous procéderons à l'analyse des trois tableaux qui les mettent en scène.

3.2.2.1 La probité

Dans les *Mémoires*, la probité est incarnée par le personnage du comte de Vergi que le narrateur décrit comme étant « un homme d'une probité rare, d'un sens droit et de beaucoup d'esprit³⁴⁵ ». En effet, le caractère de ce personnage ainsi que son comportement correspondent à la notion de probité telle que la décrit Duclos dans les *Considérations*, alors qu'il affirme que « la fidélité aux lois, aux mœurs & à la conscience, fait l'exacte probité³⁴⁶ ». Il précise également qu'en plus des lois qui proviennent des autorités officielles, il y en a d'autres qui relèvent de la société même, c'est-à-dire des mœurs :

Le premier devoir de la probité est l'observation des lois. Mais indépendamment de celles qui répriment les entreprises contre la société politique, il y a des sentiments et des procédés d'usage qui font la sûreté ou la douceur de la société civile, du commerce particulier des hommes, que les lois n'ont pu ni dû prescrire, et dont l'observation est d'autant plus indispensable qu'elle est libre et volontaire, au lieu que les lois ont pourvu à leur propre exécution³⁴⁷.

En ce qui concerne les *Mémoires*, précisons toutefois que ces lois « sous-entendues » dont il est question dans l'extrait ci-dessus se rapportent essentiellement à l'amour

³⁴⁴ *Ibid.*, p. 124.

³⁴⁵ Charles Pinot Duclos, *Mémoires pour servir à l'histoire des mœurs du XVIII^e siècle*, *op. cit.*, p. 89.

³⁴⁶ Charles Pinot Duclos, *Considérations sur les mœurs de ce siècle*, *op. cit.*, p. 130.

³⁴⁷ *Ibid.*, p. 228.

conjugal et au libertinage tels qu'on les retrouve dans l'univers mondain. De plus, ces lois qui ne correspondent en rien à celles érigées par les instances officielles impliquent elles aussi une condamnation. Lorsqu'un particulier les transgresse, son jugement est attribué par la société même. Comme le dit Duclos, « l'opinion publique qui exerce la justice à cet égard, y met des proportions exactes, et fait des distinctions très fines³⁴⁸ ». Cette vision des lois que donne à voir Duclos semble s'inscrire dans le débat que provoque, au XVIII^e siècle, la question de la force de dissuasion des lois traduit par l'idée de « fondements-garanties ». Domenech expose le tumulte lié à cette réflexion :

Les philosophes s'accordent pour considérer la société et ses lois comme les garants de la vertu, même si leurs opinions offrent bien des nuances à ce sujet ; beaucoup d'entre eux doutent de la valeur même des lois présentes et tentent d'en concevoir de meilleures ; la nature aussi a ses lois, rappelle-t-on et elles n'ont été que trop négligées ; aux législations existantes qu'ils dénigrent s'opposent la loi naturelle, véritable jurisprudence universelle dont la nature humaine est le mètre étalon³⁴⁹.

La loi de l'opinion publique décrite par Duclos se réfère à la loi naturelle puisqu'elle naît de la nature même de l'homme et de son rapport avec la société. Aussi, la condamnation de ce type de jugement social implique le déshonneur chez l'individu concerné. Cette situation est vécue par le narrateur lorsqu'il est l'amant de la comtesse de Vergi. Il doit endosser le ridicule provenant du scandale causé par cette dernière. Toutefois, cette situation dans les *Mémoires* n'est que le déclencheur de l'initiation du narrateur en ce qui concerne le principe de probité. Ce tableau met l'accent sur le mari de cette femme, soit le comte de Vergi. En fait, cet homme à la probité rare se conforme aux lois implicites qui réglementent le mariage tel qu'il est considéré dans l'univers mondain. En d'autres termes, c'est un « espèce de traité fait sur les convenances de naissance et de la fortune³⁵⁰ » qui justifie la présence d'amants

³⁴⁸ *Ibid.*, p. 229.

³⁴⁹ Jacques Domenech, *op. cit.*, p. 99.

³⁵⁰ Charles Pinot Duclos, *Mémoires pour servir à l'histoire des mœurs du XVIII^e siècle*, *op. cit.*, p. 94.

et d'amantes chez l'épouse comme chez son mari. Cependant, bien que le comte de Vergi reconnaisse au narrateur le droit d'être l'amant de sa femme, sa probité le pousse à encore plus de considération, puisqu'il juge le narrateur digne de son amitié et l'instruit sur les réalités de la société. Aussi, tient-il le discours suivant au narrateur dont la naïveté et l'ignorance des convenances sont manifestes :

Vous croyez que les autres maris ne sont pas aussi convaincus que moi de ces principes parce qu'ils ne le disent pas, c'est qu'ils ne croient seulement pas qu'on en doute ; vous seriez dans la même erreur à mon égard si le hasard ne venait de vous instruire de ma façon de penser. Cela doit vous faire juger de celle des autres, surtout lorsque vous les voyez agir en conséquence. L'activité de votre vie ne vous a pas permis encore de rien remarquer ; si vous y réfléchissez, vous verrez que les choses sont précisément comme elles doivent être³⁵¹.

Bref, le comte de Vergi agit selon les lois et les mœurs, mais aussi en accord avec sa conscience et se comporte tout à fait comme le suggère l'axiome qui, selon Duclos résume la vraie probité : « [...] nous sommes tenus, à l'égard d'autrui, de tout ce qu'à sa place nous serions en droit de prétendre³⁵² ». Grâce à la probité de Vergi, le narrateur prend connaissance des lois implicites qui régissent l'univers libertin, tout en reconnaissant la superficialité de la société mondaine et le manège dans lequel s'inscrit la fatuité. De plus, il prend conscience de sa propre superficialité et renonce aux illusions que lui procurent les plaisirs résultant de la fatuité : « Mon aventure avec madame de Saintré avait déjà humilié ma fatuité, les réflexions que Vergi me fit faire, m'en guérissent totalement³⁵³ ». En fait, la probité dont fait preuve le comte de Vergi sert à mettre un terme aux illusions du narrateur en lui offrant un portrait réel de la société. Cela a pour résultat de faire connaître au narrateur les enjeux et les conséquences relatifs aux devoirs que doivent remplir les hommes dans une société dominée par le libertinage.

³⁵¹ *Ibid.*, p. 93.

³⁵² Charles Pinot Duclos, *Considérations sur les mœurs de ce siècle*, *op. cit.*, p. 128.

³⁵³ Charles Pinot Duclos, *Mémoires pour servir à l'histoire des mœurs du XVIII^e siècle*, *op. cit.*, p. 99.

De plus, il apparaît que le narrateur fait sien ce principe de probité, mais non sans difficulté ; on le voit dans le tableau subséquent, celui qui met en scène madame de Remicourt. En effet, le narrateur tente de créer une relation qui réponde aux mœurs du temps, c'est-à-dire aux lois implicites qui règlent le libertinage, tout en étant en accord avec sa conscience qui refuse toutes formes de fatuité. Rappelons ses propos adressés à madame de Remicourt qui démontrent son effort de conciliation :

Comme notre ivresse était pareille, je lui dis qu'il fallait laisser aux âmes froides, aux amants vulgaires, la prudence injurieuse de s'éprouver réciproquement, qu'une confiance prompte devait répondre à la sincérité de nos cœurs, que l'unique moyen de prévenir les indiscretions que la violence d'une passion contrainte nous ferait infailliblement faire, était de nous livrer avec une franchise mutuelle, que c'était même l'espèce de prudence qui convenait à notre seul caractère³⁵⁴.

Cette entente de « franchise mutuelle », bien que fort estimable, n'épargne toutefois pas à madame de Remicourt de voir sa réputation propulsée dans l'opprobre, car « une faiblesse d'éclat pour une bourgeoise » est de « ces choses dont on ne se relève point³⁵⁵ ». La conclusion de cette relation aurait pu être l'œuvre de la fatuité, mais les paroles du narrateur démontrent le bon vouloir de sa démarche, lorsqu'il affirme : « elle est la seule femme pour qui j'aie conservé un intérêt de compassion³⁵⁶ ». Aussi, cette première expérimentation de la probité place le narrateur face à une autre des composantes de la notion de devoir : l'honneur. C'est passivement que le narrateur devient le témoin du déshonneur de madame de Remicourt auprès de la société mondaine. Toutefois, c'est dans le tableau suivant que le narrateur se voit sensibilisé par cette notion tout en faisant preuve, pour la première fois, d'une probité rare.

3.2.2.2 L'honneur

³⁵⁴ *Ibid.*, p. 105.

³⁵⁵ *Ibid.*, p. 108.

³⁵⁶ *Ibid.*, p. 108.

Chez Duclos, l'honneur se rapporte à un trait de caractère ou à une qualité de l'individu appartenant à l'ordre de la vertu. La réflexion du moraliste se veut complexe, car les notions d'honneur et de vertu sont loin d'être indépendantes l'une de l'autre. En effet, Duclos relève qu'« il [l'honneur] est différent de la probité, peut-être ne l'est-il pas de la vertu ; mais il lui donne de l'éclat, & me paroît être une qualité de plus³⁵⁷ ». L'honneur tel que l'aborde Duclos ne se réfère donc pas au code d'honneur qui régit la noblesse de l'Ancien Régime. À ce propos, Brengues spécifie que

[l]e XVIII^e siècle n'est pas le siècle de l'honneur, telle est la conclusion à laquelle arrive Duclos dans les *Considérations*. C'est, croit-il, une des conséquences du relâchement des mœurs et de la corruption de l'époque. Les temps sont loin où régnait un véritable fanatisme de l'honneur. [...] Le sentiment de l'honneur était autrefois collectif : il était la marque de la nation. Au XVIII^e siècle, Duclos constate qu'il est devenu plus individuel et il le déplore [...]³⁵⁸.

Cette idée d'un sens de l'honneur individuel est mise de l'avant dans un tableau généralement ignoré par la critique moderne, peut-être parce qu'il est le seul à ne pas mettre en scène une figure féminine. Ce tableau donne à voir un des officiers dirigés par le narrateur qui, après avoir été outrageusement humilié par celui-ci, explique les raisons qui le poussent à réclamer un duel. L'extrait qui suit évoque son raisonnement :

Je vous ai des obligations, je vous sacrifierais ma vie, mais je ne dois pas vous sacrifier mon honneur et vous l'avez blessé. Je sais la distance qu'il y a de vous à moi, plus d'égalité me rendrait peut-être moins sensible, quelques-uns de mes camarades pourraient trouver des dédommagements dans leur naissance et leur fortune ; pour moi qui, sans naissance et sans biens, n'ai d'existence que dans l'honneur, il ne m'est pas permis d'y être insensible³⁵⁹.

³⁵⁷ Charles Pinot Duclos, *Considérations sur les mœurs de ce siècle*, op. cit., p. 132.

³⁵⁸ Jacques Brengues, *Charles Duclos (1704-1772) ou l'Obsession de la vertu avec son annexe. la Correspondance*, Saint-Brieuc, Presses universitaires de Bretagne, 1971, p. 231.

³⁵⁹ Charles Pinot Duclos, *Mémoires pour servir à l'histoire des mœurs du XVIII^e siècle*, op. cit., p. 113.

Cette insistance sur le sens de l'honneur n'est pas anodine ; au contraire, elle rend compte du caractère noble de l'officier qui correspond en tout point à la définition de l'honneur que donne Duclos dans les *Considérations* : « L'homme d'honneur pense & sent avec noblesse. Ce n'est pas aux lois qu'il obéit ; ce n'est pas la réflexion, encore moins l'imitation qui le dirigent : il pense, parle & agit avec une sorte de hauteur, & semble être son propre Législateur à lui-même³⁶⁰ ». En fait, l'homme d'honneur apparaît comme un individu ayant une morale individuelle qui lui permet d'agir en tant que législateur sur lui-même et sur son entourage, car l'honneur est, pour Duclos, un « principe d'action sociale³⁶¹ ». En ce sens, l'honneur est une composante profitable à la morale de l'utilité, car il se veut un agent de préservation de l'ordre social. Duclos montre l'étendue du pouvoir de l'homme d'honneur : « Si les honêtes gens s'avisent de faire cause commune, leur ligue seroit bien forte. Quand les gens d'esprit & d'honneur s'entendront, les sots & les fripons jouïront un bien petit rôle. Il n'y a malheureusement que les fripons qui fassent des ligues, les honêtes gens se tiennent isolés³⁶² ». De plus, il ajoute que l'honneur est « une qualité naturelle » qui « [...] se développe par l'éducation, se soutient par les principes, & se fortifie par les exemples³⁶³ ». Relevons que cette procédure correspond à l'apprentissage du sens de l'honneur que fait le narrateur dans ce tableau. Peut-être est-ce l'exemple de cet homme d'honneur qui l'influence, toujours est-il que l'issue du combat est le moment du récit où le narrateur fait preuve, pour la première fois, de probité. En effet, suite au duel, le narrateur refuse de porter des accusations envers l'officier : « Je lui dis à l'oreille que je lui défendais de s'éloigner, de fournir par sa retraite des preuves contre lui, et qu'il pouvait compter sur ma discrétion³⁶⁴ ». À ce moment du récit, les composantes du devoir telles que les conçoit Duclos se retrouvent pratiquement toutes réunies, il ne reste que la vertu à laquelle l'honneur apporte un éclat particulier.

³⁶⁰ Charles Pinot Duclos, *Considérations sur les mœurs de ce siècle*, *op. cit.*, p. 132.

³⁶¹ Jacques Brengues, *op. cit.*, p. 231.

³⁶² Charles Pinot Duclos, *Considérations sur les mœurs de ce siècle*, *op. cit.*, p. 134.

³⁶³ *Ibid.*, p. 132.

³⁶⁴ Charles Pinot Duclos, *Mémoires pour servir à l'histoire des mœurs du XVIII^e siècle*, *op. cit.*, p. 114.

Cette insistance sur le sens de l'honneur n'est pas anodine ; au contraire, elle rend compte du caractère noble de l'officier qui correspond en tout point à la définition de l'honneur que donne Duclos dans les *Considérations* : « L'homme d'honneur pense & sent avec noblesse. Ce n'est pas aux lois qu'il obéit ; ce n'est pas la réflexion, encore moins l'imitation qui le dirigent : il pense, parle & agit avec une sorte de hauteur, & semble être son propre Législateur à lui-même³⁶⁰ ». En fait, l'homme d'honneur apparaît comme un individu ayant une morale individuelle qui lui permet d'agir en tant que législateur sur lui-même et sur son entourage, car l'honneur est, pour Duclos, un « principe d'action sociale³⁶¹ ». En ce sens, l'honneur est une composante profitable à la morale de l'utilité, car il se veut un agent de préservation de l'ordre social. Duclos montre l'étendue du pouvoir de l'homme d'honneur : « Si les honêtes gens s'avisent de faire cause commune, leur ligue seroit bien forte. Quand les gens d'esprit & d'honneur s'entendent, les sots & les fripons jouent un bien petit rôle. Il n'y a malheureusement que les fripons qui fassent des ligues, les honêtes gens se tiennent isolés³⁶² ». De plus, il ajoute que l'honneur est « une qualité naturelle » qui « [...] se développe par l'éducation, se soutient par les principes, & se fortifie par les exemples³⁶³ ». Relevons que cette procédure correspond à l'apprentissage du sens de l'honneur que fait le narrateur dans ce tableau. Peut-être est-ce l'exemple de cet homme d'honneur qui l'influence, toujours est-il que l'issue du combat est le moment du récit où le narrateur fait preuve, pour la première fois, de probité. En effet, suite au duel, le narrateur refuse de porter des accusations envers l'officier : « Je lui dis à l'oreille que je lui défendais de s'éloigner, de fournir par sa retraite des preuves contre lui, et qu'il pouvait compter sur ma discrétion³⁶⁴ ». À ce moment du récit, les composantes du devoir telles que les conçoit Duclos se retrouvent pratiquement toutes réunies, il ne reste que la vertu à laquelle l'honneur apporte un éclat particulier.

³⁶⁰ Charles Pinot Duclos, *Considérations sur les mœurs de ce siècle*, *op. cit.*, p. 132.

³⁶¹ Jacques Brengues, *op. cit.*, p. 231.

³⁶² Charles Pinot Duclos, *Considérations sur les mœurs de ce siècle*, *op. cit.*, p. 134.

³⁶³ *Ibid.*, p. 132.

³⁶⁴ Charles Pinot Duclos, *Mémoires pour servir à l'histoire des mœurs du XVIII^e siècle*, *op. cit.*, p. 114.

3.2.2.3 La vertu

La notion de vertu est indissociable de la pensée morale du XVIII^e siècle, d'autant plus que la définition du terme est fixe et incontestée. La vertu se définit comme étant une aptitude sociale consistant à « accorder un avantage au bonheur d'autrui sur notre bonheur propre³⁶⁵ ». La définition de Duclos se formule de la manière suivante : « un effort sur soi-même en faveur des autres³⁶⁶ ». Le moraliste procède également à une comparaison entre les principes de probité et de vertu qui précisent la définition en mettant de l'avant le caractère volontaire et actif de la vertu : « La probité défend, il faut obéir ; la vertu commande, mais l'obéissance est libre, à moins que la vertu n'emprunte la voix de la religion. On estime la probité ; on respecte la vertu. La probité consiste presque dans l'inaction ; la vertu agit³⁶⁷ ». Aussi, bien que toutes les définitions du siècle tournent autour d'un même principe, il reste que la vertu se déploie dans plusieurs directions. Dans un article abordant la question de la vertu mondaine, Andrzej Siemek précise que

[[j]usqu'au milieu du siècle au moins, la vertu figurée dans le roman est inséparable de cette zone des rapports mondains, "structurée par la représentation", qui la soutient et l'explique. En ce sens, elle ne se conçoit ni comme une opposition à l'univers du libertinage, ni comme une mauvaise foi généralisée qui le cautionne³⁶⁸.

D'une certaine manière, la vertu mondaine subsiste par son lien avec le libertinage qui se veut, en quelque sorte, son faire-valoir. De plus, la vertu se veut complexe parce qu'elle se manifeste sous différentes formes. Mauzi relève au moins trois

³⁶⁵ Robert Mauzi, *op. cit.*, p. 580.

³⁶⁶ Charles Pinot Duclos, *Considérations sur les mœurs de ce siècle*, *op. cit.*, p. 129.

³⁶⁷ *Ibid.*, p. 237.

³⁶⁸ Andrzej Siemek, « Figures de la vertu mondaine dans le roman français de la première moitié du dix-huitième siècle » dans *Studies on Voltaire and the eighteenth century*, Genève, no. 216, 1983, p. 366.

réalités distinctes, soit la vertu-repos, la vertu-bienfaisante et la vertu torturée³⁶⁹. Ces trois formes de vertu sont tour à tour représentées dans les *Mémoires* par les divers comportements de madame de Canaples au fil du récit, puisque comme nous l'avons exposé au chapitre précédent, c'est ce personnage qui incarne la vertu et qui guidera, par son exemple, l'apprentissage du narrateur à travers ce principe. Ces propos de madame de Canaples mettent en évidence l'importance de la notion de devoir chez ce personnage :

On n'examine guère le principe de ses devoirs que par le désir de s'en affranchir ou pour se justifier de les avoir déjà violés. Il y a d'ailleurs des règles de conduite qu'on taxe en vain de préjugés ; je vois qu'on ne s'en écarte point sans honte, et cela me suffit : je n'ai donc pas besoin d'examiner s'ils sont raisonnables pour savoir que je dois les respecter³⁷⁰.

Conséquemment, la vertu-repos, qui consiste principalement à maintenir l'âme dans une plénitude intérieure, est donnée à voir dans le premier tableau dans lequel le narrateur est en relation avec madame de Canaples, en raison du refus de cette dernière de se livrer à la passion et à son désir de voir le narrateur rejoindre son régiment. Ensuite, la vertu torturée, à laquelle madame de Canaples se voit exposée, est illustrée essentiellement par une lutte intérieure entre le désir et la raison qui sous-entend l'idée d'un désagrément qui peut facilement se confondre avec l'idée de malheur. C'est en avouant son amour pour mademoiselle de Foix que le narrateur soumet madame de Canaples à cette épreuve, l'obligeant à lutter contre ses sentiments afin d'offrir une vie heureuse au narrateur, à mademoiselle de Foix ainsi qu'à elle-même. Mauzi explique comment la vertu torturée mène insensiblement au bonheur : « La tension qu'elle [la vertu torturée] implique apparaît même un instant comme le contraire du bonheur. Mais ce bonheur, elle le restitue après coup, dès que la conscience apaisée peut se féliciter de son sacrifice, savourer les voluptés qu'il recèle ». Aussi cet état mène-t-il madame de Canaples vers la vertu-bienfaisance dans

³⁶⁹ Robert Mauzi, *op. cit.*, p. 602-603.

³⁷⁰ Charles Pinot Duclos, *Mémoires pour servir à l'histoire des mœurs du XVIII^e siècle*, *op. cit.*, p. 22.

laquelle on reconnaît le caractère actif propre à la vertu, car la bienfaitrice fournit une dot à mademoiselle de Foix en donnant biens et argent au nouveau couple afin de leur assurer un bonheur exempt de conflit et d'inégalité. Toutefois, Mauzi précise que « si la bienfaisance est surtout l'une des conditions du bonheur social, elle n'en joue pas moins un rôle essentiel dans le bonheur personnel, non celui qui en est l'objet, mais de celui qui la pratique » et que « être bienfaisant est le plus sûr moyen de se rendre heureux³⁷¹ ». Donc, cette action, madame de Canaples la réalise aussi en fonction de son propre intérêt, unissant le bonheur personnel au bonheur social. Ces propos qu'elle adresse au narrateur en témoignent : « Malgré l'amitié que j'ai pour vous et pour mademoiselle de Foix, vous pourriez être dans des moments des objets un peu humiliants pour moi. Peut-être est-il nécessaire que je contribue à votre bonheur pour le voir toujours avec plaisir³⁷² ». C'est d'ailleurs à travers sa bienfaisance que madame de Canaples arrive à réaliser un équilibre qui lui permet de combler ses plaisirs, tout en demeurant fidèle à sa raison et à sa vertu. En fin de compte, cet exemple de vertu que donne madame de Canaples stimule l'intérêt du narrateur envers cette qualité particulière. Ce dernier affirme qu'après de madame de Canaples, il s'aperçoit « combien la vertu, l'amour, le respect et la confiance peuvent rendre heureux³⁷³ ».

3.3 De la fatuité au bonheur

Tout bien considéré, c'est dans le dernier tableau, celui où mademoiselle de Foix entre en scène, que le narrateur démontre l'acquisition des connaissances que lui a apporté son cheminement à travers la fatuité et sa recherche du bonheur. En fait, c'est la relation qu'il développe avec cette jeune fille qui donne à voir ses nouvelles qualités et son désir de trouver un certain équilibre. Le narrateur fait d'abord preuve

³⁷¹ *Ibid.*, p. 606.

³⁷² Charles Pinot Duclos, *Mémoires pour servir à l'histoire des mœurs du XVIII^e siècle*, *op. cit.*, p. 147.

³⁷³ *Ibid.*, p. 132.

de probité envers mademoiselle de Foix. En effet, le protagoniste se joint à madame de Canaples pour intégrer l'orpheline au sein de leur société. Peu à peu, mademoiselle de Foix devient pour le narrateur une source de plaisir de par les sentiments qu'elle lui inspire. Ainsi, son sens de l'honneur est mis à l'épreuve, car il doit confier à madame de Canaples son amour pour la jeune fille, comme on le voit dans cet exemple : « Il n'y avait qu'un parti qui pût être digne de madame de Canaples et de moi ; c'était de lui faire un aveu sincère de l'état de mon cœur et de la prier de prononcer sur mon sort. Ce parti que l'honneur me prescrivait, qu'il était humiliant pour moi !³⁷⁴ ». Finalement, le narrateur se tourne inexorablement vers la vertu, puisqu'il opte pour un mode de vie complètement à l'opposé de celui nécessaire à la fatuité, établie sur la vertu-repos. Il déclare : « la situation tranquille et heureuse dont je jouis me prouve à chaque instant qu'il n'y a de vrai bonheur que dans l'union du plaisir et du devoir ». La situation de repos que le narrateur qualifie de « tranquille et heureuse » met de l'avant le bonheur domestique et l'amitié qui assure au trio un plaisir constant, mais tout en le préservant des passions démesurées. Cette conjoncture correspond justement à la conception générale du bonheur qu'en avaient les Lumières. Comme le dit Delon, « le bonheur serait dans cette conciliation entre le repli sur soi et l'ouverture au monde, entre l'approfondissement qualitatif et l'accumulation quantitative des expériences³⁷⁵ ». Le thème du repos et de la retraite apparaît en sous-entendu dans les *Mémoires*. D'ailleurs, la retraite se veut un motif récurrent dans les récits qui retracent le cheminement d'un protagoniste. Dans un ouvrage consacré au discours de la retraite au XVII^e siècle, Bernard Beugnot relève l'analogie entre retraite et bonheur :

On observe souvent qu'au terme d'un parcours tumultueux dans lequel les événements s'enchaînent et où le protagoniste ne rencontre bien souvent qu'« heur & malheur », ce dernier se réfugie finalement dans la retraite. La

³⁷⁴ *Ibid.*, p. 138.

³⁷⁵ Michel Delon, *op. cit.*, p. 166.

connaissance des hommes, souvent chargée de déceptions, sert de tremplin pour jouir en solitaire d'un bonheur goûté tardivement³⁷⁶.

Bien que le narrateur se retire du monde à la fin du récit, aller plus avant dans l'analyse du discours de la retraite chez Duclos serait pure présomption ; le récit s'arrête là où la retraite commence. Toutefois, une certitude apparaît à la fin du récit, non seulement le narrateur n'est plus un fat, mais il est, un homme heureux, conscient de son bonheur. Si le narrateur fut l'un des « inventeurs » de la fatuité, il est intéressant de remarquer qu'il pourrait correspondre à l'homme révolutionnaire qui doit remettre l'amour conjugal à la mode, tel que le décrit le comte de Vergi dans cet extrait :

Un homme d'un rang distingué, cité pour l'agrément, l'esprit et les grâces, avec une pointe de fatuité; j'exige, comme vous voyez, beaucoup de qualités, parce qu'il en faut beaucoup dans un chef de secte; cet homme rare pourra se trouver amoureux de sa femme. [...] Qu'arrivera-t-il? Quelques jeunes gens, qui regarderont cette conduite comme un ridicule neuf, voudront y avoir part, ne fût-ce que pour ravir à l'inventeur la gloire d'être unique. Le vice et la vertu sont également d'imitation. Ils joueront et ils y seront pris. Un mauvais principe aura un bon effet; ils deviendront véritablement attachés, après avoir affecté de l'être. D'autres, qui seront réellement amoureux, seront charmés d'avoir des autorités pour ne se plus contraindre, on n'entendra peut-être parler que d'époux unis, le bon air s'en mêlera, et il pourrait arriver telle circonstance qui mettrait la vertu à la mode³⁷⁷.

Cette dernière observation, bien qu'elle soit invérifiable, a du moins la prétention de correspondre à la morale utilitaire de Duclos et de donner un sens à l'écriture des mémoires du narrateur. Enfin, il apparaît clairement que tout le discours sur le bonheur présent dans les *Mémoires* se donne à voir peu à peu à travers le récit d'une aventure libertine. Cette stratégie est d'autant plus efficace que le discours ne porte

³⁷⁶ Bernard Beugnot, *Le discours de la retraite au XVIII^e siècle*, Paris, Presses universitaires de France, « Perspectives littéraires », 1996, p. 10

³⁷⁷ Charles Pinot Duclos, *Mémoires pour servir à l'histoire des mœurs du XVIII^e siècle*, op. cit., p. 98-99.

pas un jugement négatif sur la fatuité, mais montre de quelle manière une incursion dans ce mode de vie peut servir l'apprentissage de la morale et l'atteinte du bonheur.

CONCLUSION

Les signes arbitraires du langage et de l'écriture, en donnant aux hommes le moyen de s'assurer la possession de leurs idées et de les communiquer aux autres, ont formé de toutes les connaissances particulières *un trésor commun* qu'une génération transmet à l'autre, ainsi qu'un héritage toujours augmenté des découvertes de chaque siècle.

Anne Robert Jacques Turgot, baron de l'Aulne
*Tableaux philosophiques des progrès successifs de l'esprit humain*³⁷⁸

Tout comme les *Considérations sur les mœurs de ce siècle*³⁷⁹, les *Mémoires pour servir à l'histoire des mœurs du XVIII^e siècle*³⁸⁰ dressent un véritable tableau du Siècle des Lumières. En effet, ces deux textes mettent de l'avant non seulement les mœurs des contemporains de Duclos, mais également les réflexions et les questionnements propres à leur époque. Ils contribuent ainsi à ce que Turgot nomme le « trésor commun³⁸¹ ». À cet égard, Olivier de Magny, dans son introduction à une édition conjointe des *Confessions du comte de **** et des *Considérations*, qualifie Duclos de « porte-voix très fidèle, à l'éloquence racée, d'une opinion publique et d'une pensée collective que nous laissent rarement écouter les génies, et dont l'histoire étouffe l'effervescence éphémère³⁸² ». Au début des *Considérations*, Duclos exprime littéralement cette idée d'un « trésor commun » lorsqu'il manifeste la nécessité de diffuser toutes connaissances acquises au sujet des hommes :

³⁷⁸ C'est nous qui soulignons. Cette citation provient d'un discours prononcé en Sorbonne en 1750 par le baron de l'Aulne, Anne Robert Jacques Turgot, intitulé *Tableaux philosophiques des progrès successifs de l'esprit humain*. Cité par Jochen Schlobach, article « progrès » dans *Dictionnaire européen des Lumières*, Paris, Presses universitaires de France, 1997, p. 908.

³⁷⁹ Charles Pinot Duclos, *Considération sur les mœurs de ce siècle*, Paris, Honoré Champion, « L'âge des Lumières », 2000 [1751], 267 p.

³⁸⁰ Charles Pinot Duclos, *Mémoires pour servir à l'histoire des mœurs du XVIII^e siècle*, Paris, Desjonquères, « XVIII^e siècle », 1999 [1751], 147 p.

³⁸¹ Voir la citation en exergue.

³⁸² Olivier de Magny, « Introduction » dans DUCLOS, Charles, *Les Confessions du comte de **** [1741] suivi de *Considérations sur les mœurs de ce siècle* [1751], Paris, Éditions Rencontre, « Bibliothèque Rencontre des lettres anciennes et modernes », 1970, p. 30.

Il seroit donc à souhaiter que ceux qui ont été à portée de conoître les homes, fissent part de leurs observations. Elles seroient aussi utiles à la science des mœurs, que les Journaux des navigateurs l'ont été pour la navigation. Des faits & des observations suivies, conduisent nécessairement à la découverte des principes, les dégagent de ce qui les modifie dans tous les siècles, & chez les différentes nations ; au lieu que des principes purement spéculatifs sont rarement sûrs, ont encore plus rarement une application fixe, & tombent souvent dans le vague des systèmes. Il y a d'ailleurs une grande différence entre la conoissance de l'home & la conoissance des homes. Pour conoître l'home, il suffit de s'étudier soi-même ; pour conoître les homes, il faut les pratiquer³⁸³.

À la lumière de cet énoncé, la visée générale dans laquelle s'inscrit le travail de Duclos témoigne d'une volonté d'édifier une morale laïque à partir d'une méthode scientifique fondée sur l'observation et l'examen des mœurs. Cette ambition se réalise de concert avec le mouvement de conciliation entre le genre romanesque et le discours moral qui aura lieu tout au long du XVIII^e siècle, notamment avec Voltaire, Diderot et Rousseau. Le prosélytisme philosophique des Lumières se propage, grâce au roman, à travers un public de lecteurs toujours grandissant. Du reste, l'opération qui consiste à inscrire les propos des *Considérations* dans un roman libertin ne semble en rien fortuite.

En opérant, à travers les *Mémoires*, la réalisation d'un tableau des mœurs du temps, Duclos donne à voir une véritable critique du libertinage propre au XVIII^e siècle. Rappelons que cette perspective distingue le texte de Duclos de nombre de productions libertines de l'époque qui mettent de l'avant des récits davantage érotiques ou pornographiques. Les mœurs libertines dont il est question dans les *Mémoires* ont plutôt partie liée avec les codes qui régissent la société mondaine. En fait, l'évolution morale du personnage n'est possible que dans la mesure où ce dernier doit dépasser les comportements à la mode dictés par la société afin d'en adopter d'autres menant plus assurément vers le bonheur. Au-delà de la critique du

³⁸³ *Ibid.*, p. 94.

libertinage, la morale élaborée par Duclos s'organise autour d'un positivisme constructif : il est possible à l'homme de changer.

En proposant une réflexion sur l'enchevêtrement des discours moraux et libertins dans les *Mémoires*, ce mémoire s'inscrit dans le prolongement des études duclosiennes : il met en lumière comment un rapport interdiscursif entre morale et littérature fait d'un roman libertin, tel que les *Mémoires*, un objet de diffusion de la morale. D'une part, Amélie Boulianne³⁸⁴ a déjà procédé à l'étude comparée des *Considérations et des Mémoires*, et, d'autre part, Marc André Bernier³⁸⁵ a déjà analysé comment Duclos intègre à l'ordre du discours moral l'irrégularité des faits observés. Ces travaux mettent en perspective deux considérations : la première veut qu'un lien incontestable et significatif unisse les *Mémoires* aux *Considérations*; la seconde met de l'avant, non seulement que la morale duclosienne s'inscrive dans le prolongement de la morale du XVII^e siècle, mais qu'elle en assure le dépassement.

Au point de vue de la forme, tant les *Mémoires* que les *Considérations* témoignent de l'influence de l'écriture fragmentaire, propre aux discours de la morale, qui se développe pendant le Grand Siècle. Bérengère Parmentier³⁸⁶, dans *Le siècle des moralistes*, relève le rôle des moralistes du XVII^e siècle dans la diffusion de la morale sous une forme morcelée et fragmentaire qui met de l'avant les limites de l'énonciation morale. « Le parallèle entre l'évolution du roman et le développement des genres "moralistes" », souligne-t-elle, « est d'autant plus frappant que l'écriture romanesque tend elle aussi vers la brièveté et la concision [...]»³⁸⁷.

³⁸⁴ Amélie Boulianne, *Duclos et le discours sur les mœurs : des Considérations aux Mémoires ou du traité à la fiction*, Mémoire de maîtrise, Faculté des Lettres, Université Laval, Québec, 2004, 91 p.

³⁸⁵ Marc André Bernier, « Les moralistes libertins. Des *Considérations sur les mœurs de ce siècle* aux *Mémoires pour servir à l'histoire des mœurs du XVIII^e siècle* de Charles Pinot Duclos », Université de Sherbrooke, 69^e Congrès de l'ACFAS *Les discours de la morale sous l'Ancien Régime*, 14 au 17 mai 2001.

³⁸⁶ Bérengère Parmentier, *Le siècle des moralistes. De Montaigne à La Bruyère*, Paris, Seuil, « Points essais », no. 406, 2000, 331 p.

³⁸⁷ Ibid., p. 173.

Cette brièveté du genre romanesque se poursuit au siècle des Lumières et participe à la diversité de la production qui rejoint un nombre toujours grandissant de lecteurs. Parallèlement, cet intérêt pour le roman s'explique par le fait que les romanciers, vers la fin du XVII^e siècle, tendent à représenter les mœurs de leur temps – ce qui implique un point de vue réaliste –, contrairement aux grandes épopées rocambolesques qui caractérisaient le genre au siècle précédent. Il apparaît donc que le XVIII^e siècle, où s'effectue une distanciation avec la religion et la tradition des Anciens, marque en littérature un rapport de proximité entre le genre du traité de morale et celui du roman. Avoir les mœurs de la société comme principal objet, voilà le dessein commun aux deux genres.

En ce sens, nous avons souligné que, pour assurer la diffusion de sa pensée, Duclos ne se confine pas à une seule forme d'écriture ; du traité de morale qui qualifie les *Considérations*, il se tourne ensuite, avec les *Mémoires*, vers le roman. Le choix du genre romanesque – dûment exploré dans ses œuvres antérieures – permet à l'auteur d'emprunter des avenues différentes de celles du traité de morale. En fait, les *Mémoires* se caractérisent par un dialogue entre les genres et sous-genres dont le roman-mémoire, le traité de morale, le roman de formation et le roman-liste. La cohésion de ces derniers favorise la réalisation d'un récit qui met de l'avant l'aptitude de l'homme face à l'amélioration de son esprit et de ses comportements. Cette vision de l'homme domine l'ensemble des *Mémoires*, car le personnage acquiert graduellement les principes moraux défendus par Duclos dans les *Considérations*. Cette démonstration devient possible en raison du rapport binaire qu'offre le récit entre le libertinage et une vie fondée sur un équilibre entre plaisir et devoir.

Si le discours sur les mœurs tenu par Duclos dans les *Mémoires* semble un fidèle témoin de son temps, il reste qu'il concerne une seule partie de la société française du XVIII^e siècle : l'aristocratie. Au regard de l'importance que ce moraliste et romancier accorde à la connaissance des hommes, on s'étonne qu'aucun

de ses romans ne met en scène un protagoniste issu de la bourgeoisie. À l'instar de son personnage du fat, serait-il possible que Duclos fût lui-même victime de la mode et de la société dans laquelle il évoluait? Cependant, le moraliste s'applique à réaliser une critique de la mondanité en tentant de faire prévaloir une morale de l'utilité dont les principes sont résolument bourgeois. Soulignons toutefois que les personnages issus de la bourgeoisie et du peuple tendent à se multiplier dans les ouvrages de la seconde moitié du siècle. Henri Coulet témoigne du renversement opéré par la représentation des valeurs de la bourgeoisie au sein de la production romanesque: « Quelles que fussent les équivoques du sentimentalisme bourgeois, il était une force, et il faisait apparaître comme désuet et impuissant le libertinage aristocratique : *Les liaisons dangereuses* enregistrent la victoire du premier et la capitulation du second³⁸⁸ ». Au vu de ces propos, le discours sur la fatuité véhiculé par le roman de Duclos apparaît comme un précurseur de la représentation du libertinage que l'on retrouve dans la littérature romanesque de la seconde moitié du siècle. Si Duclos utilise le motif de la liste du séducteur pour mettre de l'avant la progression morale du personnage des *Mémoires*, il reste que, vers les années 1780, les représentations du libertin ne s'inscrivent plus dans le contexte d'un processus évolutif. Michel Delon, dans son article sur le roman-liste, explique que

[L]e temps de l'expérience individuelle et de la maturation morale qui donnait finalement un sens aux égarements libertins est bousculé par la crise de l'Ancien Régime et la Révolution. La maîtrise de soi, lentement acquise à travers toutes les folies de la jeunesse, semble emportée par des forces qui dépassent l'individu. Le collectionneur qui accumulait les séductions devient « libertin par fatalité », « libertin par occasion » ou « infidèle par circonstance »³⁸⁹.

À l'aube de la Révolution, le libertinage illustré dans les romans tend moins vers la critique du vide qu'il procure que dans la démonstration de ce vide. Néanmoins,

³⁸⁸ Henri Coulet, *Le roman jusqu'à la Révolution*, Paris, Armand Colin, « U/ Lettres », 2000 [1967], p. 389.

³⁸⁹ Michel Delon, « Variations du roman-liste : du temps individuel au temps historique » dans *Eighteenth-century fiction*, vol. 13, no. 2-3, janvier-avril 2001, p. 277.

l'union du libertinage et de la morale se répercute jusqu'à la fin du siècle, mais dans une forme qui diverge de celle exposée par Duclos. Coulet explique qu'au temps de la Révolution, « le moralisme [voisine] avec les formes les plus hardies du libertinage³⁹⁰ ». Nul doute que Sade en demeure un des plus authentiques représentants. Dans *Idée sur les romans*, il aborde le rapport unissant libertinage et morale que l'on retrouve dans son écriture :

Je ne veux pas faire aimer le vice ; je n'ai pas, comme Crébillon et comme Dorat, le dangereux projet de faire adorer aux femmes les personnages qui les trompent ; je veux, au contraire, qu'elles les détestent ; c'est le seul moyen qui puisse les empêcher d'en être dupes ; et, pour y réussir, j'ai rendu ceux de mes héros qui suivent la carrière du vice, tellement effroyables, qu'ils n'inspireront bien sûrement ni pitié ni amour ; en cela, j'ose le dire, je deviens plus moral que ceux qui se croient permis de les embellir [...] ; jamais, enfin, je le répète, jamais je ne peindrai le crime que sans les couleurs de l'enfer ; je veux qu'on le voie à nu, qu'on le craigne, qu'on le déteste, et je ne connais point d'autre façon pour arriver là que de le montrer avec toute l'horreur qui le caractérise³⁹¹.

Que les *Mémoires* soient déterminés par un rapport interdiscursif entre les discours de la morale et du libertinage s'inscrit dans le dessein général du roman libertin du XVIII^e siècle. Là où les *Mémoires* se distinguent de l'ensemble de la production, c'est dans la façon dont le discours moral se dissémine graduellement dans le récit libertin pour mettre en perspective les questions fondamentales de la morale duclosienne, soit l'évolution du caractère et l'atteinte d'un bonheur tant individuel que collectif. Au bout du compte, ce mémoire a tenté de démontrer que la visée de Duclos annoncée dans les *Considérations*, « faire conoître l'homme de tous les tems³⁹² », se retrouve incontestablement dans les *Mémoires*. Il apparaît donc justifié de soulever

³⁹⁰ Henri Coulet, *Le roman jusqu'à la Révolution*, Paris, Armand Colin, « U/Letres », 2000 [1967], p. 383.

³⁹¹ Donatien Alphonse François marquis de Sade, *Les crimes de l'amour. Nouvelles héroïques et tragiques. Précédés d'une Idée sur les romans et ornés de gravures*, Paris, Gallimard, « Folio », 1987 [1788], p. 51.

³⁹² Charles Pinot Duclos, *Considérations sur les mœurs de ce siècle*, Paris, Honoré Champion, « L'âge des Lumières », 2000 [1751], p. 95.

l'interrogation suivante : la forme du traité de morale apparaît-elle plus apte que le roman, au fil des siècles, à transmettre une vision universelle de la connaissance des hommes ? L'ingéniosité de Duclos fut sans doute de fournir à ses lecteurs deux œuvres aux propos similaires, dont la lecture de l'une permet l'approfondissement de l'autre. Autant en ce qui concerne les *Mémoires* que les *Considérations*, Duclos a légué non seulement un témoignage des mœurs de son temps, mais il a tenté de répondre aux grandes interrogations de son siècle, tout en fournissant des réflexions morales nécessaires au développement de la pensée du XIX^e siècle.

BIBLIOGRAPHIE

Texte étudié

Duclos, Charles Pinot, *Mémoires pour servir à l'histoire des mœurs du XVIII^e siècle*, Paris, Desjonquères, « XVIII^e siècle », 1986 [1751], 147 p.

Autres textes de Charles Pinot Duclos

_____, *Acajou et Zirphile*, Paris, Desjonquères, « XVIII^e siècle », 1993 [1744], 147 p.

_____, *Histoire de Madame de Luz. Anecdote du règne d'Henri IV*, Paris, La Table ronde, 1993 [1740], 135 p.

_____, *Les confessions du comte de ****, Paris, Desjonquères, « XVIII^e siècle », 1992 [1751], 183 p.

_____, *Considérations sur les mœurs de ce siècle*, Paris, Honoré Champion, « L'âge des Lumières », 2000 [1751], 267 p.

Autres textes avant 1900

Anonyme, *Le fat corrigé*, Lausanne, Grasset, 1783.

Anonyme, *Le refus d'un fat ou les femmes galantes*, Amsterdam, 1789, 161 p.

Anonyme, *Romance du fat dupé*, Paris, Imprimerie de Valleyre, 1790.

Barnave, Antoine de, *Œuvres. Mises en ordre et précédées d'une notice historique sur Barnave par M. Bérenger de la Drôme*, Paris, J. Chapelle et Guiller, 1843, 4 tomes en 2 vols.

Bastide, Jean-François de, *Les confessions d'un fat, par M. le chevalier de la B*****, 1749, 177 p.

_____, *Le nouveau spectateur*, Paris, 1758-1760, 8 tomes.

Cleland, John, *Memoirs of a coxcomb*, London, R. Griffiths, 1751, 386 p.

_____, *Mémoires d'un libertin*, Montréal, La lune rousse, 1967, 189 p.

Crébillon, Claude Prosper Jolyot de, *Les égarements du corps et de l'esprit*, dans *Romans libertins du XVIII^e siècle*, Paris, Robert Laffont, « Bouquins », 1993 [1736-1738], p. 19-161.

_____, *Le sofa*, Paris, Flammarion, « G-F », 1995 [1742], 249 p.

Diderot, Denis, Jean Le Rond dit D'Alembert, *Encyclopédie, ou Dictionnaire raisonné des arts, des sciences et des métiers*, Paris, Chez Briasson, 1751.

Diderot, Denis, *Supplément au voyage de Bougainville, suivi de Pensées philosophiques et de Lettre sur les aveugles*, Paris, Flammarion, « GF », no. 252, 1995, 192 p.

Gaudet, François Charles, *Bibliothèque des petits-maîtres ou Mémoires pour servir à l'histoire du bon ton et de la bonne compagnie*, Paris, Chez la petite lolo, 1742, 166 p.

La Bruyère, Jean de, *Les caractères*, Paris, Garnier Flammarion, 1962 [1696], 365 p.

La Fontaine, Jean de, « Le gascon puni » dans *Œuvres complètes de La Fontaine. Nouvelle édition. Revue sur les textes originaux avec un travail critique et d'érudition, aperçus d'histoire littéraire, vie de l'auteur, notes et commentaires, bibliographie, etc. par M. Louis Moland*, Paris, Garnier frères, « Chefs-d'œuvres de la littérature française », vol. III, no. 35, 1875, p. 193-197.

La Popelinière, Alexandre Jean-Joseph Le Riche de, *Tableaux des mœurs du temps dans les différens âges de la vie*, Paris, Cercle du livre précieux, 1959 [1750-1760], 268 p.

Laclos, Pierre Choderlos de, *Les liaisons dangereuses*, Paris, Flammarion, « G-F », 1996 [1782], 548 p.

Lenglet Dufresnoy, Nicolas, *De l'usage des romans*, Genève, Slatkine Reprints, 1970 [1734], 237 p.

Lévesque de Pouilly, Louis-Jean, *Théorie des sentiments agréables, où après avoir indiqué les règles que la nature suit dans la distribution du plaisir, on établit les principes de la théologie naturelle et ceux de la philosophie morale*, Genève, Barrillot et fils, 1747, 239 p.

- Malebranche, Nicolas, *Traité de la nature et de la grâce*, Paris, J. Vrin, « Bibliothèque des textes philosophiques. Textes et commentaires », 1958 [1680], 394 p.
- Mercier, Louis Sébastien, *Tableau de Paris*, Genève, Slatkine Reprints, 1979 [1782-1788], 12 tomes en 6 volumes.
- Montesquieu, Charles de Secondat, *Lettres persanes*, Paris, Bordas, « Classiques Garnier », 1992 [1721-1758], 419 p.
- Pont-de-Veyle, Antoine de Fériol, *Le fat puni*, Vienne, J.P. Van Ghelen, 1752, 72 p.
- Prévost, Antoine-François, dit l'Abbé Prévost, *Manon Lescaut*, Paris, Larousse, « Petits classiques », 2002 [1753], 351 p.
- Rabelais, François de, *Gargantua*, Paris, Gallimard, « Folio », no. 773, 1969 [1534], 444 p.
- Révéroni Saint-Cyr, J.-A. de, *Pauliska ou la perversité moderne*, Paris, Rivages, « Petite Bibliothèque », 2001 [1798], 246 p.
- Sade, Donatien Alphonse François marquis de, *Les crimes de l'amour. Nouvelles héroïques et tragiques. Précédés d'une Idée sur les romans et ornés de gravures*, Paris, Gallimard, « Folio », 1987 [1788], 434 p.

Études sur Charles Pinot Duclos

- Bernier, Marc André, « Les moralistes libertins. Des *Considérations sur les mœurs de ce siècle* aux *Mémoires pour servir à l'histoire des mœurs du XVIII^e siècle* de Charles Pinot Duclos », Université de Sherbrooke, 69^e Congrès de l'ACFAS *Les discours de la morale sous l'Ancien Régime*, 14 au 17 mai 2001.
- Boulianne, Amélie, *Duclos et le discours sur les mœurs : des Considérations aux Mémoires ou du traité à la fiction*, Mémoire de maîtrise, Faculté des Lettres, Université Laval, Québec, 2004, 91 p.
- Brengues, Jacques, *Charles Duclos (1704-1772) ou l'obsession de la vertu avec son annexe, la Correspondance*, Saint-Brieuc, Presses universitaires de Bretagne, 1971, 640 p.
- Coulet, Henri, « La notion de caractère dans l'œuvre de Duclos, moraliste et romancier » dans *Grammaire et histoire de la grammaire : hommage à la mémoire de*

Jean Stefanini, Aix-en-Provence, Publication de l'Université de Provence, 1988, p.157-168.

Dornier, Carole, « Opinion et public dans les *Considérations sur les mœurs* de Duclos » dans *Dix-huitième siècle*, no. 28, 1996, p. 397-413.

_____, « Gens de lettres, gens d'esprit, auteurs dans les *Considérations sur les mœurs de ce siècle* de Ch. Pinot Duclos » dans *Elseneur*, t. 11, décembre 1996, p. 35-42.

_____, « Morale de l'utile et Lumières françaises. Duclos, *Considérations sur les mœurs de ce siècle* » dans *Studies on Voltaire and the Eighteenth century*, no. 362, 1998, p. 169-188.

Gross Silverblatt, Bette, *The maxims in the novels of Duclos*, The Hague, Martinus Nijhoff, « International archives of the history of ideas », series minor 2, 1972, 159 p.

Le Bourgo, Léo, *Un homme de lettres au XVIII^e siècle : Duclos sa vie et ses ouvrages*, Genève, Slatkine Reprints, 1971 [1902], 237 p.

Meister, Paul, *Charles Pinot Duclos (1704-1772)*, Genève, Droz, 1956, 237 p.

Mortier, Roland, « Charles Duclos et la tradition du roman libertin » dans *Études sur le XVIII^e siècle II*, Bruxelles, Université de Bruxelles, 1975, p. 59-69.

Magny, Olivier de, « Introduction » dans Charles Pinot Duclos, *Les confessions du comte de *** [1741] suivi de Considérations sur les mœurs de ce siècle [1751]*, Paris, Éditions Rencontre, « Bibliothèque Rencontre des lettres anciennes et modernes », 1970, p. 7-30.

Siemek, Andrzej, « Figures de la vertu mondaine dans le roman français de la première moitié du dix-huitième siècle » dans *Studies on Voltaire and the Eighteenth century*, Genève, no. 216, 1983, p. 365-366.

Trahard, Pierre, *Les maîtres de la sensibilité française au XVIII^e siècle*, Paris, Boivin, 1932, 336 p.

Études sur le libertinage

Bernier, Marc-André, *Libertinage et figures du savoir*, Québec, Presses de l'Université Laval/L'Harmattan, « Les collections de la République des Lettres. Études », 2001, 273 p.

Bourguinat, Élisabeth, *Le siècle du persiflage 1734-1789*, Paris, PUF, « Perspectives littéraires », 1998, 228 p.

Deloffre, Frédéric, « Introduction » dans Pierre Carlet de Chamblain de Marivaux, *Le petit-maître corrigé*, Genève, Droz, 1955[1734], p. 12-143.

Delon, Michel, *Le savoir-vivre libertin*, Paris, Hachette, « Littératures », 2000, 347 p.

Goulemot, Jean M., *Ces livres qu'on ne lit que d'une main : lecture et lecteurs de livres pornographiques au XVIII^e siècle*, Paris, Minerve, 1994, 171 p.

Laroch, Philippe, *Petits-mâtres et roués. Évolution de la notion de libertinage dans le roman français du XVIII^e siècle*, Québec, Presses de l'Université Laval, 1979, 389 p.

Nagy, Péter, *Libertinage et révolution*, Paris, Gallimard, « Idées », 1975, 186 p.

Perrin, Jean-François, Philip Stewart (dir.), *Du genre libertin au XVIII^e siècle*, Paris, Desjonquères, « L'esprit des lettres », 2004, 340 p.

Pinhas-Delpuech, Rosy, « De l'affranchi au libertin, les avatars d'un mots » dans *Éros philosophe. Discours libertins des Lumières*, Paris, Honoré Champion, 1984, p. 11-20.

Reichler, Claude, *L'âge libertin*, Paris, Les Éditions de Minuit, « Critique », 1987, 135 p.

Rustin, Jacques, *Le vice à la mode. Étude sur le roman français du XVIII^e siècle de Manon Lescaut à l'apparition de La Nouvelle Héloïse (1731-1761)*, Paris, Ophrys, 1979, 320 p.

Sgard, Jean, *Crébillon fils, le libertin moraliste*, Paris, Desjonquères, « L'esprit des belles lettres », 2002, 311 p.

Trousson, Raymond, « Préface » dans *Romans libertins du XVIII^e siècle*, Paris, Robert Laffont, « Bouquins », 1993, p. I-XCIX.

Versini, Laurent, *Laclos et la tradition*, Paris, Klincksiek, 1968, 793 p.

Études sur le roman et autres genres littéraires

Bancaud-Maënen, Florence, *Le roman de formation au XVIII^e siècle en Europe*, Paris, Nathan, « Littérature 128 », 1998, 127 p.

Barguillet, Françoise, *Le roman au XVIII^e siècle*, Paris, Presses universitaires de France, « Littératures », 1981, 248 p.

Charbonneau, Frédéric, *Les silences de l'histoire. Les mémoires français du XVII^e siècle*, Québec, Presses de l'Université Laval, « Les collections de la République des Lettres. Études », 2001, 299 p.

Coulet, Henri, *Le roman jusqu'à la révolution*, Paris, Armand Colin, « U/ Lettres », 2000 [1967], 523 p.

Cuenin, Micheline, « Les faux-mémoires au XVII^e siècle et leur retour en vogue actuel », dans *Le roman historique : XVII^e-XX^e siècles*, Paris, Papers on French seventeenth Century, 1983, p. 71-93.

Delon, Michel, « Variations du roman-liste : du temps individuel au temps historique » dans *Eighteenth-century fiction*, vol. 13, no. 2-3, janvier-avril 2001, p. 259-277.

Démoris, René, *Le roman à la première personne. Du Classicisme aux Lumières*, Paris, Librairie Armand Colin, 1975, 497 p.

Sgard, Jean, *Le Roman français à l'âge classique 1600-1800*, Paris, Librairie générale française, « Le Livre de poche. Références », 2000, 254 p.

Études sur l'histoire des idées et les sciences humaines

Collectif, *La quête du bonheur et l'expression de la douleur dans la littérature et la pensée françaises. Mélanges offerts à Corrado Rosso*, Genève, Droz, « Histoire des idées et critique littéraire », vol. 345, 1995, 540 p.

Bernard Beugnot, *Le discours de la retraite au XVII^e siècle*, Paris, Presses universitaires de France, « Perspectives littéraires », 1996, 297 p.

Bourgeois, Muriel, Olivier Guerrier, Laurence Vanoffen, *Littérature et morale 16^e-18^e siècle. De l'humaniste au philosophe*, Paris, Armand Colin, « U/ Lettres », 2001, 190 p.

- Caillé, Alain, Christian Lazzeri, Michel Senellart (dir.), *Histoire raisonnée de la philosophie morale et politique : le bonheur et l'utile*, Paris, La Découverte, 2001, 755 p.
- Coulet, Henri, *Marivaux romancier. Essai sur l'esprit et le cœur dans les romans de Marivaux*, Paris, Armand Colin, « Publications de la Sorbonne », 1975, 534 p.
- Delvaille, Jules, *Essai sur l'histoire de l'idée de progrès jusqu'à la fin du XVIII^e siècle*, Genève, Slatkine Reprints, 1969 [1910], 761 p.
- Darmon, Jean-Charles, *Philosophie épicurienne et littérature au XVII^e siècle. Études sur Gassendi, Cyrano de Bergerac, La Fontaine, Saint-Èvremond*, Paris, Presses universitaires de France, « Perspectives littéraires », 1998, 387 p.
- Darnton, Robert, *Édition et sédition. L'univers de la littérature clandestine au XVIII^e siècle*, Paris, Gallimard, « NRF essais », 1991, 278 p.
- Delon, Michel, *L'idée d'énergie au tournant des Lumières 1770-1820*, Paris, Presses universitaires de France, 1988, 521 p.
- Desjardins, Lucie, Éric Méchoulan, « Liminaire » dans « Les écritures de la morale au XVII^e siècle », *Tangence*, 2001, no. 66, été, p. 5-8.
- Domenech, Jacques, *L'éthique des Lumières. Les fondements de la morale dans la philosophie française du XVIII^e siècle*, Paris, J.Vrin, « Bibliothèque d'histoire de la philosophie », 1989, 269 p.
- Ehrard, Jean, *L'idée de nature en France dans la première moitié du XVIII^e siècle*, Genève-Paris, Slatkine, 1981 [1963], 861 p.
- Hazard, Paul, *La pensée européenne au XVIII^e siècle. De Montesquien à Lessing*, Paris, Fayard, 1963, 469 p.
- Parmentier, Bérengère, *Le siècle des moralistes. De Montaigne à La Bruyère*, Paris, Seuil, « Points essais », no. 406, 2000, 331 p.
- Mauzi, Robert, *L'idée de bonheur dans la littérature et la pensée française au XVIII^e siècle*, Paris, Librairie Armand Colin, 1965 [1960], 725 p.
- Salaün, Franck, *L'ordre des mœurs. Essai sur la place du matérialisme dans la société française du XVIII^e siècle (1734-1784)*, Paris, Éditions Kimé, « Philosophie-épistémologie », 1996, 367 p.

Starobinski, Jean, *Le remède dans le mal. Critique et légitimation de l'artifice à l'âge des Lumières*, Paris, Gallimard, « NRF essais », 1989, 286 p.

Van Delft, Louis, *Littérature et anthropologie. Nature humaine et caractère à l'âge classique*, Paris, PUF, « Perspectives littéraires », 1993, 280 p.

Ouvrages généraux

Dictionnaire des genres et notions littéraires, Paris, Albin Michel, « Encyclopaedia universalis », 1997, 918 p.

Delon, Michel (dir.), *Dictionnaire européen des Lumières*, Paris, Presses universitaires de France, 1997, 1128 p.

Delon, Michel, Pierre Malandain, *Littérature française du XVIII^e siècle*, Paris, Presses universitaires de France, « Premier cycle », 1996, 521 p.

Didier, Béatrice, *Histoire de la littérature française du XVIII^e siècle*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, « Histoire de la littérature française », 2003, p. 417.

Goulemot, Jean M., Didier Masseur et Jean-Jacques Tatin-Gourier, *Vocabulaire de la littérature du XVIII^e siècle*, Paris, Minerve, 1996, 240 p.

Grente, Cardinal Georges (dir.), *Dictionnaire des lettres françaises. Le XVIII^e siècle*, Paris, Fayard et Librairie générale française, « Encyclopédies d'aujourd'hui. La Pochothèque », 1995, 1371 p.

Mauzi, Robert (dir.), *Précis de littérature française du XVIII^e siècle*, Paris, Presses universitaires de France, 1990, 280 p.

Wartburg, Walther Von, *Französisches etymologisches Wörterbuch*, Basel, Zbinden Druck, 1971 [1948].